

### Liste des Abréviations

|                 |                                                                  |
|-----------------|------------------------------------------------------------------|
| <b>AEC :</b>    | Algerian Energy Company                                          |
| <b>ADE :</b>    | Algérienne Des Eaux                                              |
| <b>ANDI :</b>   | Agence Nationale de Développement de l'Investissement            |
| <b>APSI :</b>   | Agence de Promotion, de Soutien et de Suivie de l'Investissement |
| <b>BM :</b>     | Banque Mondiale                                                  |
| <b>BTPH :</b>   | Bâtiments, Travaux Publics et Hydrauliques                       |
| <b>EDIV :</b>   | Entreprise de Développement de l'Industrie Automobile            |
| <b>CFPA :</b>   | Centre de Formation dans la Technologie Automobile.              |
| <b>CNI :</b>    | Conseil National de l'Investissement                             |
| <b>CNUCED :</b> | Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement |
| <b>COMEFA :</b> | Comité Mixte Economique France-Algérie                           |
| <b>EMA :</b>    | l'Entreprise du Métro d'Alger                                    |
| <b>DGI :</b>    | Direction Générale de l'Investissement                           |
| <b>FBCF :</b>   | Formation Brute du Capital Fixe                                  |
| <b>FMI :</b>    | Fonds Monétaire International                                    |
| <b>FMN :</b>    | Firmes Multinationales                                           |
| <b>FRR :</b>    | Fonds de Régulation des Recettes                                 |
| <b>GUD :</b>    | Guichet Unique Décentralisé                                      |
| <b>HOMA :</b>   | Hyflux Operating Maintenance Algéria                             |
| <b>IBS :</b>    | Impôt sur le Bénéfice des Sociétés                               |
| <b>IDE :</b>    | Investissements Directs Etrangers                                |
| <b>IDI :</b>    | Investissements Directs Internationaux                           |
| <b>IPE :</b>    | Investissement de Portefeuille                                   |
| <b>IRG :</b>    | Impôt sur le Revenu Globale                                      |
| <b>KH :</b>     | Capital Humain                                                   |
| <b>MCO :</b>    | Moindres Carrés Ordinaires                                       |

## Liste des Abréviations

---

|                  |                                                                 |
|------------------|-----------------------------------------------------------------|
| <b>MIPI :</b>    | Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements |
| <b>NTCI :</b>    | Nouvelle Théorie du Commerce International                      |
| <b>OCDE :</b>    | Organisation de Coopération et de Développement Économique      |
| <b>OLI :</b>     | Ownership, Localisation, Internalisation                        |
| <b>OMC :</b>     | Organisation Mondiale du Commerce                               |
| <b>ONU :</b>     | Organisation des Nations Unis                                   |
| <b>OTA :</b>     | Orascom Télécom Algérie                                         |
| <b>PCSC :</b>    | Programme Complémentaire de Soutien à la Croissance             |
| <b>PED :</b>     | Pays En Développement                                           |
| <b>PD :</b>      | Pays Développé                                                  |
| <b>PIB :</b>     | Produit Intérieur Brut                                          |
| <b>PMA :</b>     | Pays les Moins Avancés                                          |
| <b>PSRE :</b>    | Plan de Soutien à la Relance Economique                         |
| <b>PVD :</b>     | Pays en Voie de Développement                                   |
| <b>R&amp;D :</b> | Recherche et Développement                                      |
| <b>SBGH:</b>     | Suhail Bahwan Group Holding                                     |
| <b>SEAL :</b>    | la Société des Eaux et d'assainissement d'Alger                 |
| <b>SNVI :</b>    | Société nationale des véhicules industriels                     |
| <b>SPA :</b>     | Société Par Actions                                             |
| <b>TAP :</b>     | Taxe sur l'Activité Professionnelle                             |
| <b>TM:</b>       | Taille du Marche                                                |
| <b>TMM :</b>     | Talhiyat Miyah El Magtâa                                        |
| <b>TRIMS:</b>    | Trade Related Investment Measures                               |
| <b>UGTA :</b>    | Union Générale des Travailleurs Algériens                       |

# Sommaire

## **Sommaire**

|                                                                                                               |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Introduction générale.....</b>                                                                             | <b>01</b> |
| <b>Chapitre 1 : Cadre conceptuel et théorique des investissements directs étrangers (IDE)</b><br><b>.....</b> | <b>04</b> |
| <b>Introduction.....</b>                                                                                      | <b>04</b> |
| Section 1 : Généralités sur les IDE .....                                                                     | 04        |
| Section 2 : La notion d'attractivités et les déterminants des investissements directs étrangers.....          | 14        |
| Section 3 : L'impact des IDE sur le pays d'accueil.....                                                       | 21        |
| <b>Conclusion.....</b>                                                                                        | <b>31</b> |
| <b>Chapitre 2 : Les IDE en Algérie, Attractivité et Analyse des effets.....</b>                               | <b>32</b> |
| <b>Introduction.....</b>                                                                                      | <b>32</b> |
| Section 1 : L'évolution des IDE en Algérie et étude du cadre réglementaire.....                               | 32        |
| Section 2 : L'analyse de la politique d'attractivité des IDE en Algérie.....                                  | 44        |
| Section 3 : Les effets des IDE en l'Algérie et présentation des grands<br>contrats.....                       | 50        |
| <b>Conclusion.....</b>                                                                                        | <b>61</b> |
| <b>Chapitre 3 : Etude empirique des déterminants des IDE en Algérie.....</b>                                  | <b>62</b> |
| <b>Introduction.....</b>                                                                                      | <b>62</b> |
| Section 1 : Les études empiriques des déterminants des IDE.....                                               | 62        |
| Section 2 : Méthodologie de la recherche basée sur le modèle économétrique.....                               | 70        |
| Section 3 : Application du modèle de régression pour l'étude de l'attractivité.....                           | 76        |
| <b>Conclusion.....</b>                                                                                        | <b>86</b> |
| <b>Conclusion générale.....</b>                                                                               | <b>87</b> |

# Introduction Générale

### Introduction Générale

Depuis les années 80, l'I.D.E progresse, avec un rythme phénoménal et le marché mondial est devenu plus concurrentiel. Il constitue l'un des aspects les plus visibles de la mondialisation, tout en permettant aux entreprises de se hisser dans d'autres pays, afin d'avoir une marge bénéficiaire abondante, face à ses concurrents nationaux. L'investissement direct étranger est bénéfique pour les pays d'origine et d'accueil et fait partie intégrante d'un système économique international ouvert et efficace et constitue l'un des principaux catalyseurs du développement.

Les IDE permettent, en effet, aux pays hôtes un accroissement des échanges, la création de pôle de compétitivité par des phénomènes d'agglomération d'activité. Ces pays hôtes multiplient les politiques incitatives d'investissements, afin de bénéficier le plus possibles des retombées positives des "spillovers". L'IDE n'est pas seulement une source complémentaire de capital à l'aide aux pays en développement qui se tarit, mais également le moyen de transfert de technologies nouvelles, des créations d'emplois dans des pays à fort taux de chômage, d'actifs incorporels tels que des compétences en matière d'organisation et de gestion et de réseaux de commercialisation. Les IDE favorisent également les dynamiques de croissance en renforçant les processus concurrentiels sur les marchés d'accueil, ce qui conduit à une allocation plus efficace des ressources.

Ce phénomène de mondialisation est à la base de plusieurs stratégies de pénétration mise en œuvre par les firmes pour acquérir une part de marché relativement importante grâce aux investissements directs étrangers par la création d'une filiale ou soit par l'implantation de cette dernière.

Le processus d'implantation à l'étranger d'une entreprise est une démarche complexe à laquelle il faut se préparer minutieusement à l'avance. Conquérir un marché offre de grandes opportunités à l'entreprise mais entraîne également des difficultés.

Pour pouvoir s'implanter, l'entreprise aura besoin de stratégies d'implantations, qui diffèrent d'un pays à un autre, à cause de l'attractivité du pays d'accueil par l'élaboration des lois et des normes fiscales, juridiques ou de finances, qui des fois sont aux désavantages de l'implantation des firmes dans ces pays. Il y'a quelques années de cela, les pays industrialisés n'investissaient que dans d'autres pays industrialisés pour minimiser leurs coûts d'implantation. Par la suite, les entreprises ont cherché des meilleurs coûts de productions, là

où les ressources sont abondantes et les mains d'œuvres à bas prix, afin de se délocaliser vers ces pays en diversifiant leur chaîne de production, et de profiter des facteurs que ces pays fournissent, afin de produire et de vendre à un prix inférieur que ce de leurs concurrents. Ainsi les pays en voie de développement se sont vus accorder une part de plus en plus importante des flux internationaux depuis le début des années 90. Désormais, les pays se font une concurrence rude dans l'objectif d'attirer le plus d'IDE possible en mettant des politiques d'attractives plus efficaces et favorables à l'investissement des firmes étrangères, pensant que ces derniers sont un moteur de la croissance et du développement, mais aussi un moyen de bénéficier des biens fait de ces derniers, tels que (le transfert de technologie, le savoir-faire, le recrutement et la formation des mains d'œuvres locales, diminution du taux de chômage) que ces pays bénéficieront, surtout ceux en voie de développement afin de se voir un jour parmi les pays industrialisés.

Attirer les IDE est devenu primordiale pour les pays en voie de développement. Pour faire cela, ils doivent faire de telles façons que les climats soient favorables à l'incitation de ces entreprises. Ces déterminants sont classés sous deux formes, celui des déterminants économique et des déterminants institutionnels. Ces déterminants permettent aux entreprises étrangères de savoir, si elles doivent s'implanter à long termes ou à court terme (IDE horizontal ou IDE vertical). Le degré de leurs implantations sera basé sur les facteurs déterminants des IDE à l'investissement.

Conscient de ces avantages, l'Algérie a mis en place une série de réformes visant à favoriser son ouverture sur le marché international afin d'attirer le plus grand nombre d'investisseurs étrangers. Le pays est doté d'une position géostratégique, des ressources abondantes que les entreprises étrangères recherchent, et un marché large (une grande taille de marché), là où il y'a un nombre important de consommateurs, acquérir de tel marché sont les rêves de plusieurs d'entre elles, afin d'avoir une part de marché forte et une meilleure rentabilité.

L'Algérie a établi de profondes modifications de son code d'investissement pour encourager d'avantage les IDE et ceci en promulguant un nouveau code des investissements en 1993 intégrant une nouvelle législation fiscale plus attractive et un cadre institutionnel plus approprié et l'ordonnance de 2001 complète cette loi, reconnaissant le principe de la liberté d'investir. La modification des lois rend dans le cadre d'attirer des IDE en mettant à leurs

disposition des conditions nécessaires et de faire de telle sorte que les déterminants pouvant influence les choix des investisseurs soient de son côté.

Ainsi, l'Algérie a mis à la disposition de ces entreprises des déterminants plus ou moins attractifs, qui sont subjectif d'attirer leurs intentions sur le pays, tels que l'exonération des entreprises étrangères en matière de fiscalité sur une base de 3 ans, mais aussi d'autres déterminants, qu'ils soient économiques ou institutionnels.

Tout-cest ont permis au pays d'attirer des flux d'IDE importants. Néanmoins sa part reste inférieure à celle de ses voisins (Tunisie et Maroc). Ainsi, l'objectif de notre travail est d'étudier les déterminants et l'apport des IDE en Algérie. Il s'agit précisément de répondre aux questionnements suivants :

Quels sont les déterminants de l'attractivité des IDE en Algérie ?

Quel est l'effet des IDE sur la croissance, la création d'emploi et le transfert technologique ?

Nous supposons que les IDE pourraient être attirés par la taille du marché, le capital humain, les possibilités d'exportation et que ces IDE pourraient exercer un effet positif sur la création d'emploi, l'amélioration du solde globale, de la balance de paiement et le transfert technologique.

La vérification de ces hypothèses s'est basée sur une recherche bibliographique, une enquête auprès des sociétés installées en Algérie, complété par un modèle économétrique.

Le mémoire est structuré autour de trois chapitres.

Dans le premier chapitre, nous expliquerons les facteurs déterminants des IDE et les facteurs d'attractivités en grosso-modo. Le deuxième chapitre sera consacré sur les IDE en Algérie et la politique de promotion des IDE. Le troisième chapitre s'effectuera sous forme de questionnaire auprès des entreprises étrangères résidante dans le pays, afin de savoir, quels ont été les moyens ou les déterminants qui ont influence leurs choix de l'Algérie comme lieu d'implantation et plus un modèle économétrique.

# **Chapitre 1 : Cadre Conceptuel et Théorique des Investissements Directs Etrangers (IDE)**

### Chapitre 1 : Cadre conceptuel et théorique des investissements directs étrangers (IDE)

Ce chapitre sera basé sur les apports et les limites que peuvent amener les IDE dans un pays hôte. Tout d'abord, comme première section, on définira brièvement les IDE et donnera leurs différentes formes ainsi que leur importance. Ainsi nous parlerons des facteurs d'attractivités dans la deuxième section qui sont des moyens pour attirer les IDE. Toutefois, notre troisième section contiendra de l'impact des IDE sur le pays d'accueil qui sont divers et différentes les uns par rapport aux autres ces retombées, parmi eux, on peut citer, les transferts de technologies, la croissance, mais aussi la concurrence qui peuvent être bénéfique pour le pays d'accueil, parfois les IDE peuvent entraîner des effets négatifs sur le pays hôte.

#### Section 1 : Généralités sur les IDE

Le terme « IDE » a fait l'objet de nombreuses définitions, nous citerons la définition du FMI, OCDE et un grand économiste.

##### 1. Définition

Nous définirons les termes suivants (IDE et FMN).

##### 1.1. Un IDE

Selon le FMI« il y'a IDE, lorsqu'une entité non résidente perçoit un intérêt durable dans une entreprise résidente, cela implique l'existence d'une relation de long terme entre l'investisseur et l'entreprise investie, ainsi qu'un degré d'influence significatif de l'investisseur dans la gestion de l'entreprise »<sup>1</sup>.

Les investissements directs étrangers également sont appelés les investissements directs internationaux (IDI) par l'OCDE. Selon cette dernière, « l'investissement direct est un type d'investissement transnational effectué par le résident d'une économie (l'investisseur direct), afin d'établir un intérêt durable dans une entreprise (l'entreprise d'investissement direct) qui est résidente d'une autre économie que celle de l'investisseur direct. L'investisseur est motivé par la volonté d'établir, avec l'entreprise, une relation stratégique durable afin d'exercer une influence significative sur sa gestion. L'existence d'un (intérêt durable) est établie dès lors que l'investisseur direct détient au moins 10% des droits de vote de l'entreprise

---

<sup>1</sup> [www.fmi.org/éditions](http://www.fmi.org/éditions)

## Chapitre I : Cadre conceptuel et théorique des investissements directs étrangers (IDE)

---

d'investissement direct. L'investissement direct peut également permettre à l'investisseur d'accéder à l'économie de résidence de l'entreprise d'investissement direct, ce qui pourrait lui être impossible en d'autres circonstances ».<sup>2</sup>

Cette définition coïncide avec celle du FMI et montre que l'investissement étranger se caractérise par la contribution de l'entreprise étrangère à la décision dans l'entreprise locale. Cela réfère à la notion de contrôle.

Le rapport sur le développement dans le monde (CNUCED, 1999), définit les IDE en insistant sur la durabilité du contrôle exercé par la firme étrangère sur la firme locale. L'investissement se doit d'avoir une relation à long terme reflétant un intérêt certain et évolutif dans le contrôle de l'entreprise dans le pays d'accueil. La durabilité de ce contrôle est indispensable à la distinction entre l'IDE et l'investissement de portefeuille (IPE). Ce dernier, est motivé par des profits à court terme dont la part de l'investisseur étranger reste désirer (faible) inférieur à 10% et souvent effectué pour des motifs de spéculation.

Toutefois, (Moosa, 2002), définit l'investissement direct étranger (IDE) comme un processus où les entreprises résidentes dans un pays (pays mère ou source) acquièrent la propriété d'actifs dans un autre pays (pays d'accueil ou hôte) dans le but de contrôler la production, la distribution ou toute autre activité dans ce pays.

Selon la banque de France<sup>3</sup> « les investissements directs sont des investissements internationaux par lesquels des entités résidentes d'une économie acquièrent ou ont acquis un intérêt durable dans une entité résidente d'une économie autre que celle de l'investisseur. La notion d'intérêt durable implique l'existence d'une relation à long terme entre l'investisseur direct et la société investie et l'exercice d'une influence notable du premier sur la gestion de la seconde. L'investissement direct comprend à la fois l'opération initiale entre les deux entités et toutes les opérations financières ultérieures entre elles et entre les entreprises du même groupe international ».

### 1.2. Une FMN (Firme multinationale)

Nous pouvons retenir plusieurs définitions concernant les firmes multinationales, parmi lesquelles nous avons celle de L'ONU, qui définit les FMN comme des grandes entreprises

---

<sup>2</sup> Définition de Référence de l'OCDE pour les investissements directs internationaux édition 2008, p17

<sup>3</sup> FOFANA Abdoulaye « Investissements directs étrangers et croissance économique en côte d'ivoire » GPE 11.p3

transnationales qui possèdent ou contrôlent des infrastructures de production ou de services à l'extérieur du pays dans lequel elles sont basées.

Pour Josette Peyrard une firme multinationale est un ensemble de sociétés de différentes nationalités, juridiquement autonomes, contrôlées par une société mère ou société holding.<sup>4</sup>

Selon Cowling et Sugden: “Une FMN permet de coordonner la production depuis un centre stratégique de prise de décision lorsque l'entreprise est amenée à dépasser ses barrières nationales”.<sup>5</sup>

## 2. Les formes et les stratégies des IDE

Tout d'abord, nous mettrons accent sur les formes IDE pour en conclure avec les stratégies.

### 2.1. Formes des IDE

Il existe plusieurs formes d'investissements directs étrangers, mais nous allons nous intéresser à deux formes, dont la construction d'un site de production (on parle alors d'investissement **Greenfield**) ou le rachat d'un site de production déjà existant (appelé **fusion et acquisition internationale**).<sup>6</sup>

Les analyses de l'OCDE<sup>7</sup>, sont reprises fréquemment, de façon à faire une distinction entre les formes des IDE.

La constitution d'un réseau de filiales à l'étranger, permet à l'investisseur :

Soit de créer une filiale entièrement nouvelle, installé de nouveaux moyens de productions et recruté de nouveaux employés pour le fonctionnement de cette filiale nouvelle. Ici, on parle alors 'IDE de création, dite en anglais (**Greenfield**).<sup>8</sup>

Lorsqu'une entreprise procède à un rachat d'une entité étrangère déjà existante, cette acquisition se traduit par un transfert de propriété des titres de la filiale acquise. Dans ce cas,

---

<sup>4</sup> Josette Peyrard. Gestion financière internationale. Librairie Vuibert .Paris. 1999. p 351

<sup>5</sup> Andrew Haririson,Ena Elsey, p62

<sup>6</sup> Fatima BOUALAM Colloque international «Ouverture et émergence en Méditerranée » 17 et 18 Octobre 2008 Rabat- Maroc, Université de Montpellier I, Sciences Economiques LASER, p7

<sup>7</sup> OCDE, Définition de référence des investissements directs internationaux, p50

<sup>8</sup>Fatima BOUALAM Colloque international «Ouverture et émergence en Méditerranée » 17 et 18 Octobre 2008 Rabat- Maroc, Université de Montpellier I Sciences Economiques LASER, p7

on parle d'une fusion acquisition, qui permet un contrôle total sur cette dernière, notamment connu en anglais sous le terme (**brownfield investment**).

L'évolution des IDE et l'approche adoptée, ont nécessité l'élaboration de plusieurs théories qui diffèrent selon les écoles de pensées. Ainsi Dunning (1977) a formulé le paradigme O.L.I. qui explique les décisions d'investissement par trois avantages : de propriété (**Ownership**), de (**Localisation**) et d'internationalisation (**Internalisation**). Les nouvelles théories ont essayé de s'inspirer de ce paradigme afin de construire des modèles intégrant, les idées développées par la théorie néoclassique sur le commerce international que celles développées par l'économie industrielle. Tout cela a abouti à la théorisation de deux approches, chacune argumentant pour une stratégie particulière d'IDE. Les IDE peuvent être d'ordres horizontaux, qui ont des stratégies de recherche de marché (**marketseeking**) ou d'ordres verticaux, qui ont des stratégies de recherche de rente et de minimisation des coûts (**rent-seeking ou ressource-seeking**).

### 2.2. Les stratégies des IDE

Il existe deux stratégies d'IDE, dont l'une est appelée horizontale et l'autre verticale.

#### 2.2.1. Les IDE à Stratégie Horizontale

Markusen (1995)<sup>9</sup> explique l'existence des IDE horizontaux par deux types d'approches, les approches microéconomiques et les approches macroéconomiques :

Les approches macroéconomiques montrent que les IDE à stratégie horizontaux se déplacent entre des pays similaires à leurs revenus, dont les barrières au commerce international sont faibles, de dotations factorielles identiques.<sup>10</sup>

Quant aux approches microéconomiques, elles montrent que les multinationales sont importantes dans les industries ayant un niveau élevé de recherche et développement relativement aux ventes. Elles sont présentes dans les investissements dont la structure de travail est concentrée en main d'œuvre qualifiée et semi-qualifiée, la production est techniquement complexe, et les produits sont différenciés.<sup>11</sup>

---

<sup>9</sup> Noomen LAHIMER, Thèse de Doctorat en Science Economiques « La Contribution des Investissements Directs Etrangers à la Réduction de la pauvreté en Afrique SubSaharienne, 05 Mars 2009 » p23

<sup>10</sup> Fatima BOUALAM Colloque international «Ouverture et émergence en Méditerranée » 17 et 18 Octobre 2008 Rabat- Maroc, Université de Montpellier I, Sciences Economiques LASER, p6

<sup>11</sup> Idem, p7

### 2.2.2. Les IDE à Stratégie Verticale

L'IDE vertical par lequel l'investisseur fragmente les différentes étapes de conception, de production et de commercialisation de ses produits en implantant dans des pays différents des filiales qui produisent des biens intermédiaires et/ou finaux différents. Il s'agit ici pour l'investisseur de tirer parti des différences de coût des facteurs entre pays. Dans ce cas, l'activité à l'étranger est un complément de l'activité de la maison-mère, car l'une et l'autre ne se situent pas au même niveau de la chaîne de production qui, à l'inverse, ne concernent que certains segments de la chaîne, pour lesquels les économies d'accueil offrent des avantages absolus de localisation et correspondent davantage à une stratégie d'optimisation des coûts de production pour des firmes organisées globalement<sup>12</sup>; la délocalisation d'une partie de la production dans un pays à bas salaires illustre ce type d'investissement. L'IDE vertical relève de la délocalisation, mais il n'en constitue que l'une des modalités (aux côtés de la sous-traitance internationale par exemple. Toutefois, la distinction entre IDE horizontal et vertical n'est pas aussi claire dans les faits : les firmes multinationales s'engagent souvent dans des stratégies d'intégration complexe, qui englobent à la fois des formes d'intégration verticale dans certains pays et horizontale dans d'autres.<sup>13</sup>

## 3. Les effets des IDE

Les avantages et les inconvénients des IDE sont multiples et diffèrent les uns des autres.

### 3.1. Les avantages des IDE

Les IDE permettent aux entreprises d'étendre leurs opérations à de nouveaux marchés, d'augmenter leur productivité et d'accroître leur chiffre d'affaires.

Investir dans un autre pays permet notamment de tirer parti de : certains avantages comparatifs (main d'œuvre moins coûteuse ou plus qualifiée, moyens de transport et de communication, autres infrastructures, cadre fiscal et réglementaire concurrentiel); la proximité des consommateurs et des marchés essentiels.

---

<sup>12</sup> Gabriel CUMENGE « Les investissements industriels français au Maroc .Une étude empirique sur la décennie quatre-vingt-dix », p15

<sup>13</sup> Thomas A. Zimmermann « Les investissements directs: évolution actuelle en théorie, pratique et politique » La Vie économique Revue de politique économique-2008.p15

## Chapitre I : Cadre conceptuel et théorique des investissements directs étrangers (IDE)

---

Les entreprises peuvent aussi investir dans un autre pays pour mieux maîtriser leurs réseaux mondiaux d'approvisionnement, de production et de distribution et pour s'assurer l'accès à des ressources essentielles.

Les IDE peuvent aussi être un important catalyseur du développement économique et de la prospérité.

Les IDE ont le double avantage de créer des emplois et de nouvelles sources de revenus fiscaux tant dans les économies développées que dans les économies en développement. À quoi s'ajoutent des retombées telles que l'accroissement de la demande de services locaux et la transmission de connaissances des cadres expatriés vers les travailleurs locaux. Ainsi que les transferts de technologie, en particulier sous forme de nouveaux types d'intrants de capital fixe ; ce que les investissements financiers ou le commerce des biens et services ne peuvent assurer ; ces retombées technologiques permettent aux pays d'accueils (hôtes) de se doter d'un avancé technologique significative.

Un autre point encourageant la prolifération des IDE est leur résilience aux perturbations économiques. En effet, les IDE sont le plus souvent sous forme de machines ou d'infrastructures, donc difficiles voire impossibles à rapatrier en cas de crise économique. C'est cet élément qui les distingue des investissements de portefeuille qui sont très volatils et sensibles à la conjoncture économique.

Tous ces éléments illustrent bien l'opportunité que représentent les investissements directs étrangers aux pays en développement. Cependant ces derniers doivent veiller à ne pas trop se leurrer quant aux avantages des IDE.

### **3.2. Les inconvénients des IDE**

De part, les entreprises étrangères font face à des défis importants : dues au marché financier (fluctuation des taux d'échanges...), la conjoncture politique et économique (manque de clarté des lois et règlements, différence de comptabilité entre les deux pays « Norme IAS-IFRS »), à cela s'ajoute la corruption.

D'autre part, le transfert de contrôle engendré par les IDE n'arrange pas toujours l'économie résidente. Ce transfert peut permettre aux investisseurs étrangers de mettre l'accent

sur des informations jugent pertinentes (le niveau de production des entreprises acquises), afin de faire une sélection entre les entreprises les plus productives et celle moins productives.

Pour les pays, les sujets de préoccupation sont tout aussi nombreux : influence économique ou politique excessive des entreprises étrangères; perte de contrôle de ressources stratégiques et menace consécutive pour la sécurité nationale; transfert des bénéfices vers le pays d'origine de l'investisseur étranger au détriment des avantages pour l'économie locale; risque de corruption des responsables politiques, qui pourraient faire des concessions particulières aux entreprises étrangères contre compensation financière; asphyxie des industries nationales naissantes mises en concurrence avec de grandes sociétés multinationales.<sup>14</sup>

### **4. L'évolution d'IDE dans le monde**

A la veille de la première guerre mondiale, plusieurs pays se sont internationalisés, dont la Grande Bretagne avec l'implantation d'un réseau bancaire international dynamique qui joue un rôle sans précédent. Ainsi, la France suivit, en investissant en Europe et en outre-mer et voit ces avoir multipliés par six (6). Les Etats-Unis, s'engagent aussi à investir et commercialiser des produits pour lesquels ils détiennent un avantage technologique. Quant à l'Allemagne, elle investisse au Brésil et en Turquie.

Pendant cette période les investissements étaient laissés aux banques et aux secteurs privés, l'Etat intervenait en cas de nécessité. L'avènement de la guerre mondiale a vu les rapatriements des capitaux vers leurs pays d'origines.

Toutefois, les flux des IDE entrants ou sortants n'ont cessé d'augmenter au fil des années, passant d'un flux annuel de plus de 200 milliards de dollars en 1990 pour atteindre 1400 milliards de dollars en 2000<sup>15</sup>. Après trois ans consécutives de baisse, il y'a eu une augmentation des flux des IDE de 648 milliards de dollars en 2004<sup>16</sup>. Le tableau N°1 sous-dessous retrace l'évolution des flux d'IDE entrants dans le monde.

---

<sup>14</sup> OCDE, L'investissement direct étranger au service du développement « Optimiser les Avantages, Minimiser les coûts », 2002

<sup>15</sup> CNUCED, World Investment Report 2000, p12

<sup>16</sup> CNUCED, World Investment Report 2004, p11

## Chapitre I : Cadre conceptuel et théorique des investissements directs étrangers (IDE)

**Tableau N°1 :** Les flux entrants des IDE par région entre 1993-2014 (en milliards de dollar et en pourcentage).

| Année<br>Région | 1993-1998      | 1999           | 2000           | 2001           | 2002           | 2003           | 2004           | 2005           | 2006           | 2007 | 2008 | 2009  | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|-----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|------|------|-------|------|------|------|------|------|
| PD              | 256,2          | 849,1          | 1134,1         | 596,3          | 547,8          | 442,2          | 407,7          | 611,3          | 940,9          | 1444 | 1018 | 606,2 | 696  | 880  | 679  | 697  | 499  |
| PVD             | 138,9          | 232,5          | 253,2          | 217,8          | 155,5          | 166,3          | 283,6          | 316,4          | 413,0          | 565  | 630  | 519,2 | 637  | 725  | 639  | 671  | 681  |
| Afrique         | 7,1            | 11,9           | 9,6            | 20,0           | 13,0           | 18,0           | 18,1           | 29,5           | 45,8           | 63   | 72   | 52,6  | 44   | 48   | 56   | 54   | 54   |
| En %            |                |                |                |                |                |                |                |                |                |      |      |       |      |      |      |      |      |
| PD              | X <sup>1</sup> | X <sup>1</sup> | X <sup>1</sup> | X <sup>1</sup> | 70,8           | 64,4           | 56,2           | 63,8           | 66,7           | 68,8 | 57,5 | 50,6  | 49,4 | 51,8 | 48,4 | 47,5 | 40,6 |
| PVD             | X <sup>2</sup> | X <sup>2</sup> | X <sup>2</sup> | X <sup>2</sup> | 27,4           | 32,1           | 39,5           | 33,0           | 29,3           | 26,9 | 35,6 | 43,3  | 45,2 | 42,6 | 45,6 | 45,7 | 55,5 |
| Afrique         | X <sup>3</sup> | X <sup>3</sup> | X <sup>3</sup> | X <sup>3</sup> | X <sup>3</sup> | X <sup>3</sup> | X <sup>3</sup> | X <sup>3</sup> | X <sup>3</sup> | 3,0  | 4,1  | 4,4   | 3,1  | 2,8  | 4,0  | 3,7  | 4,4  |

Source : CNUCED, world investment Report 2000... 2015 (tableau construit sur le données de CNUCED de 2000 jusqu'à 2015)

X<sup>1</sup>= Le pourcentage des flux d'IDE entrants dans les PD entre 1993-2001= 73,4

X<sup>2</sup>= Le pourcentage des flux d'IDE entrants dans les PVD entre 1993-2001= 25,6

X<sup>3</sup>= Le pourcentage des flux d'IDE entrants en Afrique entre 1993-2006= 2,5

De 1998 à 2000, les flux entrants des IDE ont connu une augmentation de 877,9 milliards de dollars dans les pays développés (voir tableau N°1). Cette augmentation reste significative dans les pays en développement de 138,9 milliards de dollars en 1998 à 253,2 milliards de dollars en 2000. Toutefois, l'Afrique aussi a connu une augmentation de ces Flux entrants de 1998 à 1999 de 4,8 milliards de dollars et une baisse de 9,6 milliards de dollars en 2000.<sup>17</sup>

Cependant, dans les pays développés, les flux entrants ont baissé de 2001 jusqu'en 2004, cause de la crise survenue après l'attentat du 11 septembre 2001 en Amérique, cette baisse a duré pendant 3 ans. Durant ces années, les pays en développement, ainsi que l'Afrique ont connu une augmentation des flux entrants de 155,5 milliards de dollars en 2002 à 283,6 milliards de dollars en 2004 dans les pays en développement, de 13 milliards de

<sup>17</sup> CNUCED, World Investment Report 2000, p11

## Chapitre I : Cadre conceptuel et théorique des investissements directs étrangers (IDE)

---

dollars 2002 à 18,1 milliards de dollars en 2004. Ainsi cette augmentation continuèrent dans (les PVD et en Afrique) jusqu'à atteindre en 2007, 630 milliards de dollars dans les PVD et 72 milliards de dollars en Afrique<sup>18</sup>. C'est à partir de 2005 que les pays développés ont vu à leur tour, leurs parts augmenté pour atteindre en 2007 une somme de 1444 milliards de dollars.

Toutefois, les flux des IDE diminuèrent dans le monde à partir de l'année 2009, cause de la crise de suprême, dont la chute des prix de pétrole et le rapatriement des capitaux étrangers dans leurs pays d'origines. De 2010 à 2011, les flux ont connu une augmentation de 696 à 880 milliards de dollars dans les PD, 637 à 725 milliards de dollars dans les PVD et de 44 à 48 milliards de dollars en Afrique. En 2012, nous constatons une baisse de 696 milliards de dollars et une augmentation en 2013 de 697 milliards de dollars, une nouvelle diminution en 2014 avec un montant de 499 milliards de dollars dans les pays développés. Une baisse est constatée en 2012 dans les PVD de 639 milliards de dollars, puis une augmentation de 671 milliards de dollars en 2013 à 681 milliards de dollars en 2014. L'Afrique connu une augmentation en 2012, pour se stabiliser de 2013 à 2014 pour un montant de 54 milliards de dollars.<sup>19</sup>

Le deuxième tableau retrace les flux sortants des IDE dans le monde. Nous expliquerons l'évolution des flux sortants dans les pays développés (PD), dans les pays en développements (PVD) et en Afrique.

De 1993 à 2000, les flux sortants des IDE n'ont cessé d'augmenter, 353,3 milliards de dollars en (1993-1998) pour atteindre un montant de 1092,7 milliards de dollars en 2000 dans les pays développés. Cette amélioration est également constatée dans les pays en développement et en Afrique, 56,6 à 143,2 milliards de dollars entre (1993-1998) et 2000 dans les PVD, 2,3 à 2,5 milliards de dollars entre (1993-1998) et 1999 en Afrique. Elle voit sa part diminuer de 0.9 milliards de dollars en 2000.<sup>20</sup>

---

<sup>18</sup> CNUCED, World Investment Report 2008, p13

<sup>19</sup> CNUCED, World Investment Report 2015, p26

<sup>20</sup> CNUCED, World Investment Report 2000, p13

## Chapitre I : Cadre conceptuel et théorique des investissements directs étrangers (IDE)

**Tableau N°2** : Les flux sortants des IDE par région entre 1993-2014 (en milliards de dollar et en pourcentage).

| Année<br>Région | 1993-1998      | 1999           | 2000           | 2001           | 2002           | 2003           | 2004           | 2005           | 2006           | 2007 | 2008 | 2009  | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|-----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|------|------|-------|------|------|------|------|------|
| PD              | 353,3          | 1014,1         | 1092,7         | 662,2          | 599,9          | 577,3          | 786,0          | 748,9          | 1087,9         | 1924 | 1929 | 857,8 | 1030 | 1216 | 873  | 834  | 823  |
| PVD             | 56,6           | 88,2           | 143,9          | 78,6           | 47,8           | 45             | 120,0          | 117,6          | 212,3          | 292  | 296  | 268,5 | 413  | 423  | 357  | 379  | 390  |
| Afrique         | 2,3            | 2,5            | 1,6            | -2,6           | 0,4            | 0,2            | 2,0            | 2,3            | 7,3            | 11   | 10   | 3,2   | 9    | 7    | 12   | 16   | 13   |
| En %            |                |                |                |                |                |                |                |                |                |      |      |       |      |      |      |      |      |
| PD              | X <sup>1</sup> | X <sup>1</sup> | X <sup>1</sup> | X <sup>1</sup> | 89,9           | 90,1           | 85,4           | 85,0           | 89,2           | 84,8 | 81,5 | 73,0  | 68,4 | 71,0 | 68,0 | 63,8 | 60,8 |
| PVD             | X <sup>2</sup> | X <sup>2</sup> | X <sup>2</sup> | X <sup>2</sup> | 9,2            | 8,0            | 13,0           | 13,3           | 16,0           | 19,9 | 15,4 | 22,8  | 27,5 | 24,7 | 27,8 | 29,2 | 34,6 |
| Afrique         | X <sup>3</sup> | X <sup>3</sup> | X <sup>3</sup> | X <sup>3</sup> | X <sup>3</sup> | X <sup>3</sup> | X <sup>3</sup> | X <sup>3</sup> | X <sup>3</sup> | 0,5  | 0,5  | 0,3   | 0,6  | 0,4  | 1,0  | 1,2  | 1,0  |

Source : CNUCED, world investment Report 2000... 2015 (tableau construit sur le données de CNUCED de 2000 jusqu'à 2015)

X<sup>1</sup>= Le pourcentage des flux d'IDE sortant dans les PD entre 1993-2001

X<sup>2</sup>= Le pourcentage des flux d'IDE sortant dans les PVD entre 1993-2001

X<sup>3</sup>= Le pourcentage des flux d'IDE sortant en Afrique entre 1993-2001

Après une baisse constatée des flux d'IDE sortants de 2001 jusqu'à 2003 avec un montant de 577,3 milliards de dollars dans les pays développés, apparu une croissance des flux sortants à partir de 2004 jusqu'en 2008 (de 786 à 1929 milliards de dollars) dans les PD. Les pays en développement ont connu une croissance similaire. Une augmentation de flux de leurs parts entre 2004 et 2008, après avoir connu une baisse dans les années précédentes (2001 à 2003) avec un montant de 98,2 milliards de dollars dans les PVD. Quant à l'Afrique, une diminution vers les années 2002 de -2,6 milliards de dollars, puis une augmentation pour atteindre 11 milliards de dollars en 2007, ensuite une baisse de 1% cette somme en 2008.<sup>21</sup>

En 2009, une baisse est constatée partout dans le monde, suite à la crise de suprême, où les investisseurs rapatrient leurs capitaux dans les pays d'origines. Une augmentation des flux d'IDE sortant entre 2010 et 2011 dans les pays développés et les pays en développements, pour ensuite connaître une diminution dans les années suivantes (1216

<sup>21</sup> CNUCED, World Investment Report 2008, p14

milliards de dollars en 2012 et 823 milliards de dollars en 2014) dans les PD et (423 milliards de dollars en 2012 contre 390 milliards de dollars en 2014) dans les PVD. L'Afrique a connu une croissance de sa part de 3,2 milliards de dollars en 2009 pour atteindre 16 milliards de dollars en 2013. Cette augmentation n'a pas duré longtemps, car elle voit sa part diminuer de 3 milliards de dollars en 2014.<sup>22</sup>

### **Section 2 : La notion d'attractivité et les déterminants des investissements directs étrangers**

Cependant, on ne peut parler de l'impact des IDE sans mettre l'accent sur la politique et les facteurs d'attractivité que les pays d'accueils mettent en œuvre pour attirer les firmes multinationales à investir dans leurs pays, enfin de bénéficier des avantages que peuvent apporter ces firmes.

Les entreprises étrangères ne s'implantent pas ou créent pas des filiales dans un autre pays sans prendre compte de certains facteurs pour déterminer et voir s'il y'a une possibilité d'aller sur ce marché (du pays hôte), sans être confronté à des problèmes comme : une guerre politique, l'indisponibilité des ressources, le degré d'ouverture commerciale du pays d'accueil...

Cependant, ces facteurs peuvent être classés sous trois (3) d'ordres. L'ordre institutionnel qui concerne les institutions du pays hôte tels que : (les institutions fiscales, les réglementations...), d'ordre économique (taux d'inflation, taux de croissance...) et enfin d'ordre géographique (accès aux ressources naturelles...).

Ainsi, pour qu'il y'est un investissement direct étranger, il faut que toutes ces conditions lui soient favorable, quand l'une des conditions lui est défavorable, dans ce cas, l'entreprise étrangère visera un autre pays avec une condition meilleur. Ces conditions peuvent être considérer comme des facteurs déterminants des IDE, parmi ces facteurs, nous pouvons citer : le climat d'affaire, la stabilité politique, accès aux ressources, etc...

#### **1. Définition et mesure de l'attractivité**

Tout d'abord, nous définirons l'attractivité, à quoi elle consiste pour les pays, puis nous expliquerons comment peut-on la mesurée.

---

<sup>22</sup> CNUCED, World Investment Report 2015, p26

### 1.1. Définition de l'attractivité

On ne peut pas donner une définition précise qui englobe le sens de la notion d'attractivité. Elle peut être définie comme la mise en place d'une politique permettant d'attirer les investisseurs à investir dans d'un pays qu'ils jugeront favorable à leur implantation.

Selon Hatem (2005) « il s'agit d'un terme d'utilisation relativement récente, à la signification assez floue et donnant de ce fait lieu à une grande diversité d'interprétation [...] mais doit faire l'objet de plusieurs approches distinctes et complémentaires »<sup>23</sup>. Une mise en place d'une bonne politique d'attractivité permet de rendre les déterminants favorables à l'investissement des entreprises étrangères, dont les pays hôtes bénéficieront de l'avantage de leur implantation.

### 1.2. Mesure de l'attractivité

La construction des indicateurs est primordiale pour évaluer l'attractivité d'un territoire ou d'un pays. Il existe deux indicateurs de performance que la CNUCED utilise souvent pour comparer le niveau d'attractivité des territoires. Le premier est appelé l'indicateur de performance en terme d'investissements entrants (IPIE), il permet de mesurer la capacité du pays à attirer l'IDE relativement à sa production. Il est calculé par rapport au pourcentage entre la part d'IDE entrants dans le niveau d'IDE mondial et la part du PIB du pays dans le PIB mondial. Le deuxième est appelé l'indicateur de performance en terme d'investissements sortants, celui-ci se base sur le volume d'IDE sortant, il a pour le but de mesurer la capacité du pays d'investir à l'étranger. Les formules sont données de cette façon :

$$IPIE = \frac{\left( \frac{IDE \text{ entrants dans le pays à l'année}(t)}{IDE \text{ dans le monde à l'année}(t)} \right)}{\left( \frac{PIB \text{ du pays à l'année}(t)}{PIB \text{ mondial à l'année}(t)} \right)} \times 100$$

$$IPIS = \frac{\frac{IDE \text{ Sortants dans le pays à l'année}(t)}{IDE \text{ dans le monde à l'année}(t)}}{\frac{PIB \text{ du pays à l'année}(t)}{PIB \text{ mondial à l'année}(t)}} \times 100$$

---

<sup>23</sup> SOUMAN Mohand Ouidir « ESSAI D'ANALYSE DE LA DYNAMIQUE DU TRANSFERT ET DE L'ACCUMULATION TECHNOLOGIQUE PAR L'INVESTISSEMENT DIRECT ETRANGER : CAS DE L'ECONOMIE ALGERIENNE », université ABDERRAHAMANE MIRA, BEJAIA, 07 janvier 2015, p60

## **2. Les déterminants des investissements directs étrangers**

Comme, nous l'avons énuméré en haut, il existe plusieurs déterminants pouvant influencer l'attraction des investissements directs étrangers dans le pays d'accueil, nous l'avons classé sous trois (3) ordres : ordre institutionnel, ordre économique et ordre géographique.

### **2.1. Ordre institutionnel**

On distingue plusieurs facteurs d'ordre institutionnel qui sont cités sous-dessous, d'autres sont favorables et agissent positivement sur l'attraction des IDE, vise versa. Les déterminants d'ordre institutionnel sont les suivants<sup>24</sup> :

#### **2.1.1. Les incitations fiscales**

Leurs objectif est de réduire le taux de pression fiscale globale sur l'investissement étranger. Elles peuvent prendre des formes très variées comme la réduction ou l'exonération de l'imposition sur les bénéfices, sur le chiffre d'affaires, sur la valeur ajoutée, la réduction ou l'exonération des taxes à l'importation et à l'exportation, une accélération de l'amortissement du capital.

Ainsi, ces incitations fiscales visent à attirer plus d'IDE possible, pour que le pays puisse bénéficier de leur venue par des facteurs cités ci-dessus, comme le transfert technologique, la création d'emploi et etc. Elles agissent positivement sur l'IDE, car les investisseurs cherchent généralement un pays d'accueil qui dispose d'un faible taux d'imposition, enfin produire sans venir à payer plus.

#### **2.1.2. L'environnement juridique**

L'investisseur étranger s'intéresse aussi à la stabilité du cadre juridique du pays d'accueil et à la possibilité de recourir à l'arbitrage internationale pour le règlement des différends. Ainsi la fiabilité des appareils juridiques et réglementaire avec l'existence de tribunaux compétents, indépendants, impartiaux et intègres est l'un des fondements de la confiance de l'investisseur.

---

<sup>24</sup> Mr. AMOKRANE Abdelaziz « les facteurs d'attractivité des Investissements Directs Etrangers en Algérie : Aperçu comparatif aux autres pays du Maghreb » université MOULOUD MAMMERI de TIZI-OUZOU, 27/06/2012, p62

Cet environnement peut avoir un effet positif ou négatif sur l'attraction des IDE dans le pays. Dans le cas où il existe une stabilité juridique sans faille, il attire positivement les IDE, vice versa.

### 2.1.3. Le climat des affaires

L'indicateur synthétique du climat des affaires résume la tonalité des enquêtes de conjoncture, plus il est haut, plus les industriels considèrent favorablement la conjoncture<sup>25</sup>. Il est composé de plusieurs paramètres, parmi ces paramètres nous pouvons citer<sup>26</sup> :

#### La bureaucratie

Les frais administratifs et les procédures nécessaires pour l'implantation des investisseurs étrangers varient d'un pays à un autre. Cependant, les barrières les plus importantes sont celles d'accès aux terrains.

D'autres pays utilisent des informations sur les procédures, mais aussi sur l'enregistrement fiscal. Par la législation, les entreprises étrangères peuvent avoir l'accès à des terrains (achat des terrains comme exemple), faire un diagnostic au niveau du port, le développement des sites, voir même les procédures d'importation, etc...

Un niveau élevé des frais administratifs est en étroite relation avec les salaires du secteur public, la qualité des institutions et le degré d'ouverture dans le pays. Toutefois, ces frais et ces délais ont une influence pratiquement décisive sur le choix d'implantation des IDE.

Les investisseurs doivent effectuer des démarches lors de leur implantation, celles-ci consistent à faire un enregistrement auprès de plusieurs organismes, enfin d'être en mesure d'exercer leur travaux en toute égalité. Ces organismes peuvent être, la direction du travail (pour les permis de travail), la sécurité sociale et de retraite, les services des impôts et des douanes et bien d'autres. Cette démarche nécessite donc la coordination de plusieurs organismes, qui devient compliquée dans le cas où les délais de chaque enregistrement et les frais qui en découlent soient importants et finissent par décourager les investisseurs étrangers.

---

<sup>25</sup> [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

<sup>26</sup> Mr. AMOKRANE Abdelaziz « les facteurs d'attractivité des Investissements Directs Etrangers en Algérie : Aperçu comparatif aux autres pays du Maghreb » université MOULOUD MAMMERI de TIZI-OUZOU, 27/06/2012, p65

### **La transparence**

Un environnement sain, d'où la transparence règne peut attirer des investisseurs, dont le pays profitera de leurs bienfaits. Ainsi, la transparence fournit aux acteurs économiques des renseignements sur les lois et les réglementations régissant le bon fonctionnement de l'économie, mais aussi les procédures servant à les administrer.

### **La corruption**

La corruption permet aux entreprises résidentes de soudoyer les pouvoirs publics à prendre des décisions en leur faveur, afin de profiter de la structure légale et réglementaire de l'économie. La corruption peut-être les pots-de-vin versés aux juges pour influencer les décisions rendues par les tribunaux, ou ceux versés aux parlementaires pour acheter leur vote sur des lois ou des normes importantes qui arrangeront les activités de ces entreprises, mais aussi aux autorités gouvernementales pour qu'elles promulguent des règlements ou des décrets qui leur seront favorables.

Toutefois, le climat d'affaire agit négativement sur la venue des investisseurs étrangers dans le pays, car la corruption, la transparence et la bureaucratie sont des facteurs incontrôlables. Les gouvernements ont tendance à favoriser les investisseurs locaux.

## **2.2. Ordre économique**

Les déterminants d'ordre économique sont des déterminants qui touchent directement l'économie et sont les déterminants les plus importants pour attirer les investissements directs étrangers. Nombreux qu'ils sont, nous pouvons citer quelque'un dans eux, tels que<sup>27</sup> :

### **2.2.1. Le degré d'ouverture commercial du pays d'accueil**

Le degré de l'ouverture d'une économie, mesuré par le niveau de développement du commerce extérieur (la valeur des importations et exportations) par rapport au PIB, est considéré comme un facteur attractif des IDE. En effet, un niveau élevé d'importation renseigne sur l'absence de barrières tarifaires et non tarifaires à l'entrée des biens et services. De ce fait, pour ses besoins d'exploitation, l'investissement étranger aura la

---

<sup>27</sup> Mr. AMOKRANE Abdelaziz « les facteurs d'attractivité des Investissements Directs Etrangers en Algérie : Aperçu comparatif aux autres pays du Maghreb » université MOULOUD MAMMERI de TIZI-OUZOU, 27/06/2012, p59

possibilité d'importer sans avoir à respecter des quotas à ne pas dépasser, ni à supporter des tarifs douaniers élevés. Et par conséquent, le niveau d'ouverture commerciale du pays a un effet positif sur l'afflux des IDE.

### **2.2.2. Le taux d'inflation**

L'inflation est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des Prix<sup>28</sup>. Cet indicateur peut renseigner sur la politique du pays, en effet, un fort taux d'inflation montre l'instabilité de la monnaie et par cela une forte augmentation des prix des produits. Il gêne de ce fait, les anticipations et le calcul économique de l'investisseur étranger et l'oblige à d'incessantes opérations de couverture, tout en dépréciant rapidement les perspectives de profit futur.

Un taux d'inflation faible et stable rend facile l'estimation du prix d'un contrat à long terme, montre une certaine implication du pouvoir public à maintenir une stabilité dans leur monnaie. C'est un indicateur qui peut plus ou moins être favorable à l'implantation des IDE dans le pays.

### **2.2.3. Le taux de croissance**

Le taux de croissance est l'évolution d'une structure ou d'un pays d'une année sur l'autre. Il permet de voir la progression selon un indicateur choisi, il est calculé par rapport à l'évolution du PIB d'un pays<sup>29</sup>. Un fort taux de croissance indique que la population du pays est importante, donc un marché important là où il y'a un nombre considérable de consommateur que les entreprises chercheront leurs conquérir, mais aussi de gagner une part de marché plus important.

De part, un taux de croissance élevé renseigne les entreprises étrangères sur l'évolution de la population en hausse, ce qui signifie un avantage favorable pour eux (plus de consommateurs, plus de demandes, plus d'offres et plus de profits). D'autre part, un faible taux de croissance signifie une population plus restreinte, donc peu de consommateur et moins de profit. Le taux de croissance a un effet positif sur l'implantation des IDE.

---

<sup>28</sup> [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

<sup>29</sup> [www.journaldunet.com](http://www.journaldunet.com)

#### **2.2.4. Le taux de chômage**

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs qui existe dans la population active d'un pays donné. Un taux de chômage faible permet de renseigner l'investisseur étranger sur la hausse de salaires à cause d'une tension sur le marché, mais aussi un sureffectif d'employés dans les entreprises locales rachète dans les pays d'accueil par les investisseurs étrangers.

Un fort taux de chômage, montre que le niveau de salaires est moins élevé, mais aussi, la disponibilité d'un nombre important de travailleurs, qui sont prêt à travailler. Cet indicateur agit positivement sur l'IDE.

#### **2.2.5. Le taux de change**

L'impact du taux de change sur les décisions d'investissements est analysé sur la base de deux paramètres, le niveau et la variabilité du taux de change. A cet effet, Froot et Stein<sup>30</sup> se sont penché, dans leur étude 1991, sur l'augmentation des acquisitions des firmes étrangères dans le capital des firmes américaines pendant la dépréciation du dollar après 1985

Les auteurs concluent qu'un dollar fort est associé à une faible entrée des IDE aux USA. Ainsi, selon eux, une dépréciation du dollar augmentera la richesse des firmes étrangères et par conséquent l'augmentation de leur capacité d'investir aux Etats-Unis dans un contexte de marché financier imparfait

### **2.3. Ordre géographique**

Il existe plusieurs déterminants d'ordre géographique, dans notre cas, nous mettrons accent sur deux entre eux, qui sont les suivants :

#### **2.3.1. La stabilité politique et sociale**

Elle est considérée comme l'un des déterminants majeur pour les IDE. Les investisseurs cherchent avant tout un environnement politique et social stable.

Ainsi, si la probabilité d'une suite de coups d'Etat ou d'autres conflits (religieuse, ethnique) est élevée, même si le projet est rentable, il est probable que les investisseurs se désintéressent du pays en question. Mais dans le cas où les perspectives à long terme leur sont

---

<sup>30</sup> A. Marouane, D. Nicet-Chena et E. Rougier, « Politique d'attractivité des IDE et Dynamique de croissance et de convergence dans les pays du Sud Est de la Méditerranée », Calier du GRETHA, N°06-2007, Juin 2007, p5

favorables, ils opteront pour un investissement, tout en réduisant leur implantation au minimum, en observant l'évolution de la situation du pays.

### **2.3.2. Accès aux ressources**

Les firmes sont sensibles aux caractéristiques exogènes des territoires. Chaque pays, chaque région dispose de dotations naturelles influençant la productivité et le profit des entreprises. De même, la présence de terre à cultiver, de ressources minières, d'un accès à la mer d'un fort ensoleillement ou tout autre avantage naturel influencent les entreprises étrangères. Généralement, elles ont tendance à s'installer là où l'environnement leur est favorable pour une production bien déterminée.

## **Section 3 : L'impact des IDE sur le pays d'accueil**

L'implantation ou la création d'une filiale permettent aux pays d'accueils (hôtes) l'acquisition des biens faits de ces derniers, cause des retombées qui déterminent le bon fonctionnement des investissements directs étrangers qui diffèrent les uns des autres.

L'impact des IDE sur le pays d'accueil peut-être fait à plusieurs niveaux, que ça soit au niveau de transferts de technologies, de l'emploi...

Cependant, cet impact peut-être des fois favorable ou défavorable, tout dépendra du pays en question.

### **1. Les transferts de technologie**

Le rôle des IDE a été évoqué par plusieurs auteurs comme étant un facteur essentiel de transfert de technologie des pays développés vers les pays en développement à côté de son rôle moteur dans les échanges commerciaux. Le transfert de technologie est lieu, lorsqu'une société étrangère acquiert une part considérable de capitaux d'une autre société dans un autre pays différent de la société absorbante ou par l'implantation, procède à une amélioration technologique par le remplacement des anciennes machines par des nouvelles, mais aussi le partage de ces savoir-faire, dont le pays hôte en bénéficiera de ce dernier. Ainsi nous parlerons de transferts de technologie.<sup>31</sup>

---

<sup>31</sup> Walid BELAZREG « IDE, externalités internationales de R&D, capacité d'absorption nationale et croissance de la productivité. Cas des accords de libre-échange euro méditerranéens. Exemple de la Tunisie, Maroc et de la Turquie, Université de Nice-SOPHIA ANTIPOLIS, 2007/02, p16

En d'autre terme, le transfert de technologie peut être alors considéré comme le passage d'une technologie d'une entreprise à une autre, et dans le cas de transferts internationaux, d'un pays à un autre.

Selon les Nations Unies, le transfert de technologie « est le transfert des connaissances nécessaires à la fabrication d'un produit, à l'application d'un procédé ou à la prestation d'un service, et ne s'étend pas aux transactions comportant la simple vente ou le simple louage de biens. »<sup>32</sup>

Ce transfert technologique vers le pays d'accueil va permettre aux firmes locales d'améliorer leur productivité à travers le contact avec les entreprises étrangères, d'améliorer leur savoir-faire, de réduire les distorsions monopolistiques et d'introduire une efficience technologique plus élevée et plus performante. Ainsi d'une façon récapitulative, par transfert de technologie nous sous-entendons un ensemble d'activités dont l'objectif est d'aider une entreprise ou une institution à maîtriser les compétences et les aptitudes nécessaires pour l'utilisation efficace d'une nouvelle technologie. Donc, transférer une technologie revient à mettre l'acquéreur en position de reproduction de certains processus de production tout en étant capable de l'expliquer et de la formaliser. Le transfert de technologie entraîne obligatoirement, entre autres, des transferts de connaissances et de savoir-faire tacites et organisationnels.<sup>33</sup>

Généralement, les firmes multinationales investissent à l'étranger et transfèrent à leurs filiales tout un paquet technologique, pour que ces dernières puissent améliorer leurs productivités et se doter d'un savoir-faire managérial, afin d'être compétitive mais aussi pour bien structurer sa filiale.

Blomstrom et Sjöholm (1998) soulignent que, lorsque les FMN s'installent sur le marché national, elles y apportent une partie de leur propriété technologique qui constitue leur avantage spécifique et qui leur permettra d'être concurrentielles sur ce marché. C'est-à-dire rénové tous les facteurs productifs susceptibles de produire plus afin de rendre l'entreprise

---

<sup>32</sup>Daniel ROUACH, « Management de transfert de technologie : l'art de coopérer, innover, veiller », Ed PUF, 1999, Paris, p8

<sup>33</sup>Sommet mondiale sur le développement durable 2002 « Transfert de Technologie », p2

plus compétitive et concurrentielle sur le marché local pour la permettre d'acquérir une part de marché plus importante.<sup>34</sup>

Boukolia et Zatla (2000)<sup>35</sup> soulignent que le rôle principal attendu des IDE c'est le transfert de technologie au capital local et l'apprentissage de la main d'œuvre, à travers les processus de « learning by doing », qui signifie le “savoir-faire” ou de « learning by watching », le “savoir-regarder”. L'idée est confirmée par plusieurs autres auteurs comme Van Pottelsberghe de la Potterie (1995); Coe et Helpman (1995).

Le caractère public, partageable et non rival de la connaissance technologique fait que la technologie se propage au-delà de l'inventeur initial (Romer, 1990). Les canaux de transmission de ces externalités sont multiples au niveau international. La technologie transférée peut être soit sous forme de produits (matériels et composants qui forment le produit final soit de procédés (équipements de production et outils, modes de gestion etc.). Dans les deux cas, ce transfert, intègre le savoir-faire et les compétences **humanware**: c'est l'aspect tacite de la technologie.

Cependant, il existe deux types de transferts de technologie ou d'externalité de connaissances, l'un appelé l'externalité verticale et l'autre l'externalité horizontale. Ces externalités ont tous les deux, des objectifs différents

- ✚ **Les externalités verticales:** c'est lorsque la technologie est transmise de la recherche au développement puis à la production. Ceci suit des étapes progressives d'invention, d'innovation et de diffusion. Ce transfert peut être par exemple entre un institut de recherche et une entreprise.
- ✚ **Les externalités horizontales:** dans ce cas une technologie déjà mise en œuvre est transmise d'un environnement à un autre. Le but ici n'est pas la commercialisation de la technologie mais l'extension de ses domaines d'application ; dans ce cas, les entreprises essayent de maximiser la rentabilité de leur technologie, chose qui ne serait pas possible sur le marché local. Ce transfert est très commun entre pays développés et pays en développement où la technologie n'est pas améliorée mais modifiée pour se conformer avec les conditions environnementales locales.

---

<sup>34</sup> Walid BELAZREG « IDE, externalités internationales de R&D, capacité d'absorption nationale et croissance de la productivité. Cas des accords de libre-échange euro méditerranéens. Exemple de la Tunisie, Maroc et de la Turquie, Université de Nice-SOPHIA ANTIPOLIS, 2007/02, p17

<sup>35</sup> Idem, p17

Les **spillovers**(les retombées) peuvent se matérialiser sous plusieurs formes technologique, tantôt comme une formation du personnel local ou un ensemble d'atout qui bénéficieront les entreprises locales à travers le **turnover** (la rotation du personnel dans une entreprise), le contact des filiales étrangères avec les entreprises sous-traitantes locales permet indirectement à créer un climat de concurrence sur le marché local, en incitant les entreprises locales à améliorer leurs productivités tout en introduisant une nouvelle technologie plus performante et une introduction de modes de gestion.<sup>36</sup>

Nombreuses sont les études empiriques qui ont été faites sur l'impact des IDE sur la productivité des pays hôtes via le transfert technologique. Koizumi (1977) a été le pionnier dans la tentative de modélisation du phénomène de diffusion internationale de transfert de technologie par les IDE. Toutefois son apport n'explique pas vraiment le mécanisme de cette diffusion et, de surcroît, omet le problème des préalables institutionnels et économiques favorisant l'attrait des capitaux étrangers.<sup>37</sup>

Wang et Blomstrom (1992), développent un modèle dans lequel le transfert technologique international par l'IDE est conçu comme un phénomène d'équilibre endogène, résultant, de l'interaction stratégique entre les filiales des firmes multinationales et les firmes domestiques.<sup>38</sup> Le modèle de Wang et Blomstrom accorde une attention particulière aux conditions préalables favorisant l'attrait de l'IDE à haute technologie.

Findlay (1978) insistait déjà sur le rôle des IDE dans la hausse de la productivité dans le pays hôte à travers la diffusion des techniques de management et des technologies provenant des firmes étrangères qui sont considéré sur la frontière technologique. Tout récemment, les études ont été faites, afin de déterminer les effets positifs des IDE sur la productivité, nous notons celle de Blomstrom et Persson (1983) et de Blomstrom (1986), les études de Mansfield (1990) et Baumol (1993) qui souligne que le transfert technologie joue

---

<sup>36</sup> Walid BELAZREG « IDE, externalités internationales de R&D, capacité d'absorption nationale et croissance de la productivité. Cas des accords de libre-échange euro méditerranéens. Exemple de la Tunisie, Maroc et de la Turquie, Université de Nice-SOPHIA ANTIPOLIS, 2007/02, p18

<sup>37</sup> Philippe DELALAND (collection coopération et développement), « Entreprise et transfert de technologie », Ed Economica et ACCT, 1987, p200

<sup>38</sup> Daniel ROUIACH et Joseph KLATZMANN, « Que sais-je : les transferts des technologies », Ed PUF, 1993, p125

## Chapitre I : Cadre conceptuel et théorique des investissements directs étrangers (IDE)

---

un rôle importantsur la productivité d'une économie à l'extérieur qui est une source de croissance.<sup>39</sup>

LIU (2008) souligne deux effets de l'IDE sur l'économie du pays d'accueil, le premier est que l'IDE facilite le transfert de technologie, le second est que les **spillovers** technologiques baissent à court-terme le niveau de la productivité des firmes domestiques, mais suivi par effet inverse à long-terme. Ces études ont montré que les IDE peuvent avoir un effet significatif sur le pays d'accueil en matière de transfert technologique à travers ces externalités, différentes quelles sont.

Ainsi, d'autres études effectuées sur les pays en développement ont montré des effets non significatifs des IDE sur le pays d'accueil comme l'étude de Van Pottelsberghe de la Potterie et Lichtinberg (2001) qui ne trouvent pas un effet positif des IDE provenant des pays intensifs en R&D sur la productivité. Toutefois, il ne peut ne pas avoir un transfert de technologie, lorsque le pays d'origine détient un avantage plus que proportionnelle en matière de technologie sur le pays hôte, là où se trouve sa filiale. Généralement les pays concernés sont ceux de la méditerranéen (Maroc, Tunisie, Turquie et Algérie), mais aussi les pays africains.<sup>40</sup>

De ce fait, La technologie apportée par une multinationale peut être insuffisante ou inadaptée aux besoins du pays d'accueil. Les méthodes de production basées sur une technologie moderne et sophistiquée par exemple (méthodes pour les quelques le pays d'accueil peut ne pas avoir de main-d'œuvre ou d'industries de soutien suffisamment compétentes) peuvent nécessiter un système de production intensif en capital qui peut ne pas déboucher sur une création d'emplois aussi massive que le gouvernement aurait pu le souhaiter. L'une des implications importantes du transfert de technologie moderne est que la multinationale peut finir par dominer l'industrie en utilisant son avantage technologique comme un frein efficace à l'entrée sur le marché d'entreprises nationales ou internationales.<sup>41</sup>

Néanmoins, le transfert de technologie reste un atout considérable pour les pays en développement, non seulement permet aux firmes locales de se doter d'une meilleure

---

<sup>39</sup>Walid BELARZREG « IDE, externalités internationales de R&D, capacité d'absorption nationale et croissance de la productivité. Cas des accords de libre-échange euro méditerranéens ». p19

<sup>40</sup>Bertrand BELLON et Ridha GOUIA, « Investissements directs étrangers et développement industriel méditerranéen », Ed ADIS, Economica et GREP, 1998, p212

<sup>41</sup>Noreddin BENFREHA, »Les multinationales et la mondialisation : enjeux et perspectives pour l'Algérie », Ed Dahlab, 1999, p199

technologie, pour une productivité meilleure, mais aussi une concurrence ardente, sans oublié une amélioration de l'économie du pays hôte

### **2. Le facteur Humain**

L'implantation des firmes multinationales représente un élément essentiel de la croissance et de la création d'emplois. Cette implantation permet aux entreprises de rester compétitives et contribuent ainsi à maintenir des emplois dans les pays d'accueil. La création d'emplois représente alors une des raisons majeures pour laquelle les pays souhaitent attirer des investissements étrangers sur leur territoire, dans le but de réduire le chômage dans leur pays.

La relation entre le capital humain et l'investissement direct étranger est double. Le capital humain est un facteur de localisation des IDE des entreprises multinationales (Lucas 1988 ; Meddeb et Drine 2000<sup>42</sup>), et joue également un rôle dans les retombées des transferts de technologies sur la croissance des pays hôtes.

L'existence d'aptitudes technologiques et d'un stock de capital humain conditionne l'assimilation du savoir-faire développé ailleurs. Les pays hôtes doivent disposer d'un stock minimal de capital humain et de savoir-faire qui leur permet l'assimilation de technologies étrangères.

Le niveau de capital humain joue ici un rôle primordial. En effet, la dotation en capital humain de niveaux différents joue un rôle de catalyseur dans les retombées des IDE des entreprises multinationales sur le taux de croissance de la productivité globale des facteurs.

Pour ces raisons on va étudier les effets de la multinationalisation sur l'emploi. Cela peut être abordé en deux niveaux ; en terme d'absorption du chômage et en terme d'amélioration de la qualité de la main d'œuvre.

#### **2.1. Absorption de chômage**

L'IDE crée des opportunités d'emplois dans les pays hôtes, et ce de trois façons possibles. La première consiste à employer directement la population pour des opérations situées au sein de l'économie nationale. La deuxième s'effectue par les liaisons en amont et

---

<sup>42</sup> M. Ben Abdallah et R. Meddeb « Thèses » (interaction entre IDE, capital humain et croissance dans les pays émergents). Université-Paris I, année 2000. p10

en aval : les emplois sont créés dans les entreprises servant de fournisseurs, de sous-traitants ou de prestataires de services. Le troisième mode de création d'emplois passe par la croissance économique qui entraîne de nouveaux emplois à l'échelle nationale.<sup>43</sup>

Les emplois créés par les entreprises multinationales peuvent promouvoir la croissance et réduire la pauvreté de différentes façons (Asiedu, 2004). D'abord, les emplois créés par les entreprises multinationales ont un impact direct et indirect sur l'emploi à l'échelle nationale. L'IDE crée souvent de nouvelles opportunités d'emplois et des postes par les liaisons en amont et en aval avec des entreprises nationales. L'IDE a un effet multiplicateur sur l'emploi national. Selon les estimations d'Aaron (1999), l'IDE dans les pays en voie de développement a créé environ 26 millions d'emplois directs et 41,6 millions d'emplois indirects en 1997. De plus, l'emploi créé par les entreprises multinationales stimule les salaires dans les pays hôtes, du fait que les entreprises étrangères versent des salaires plus élevés que les entreprises nationales et que ce phénomène a généralement des retombées positives.<sup>44</sup>

La création d'emploi varie selon les secteurs attractifs des IDE. Cela revient à expliquer l'impact des IDE sur l'emploi à travers trois secteurs les plus attractifs aux capitaux internationaux ; secteur agricole, secteur textile, et les secteurs des industries manufacturières.

### **2.2. Amélioration de la qualité de la main d'œuvre**

Il faut souligner des entreprises dans la formation de la main d'œuvre. Cette formation représente un outil efficace pour renforcer la qualification de personnel, elle peut être sous forme de formation sur le cas (formation de la main d'œuvre recrutée) ou sous forme d'une formation à l'étranger. Avec ses différents types, la formation permet d'améliorer la qualité de la main d'œuvre et d'augmenter le niveau de connaissance des travailleurs. Ce qui leur permet d'être compétents et plus productifs et par conséquent une amélioration de leur production aura lieu en termes de quantité et surtout en termes de qualité.<sup>45</sup>

Suivant Blomstrom et Kokko (1996), « Le transfert de technologie entre les multinationales et leurs filiales ne s'opère pas seulement via les machines, le matériel, les

---

<sup>43</sup> Youssef El Wazani & Malika Souaf « La création d'emplois par les investissements directs étrangers au Maroc: un apport limité à la réduction du chômage et des flux migratoires », autrepap 2006, p12

<sup>44</sup> BEN AICHA Akram & Ayoub Hatem « Multinationales et Développement local: cas de câblage automobile dans la région de Sousse », ISG sousse-Maitrise, p40

<sup>45</sup> Idem, p40

droits de brevet et l'expatriation des gestionnaires et des techniciens, mais également grâce à la formation des employés locaux des filiales. Cette formation touche la plupart des niveaux d'emploi, depuis les simples manœuvres jusqu' aux techniciens et gestionnaires supérieurs en passant par les contremaîtres». <sup>46</sup>

Dans un article plus récent les mêmes auteurs insistent sur l'importance relative des FMN dans l'enseignement supérieur. En effet, les deux auteurs indiquent que « Bien que le rôle des FMN soit assez marginal dans l'enseignement primaire et secondaire, l'IDE pourrait néanmoins avoir un effet visible sur l'enseignement supérieur dans les pays hôtes. L'effet le plus important est probablement du côté de la demande... Cette demande de travail qualifiée par les FMN va encourager aussi les gouvernements à investir davantage dans l'éducation ou l'enseignement supérieur ». (Blomstrom et Kokko, 2003). <sup>47</sup>

Malgré, tous ces avantages cités, les IDE peuvent réagir négativement sur l'emploi. Les entreprises des pays en développement font des fois un effet de suremplois. C'est-à-dire, le nombre d'employé est supérieur aux nombres de postes ou de travaux existant, cela est dû à des relations parentales ou amicales que les dirigeants de ces entreprises mènent hors du travail. Ces employés sans tâche d'exécutions, profitent de la rémunération salariale (ils sont payés) ceci peut avoir comme conséquence une faillite au sein de ces firme. D'où l'acquisition de ces dernières par les firmes étrangères qui procéderont à un remaniement total de l'entreprise rachetée, dont les licenciements des travailleurs qui se retrouveront sans emploi et causeront une augmentation du taux de chômage.

Pour conclure, les effets sur l'emploi se trouvent largement dépendants du type d'activités délocalisés. D'où l'influence directe de l'IDE sur l'emploi varie d'un pays à un autre.

### **3. La Concurrence**

La diffusion de la technologie à travers la concurrence s'avère un mécanisme relativement complexe et dépend étroitement de la compétitivité des firmes locales.

---

<sup>46</sup> Marouane ALAYA «Thèse » (Investissement Direct Etranger et Croissance Economique : une estimation à partir d'un modèle structurel pour les pays de la rive Sud de la Méditerranée), C.E.D, Université Montesquieu-Bordeaux IV. p5

<sup>47</sup> Idem. p5

D'une part, l'IDE dispose de la potentialité d'améliorer la productivité des entreprises domestiques à travers son impact sur la concurrence. L'effet d'entraînement dû à la concurrence se traduit généralement de la façon suivante : la présence des FMN exerce une pression concurrentielle sur les entreprises domestiques. Cette pression oblige les firmes locales à devenir plus efficaces, performante et plus compétitives en rationalisant leur processus de production et modernisant leurs technologies [Sjöholm (1999)]<sup>48</sup>.

De plus, la compétitivité des firmes locales détermine la complexité des technologies qui seront transférées vers le pays hôte. Il est supposé que le cas d'une concurrence vive sur le marché domestique, les FMN seraient plus enclines à transférer vers leurs filiales à l'étranger leurs technologies les plus sophistiquées, les plus complexes.

D'autre part, dans certains cas, la présence étrangère pourrait s'avérer défavorables au développement du tissu économique local. En effet, l'entrée des FMN pourrait évincer du marché les entreprises locales qui ne sont pas en mesure de les concurrencer.

Cet impact négatif de l'IDE sur les entreprises du pays d'accueil a été mis en évidence par certaines études empiriques. Aitken et Harrison (1999) détectent la présence d'un tel impact négatif au Venezuela qui proviendrait de l'effet de « capture du marché » des firmes étrangères. La réduction des parts de marché des entreprises locales face à la concurrence des FMN pourrait les empêcher de bénéficier des économies d'échelle.

De plus, la perte des parts de marché des firmes domestiques pourrait également contraindre celles-ci à réduire leurs dépenses de R&D ou à rétrécir leurs champs d'activité ou vers une faillite dont celle-ci seront plus en mesure de produire, ni d'exercer leurs activités et seront à l'abandon au profit de qui voudront les acheter.

Par ailleurs, une forte présence des FMN pourrait également favoriser la concentration industrielle et déboucher sur des monopoles sur certains marchés qui jusqu'alors étaient de type oligopolistiques [Kokko (1996)]. Dans les industries où les firmes domestiques demeurent peu nombreuses et peu compétitives, les FMN risquent d'opérer dans des « enclaves » (zones franches) essentiellement reliées aux marchés internationaux. Dans les enclaves, les technologies utilisées ainsi que les produits fabriqués par les FMN diffèrent fortement de ceux des entreprises locales [Kokko (1994)].

---

<sup>48</sup> Selin OZYURT « Les investissements directs étrangers entraînent-ils des effets de débordement vers les pays en développement » 2 septembre 2008, p4

De cette manière, les possibilités d'interaction des firmes étrangères avec l'économie locale se trouvent très restreintes. Il est important de souligner que contrairement aux retombées positives à travers l'effet de contagion et de démonstration, les gains de productivité liés à la concurrence ne sont pas systématiquement proportionnels à l'intensité de la présence étrangère dans le secteur. Dans certains secteurs, une forte présence étrangère pourrait même signifier l'inaptitude des firmes domestiques à concurrencer les FMN et à absorber les technologies diffusées par celles-ci.

### **4. La croissance économique**

L'IDE est considéré comme un vecteur essentiel à une croissance économique solide et au développement, parce que le moteur même du développement économique réside dans le transfert et efficace et l'adoption des meilleures pratiques d'un pays à l'autre. L'investissement direct étranger s'est adapté à ce transfert et à sa transformation en croissance globale, en exploitant au mieux le capital humain (Klein Aaron et Hadjimichael, 2001).

L'IDE est une source d'accumulation des capitaux que ça soit en physiques ou en humains. Les IDE amènent des projets solides, soigneusement conçu, qui seront bénéfique pour les deux pays. La documentation existante identifie trois voies principales pouvant être empruntées par l'IDE en vue de promouvoir la croissance économique.

La première est la libération des contraintes de l'épargne nationale à travers les flux de capitaux étrangers. Dans ce cas, les investissements directs étrangers augmentent les faibles taux d'épargne nationaux grâce au processus d'accumulation des capitaux. En deuxième lieu, l'IDE est la principale voie d'accès du transfert de technologie. Ce transfert ainsi que les retombées technologiques entraînent une amélioration de la productivité et une exploitation des ressources plus performante, qui conduisent à la croissance. Troisièmement, l'IDE entraîne une augmentation des exportations résultant de capacités accrues et d'une plus grande concurrence dans la production nationale. L'analyse empirique de ce lien positif démontre qu'il est souvent censé dépendre d'un autre facteur portant le nom de « capacité d'absorption » et qu'il comprend le développement du capital humain, le type de régime commercial ainsi que le degré d'ouverture<sup>49</sup>.

---

<sup>49</sup> Marouane ALAYA « INVESTISSEMENT DIRECT ETRANGER ET CROISSANCE ECONOMIQUE : UNE ESTIMATION A PARTIR D'UN MODELE STRUCTUREL POUR LES PAYS DE LA RIVE SUD DE LA MEDITERRANEE » C.E.D, UNIVERSITE MONTESQUIEU-BORDEAUX IV, 2004, p18

Une théorie faite récemment montre que la croissance économique peut s'expliquer par la combinaison des sources de croissance à long-terme. Ce sont les hausses d'apports (de main-d'œuvre et de capital) et de productivité totale qui reflètent les progrès technologiques et autres améliorations de performance dans l'exploitation des ressources. Dans ce cadre de croissance « endogène », l'IDE peut contribuer de manière significative à ces trois composantes de la croissance. L'IDE augmente le stock de capital national et renforce l'accumulation de capital humain tout en accélérant les progrès technologiques dans les pays hôtes.

L'IDE joue un rôle important sur la croissance de la productivité. Les pays en voie de développement peuvent importer et reproduire les meilleures pratiques existantes dans des pays plus avancés et obtenir ainsi des taux de croissance économique record. Le transfert et l'adoption rapides de ces « meilleures pratiques » d'un pays à l'autre sont l'essence même du développement économique.

Ainsi, les IDE sont considérés comme un moyen de booster l'économie résidente, non seulement ils permettent aux pays hôtes de se développer que ça soit en matière de technologie (doter les entreprises acquises de nouvelle technologie plus performante), une diminution du taux de chômage (en recrutant les travailleurs nationaux), une concurrence rude entre les entreprises étrangères et résidentes, dont celles-ci procèderont à une amélioration de leur technologie pour une meilleure production afin de faire face aux entreprises étrangères sur le marché local.

### **Conclusion**

Nous pouvons dire que l'IDE la croissance, l'amélioration de la concurrence et d'innovation. Toutefois, les pays d'accueils doivent faire de telle sorte que les entreprises étrangères investissent chez eux, en mettant des facteurs d'attractivité plus conforme à leurs demandes, afin de bénéficier des avantages de celles-ci, tels que (le transfert de technologie, la création d'emplois, etc.).

## **Chapitre 2 : Les IDE en Algérie, Attractivité et Analyse des Effets**

## Chapitre 2 : Les IDE en Algérie, Attractivité et Analyse des Effets

Le processus de transition d'un système économique centralisé à une économie de marché a imposé au Gouvernement algérien, dès le début des années 90, une politique de réformes structurelles qui a rendu possible le rétablissement des équilibres macroéconomiques et la libéralisation de l'économie. Ces réformes ont permis d'améliorer certaines performances en termes de croissance du produit intérieur brut (PIB) et le développement d'un secteur privé plus dynamique, entraînant par conséquent un plus grand flux entrant d'investissements étrangers directs (IDE)<sup>1</sup>.

Au cours des dix dernières années, l'Algérie a obtenu des résultats positifs dans des secteurs, tels que les hydrocarbures, les télécommunications, la pharmacie, la sidérurgie et la chimie. Toutefois, ces années n'ont pas permis au pays de bénéficier significativement des externalités positives de l'IDE (créations d'emplois, transfert de technologie et de savoir-faire, accès aux marchés internationaux,...etc.)

Géographiquement, le pays est bien placé. L'Algérie dispose de richesses naturelles importantes, en particulier énergétiques, d'un marché de taille significative, d'un environnement macroéconomique sain et d'une main-d'œuvre abondante.

Pour cela, ce deuxième chapitre sera consacré à la politique d'attractivité et l'analyse des effets des IDE en Algérie. Il sera composé de trois (3) sections. La première section en parlera des cadres réglementaires des IDE en Algérie, dans laquelle nous mettrons l'accès sur les lois et des règlements sur les IDE en Algérie qui a été instauré au fil des années, sans oublié l'évolution des IDE dans le pays. La seconde section concernera sur les politiques d'attractivités des IDE en Algérie, afin d'expliquer quel est la politique ou les moyen que fournissent le pays pour attirer le plus des IDE possible. Ainsi notre dernière section sera basée sur les effets des IDE en Algérie.

### Section 1 : L'évolution des IDE en Algérie et étude de cadre réglementaire

Dans cette section, nous présenterons l'évolution des flux des IDE entrant en Algérie, puis une répartition sectorielle et par pays d'origine sera également étudié et enfin nous aborderons le cadre réglementaire et la promotion des IDE en Algérie.

<sup>1</sup>UERID Omar (L'investissement direct étranger en Algérie: Impacts, opportunités et entraves), Faculté des sciences économiques et de gestion Université de Biskra, N°3-juin 2008, p 33

## 1. L'évolution des IDE en Algérie

Trois périodes principales ont marqué l'évolution des IDE en Algérie. La première période est caractérisée essentiellement par l'orientation des IDE vers le secteur des hydrocarbures comme choix d'investissement. La deuxième est celle du recule et diminution des flux des IDE, cette période est caractérisée par la chute drastique des cours du pétrole en 1986 et la première tentative des réformes libérales. Finalement, la troisième est caractérisée par le retour des IDE avec une tendance à la hausse.

### 1.1. La première période (1971-1980)

Cette période reflète l'importance des IDE dans le secteur des hydrocarbures, suite à la décision prise par l'Algérie en 1971 d'ouvrir cette industrie aux capitaux étrangers, ceux-ci ont été massivement investis dans le raffinage, l'exploration, la production et le transport du pétrole et du gaz naturel.<sup>2</sup> Cependant, les autres secteurs étaient sous l'emprise de l'Etat qui se chargeait d'orienter l'économie nationale par le biais de programmes de planification d'où l'absence des IDE dans les autres secteurs. En effet cette période reflète l'importance des IDE dans le secteur des hydrocarbures près de 100% des investissements (IDE) sont concentrés dans le secteur des hydrocarbures<sup>3</sup>, mais l'attractivité de ce secteur s'est accrue suite aux chocs et contrechocs pétroliers des années 70 et 80.

### 1.2. La deuxième période (1980-1995)

Durant les années 80 jusqu'à l'année 94, la présence des IDE en Algérie était très limitée, elle est même parfois quasi-absente, A titre d'exemple, en 1981 les flux des IDE entrants ont connu une baisse drastique, ils ont passé de 349 million de dollars en 1980 à 13 millions de dollars en 1981. Les années 1993, 1994 et 1995 sont marquées par un flux d'IDE nul en dépit de la mise en place du code d'investissement en 1993 qui prévoyait une libéralisation du cadre législatif mais durant cette période l'Algérie ne représentait nullement le centre d'intérêt des investisseurs étrangers. Le choc pétrolier s'est accompagné d'une crise économique, la détérioration du cadre macroéconomique : taux de croissance négatifs soient (-0.67%), (-1%), (-1.2%), (-2.1%) et (-0.87%) en 1987, 1988, 1991, 1993 et 1994

---

<sup>2</sup> Fatima BOALAM, « Conduite de la politique de l'attractivité des IDE et modèle de développement de l'Algérie », 2010, p. 4.

<sup>3</sup> Fatima BOALAM, « l'investissement direct A l'étranger, le cas de l'Algérie », université Montpellier 1, 12 juillet 2010, p. 338.

respectivement, l'inflation entre 1990-1994 était plus de 16%, l'augmentation du chômage, réduction de l'activité, etc.<sup>4</sup>

### 1.3. La troisième période (1995-2015)

Cette période est marquée par la reprise des flux d'investissements qui résulte principalement de la détérioration de l'économie induite, notamment, par la baisse des prix du pétrole. Le Gouvernement ne pouvait plus assurer à lui seul le fardeau économique causé par la détérioration de la dette et par l'inefficience du système économique en cours. Ainsi, la mise en place de réformes macro-économiques (Annexe N°1) fiables a favorisé et accentué le désengagement de l'Etat par rapport à certains secteurs clé de l'économie nationale et a permis l'émergence d'un secteur privé dont le poids s'est rapidement accru dans l'économie.<sup>5</sup>

**Tableau N°3 : Evolution des Flux d'Investissements Direct Etrangers en Algérie 1995-2013**

En Million de Dollars

| Année<br>Variables | 1995  | 1996 | 1997 | 1998   | 1999   | 2000   | 2001    | 2002 | 2003 | 2004 |
|--------------------|-------|------|------|--------|--------|--------|---------|------|------|------|
| Flux Entrants      | 0,001 | 270  | 260  | 606,60 | 291,60 | 280,10 | 1107,90 | 1065 | 638  | 882  |

| Année<br>Variables | 2005 | 2006    | 2007    | 2008    | 2009    | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|--------------------|------|---------|---------|---------|---------|------|------|------|------|
| Flux Entrants      | 1145 | 1887,60 | 1742,90 | 2632,10 | 2746,40 | 2301 | 2581 | 1499 | 1691 |

Source : UNCTAD 2014 <http://unctadstat.unctad.org/> (03/06/2015)

**Tableau N°4 : Evolution des Stocks d'Investissements Direct Etrangers en Algérie 1995-2013**

En Million de Dollars

| Années<br>Variables | 1995    | 1996    | 1997    | 1998    | 1999    | 2000    | 2001    | 2002    | 2003    | 2004    |
|---------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Stocks Entrants     | 1670,57 | 1940,57 | 2200,57 | 2807,17 | 3098,77 | 3378,87 | 4486,77 | 5551,77 | 6189,77 | 7071,77 |

| Années<br>Variables | 2005    | 2006     | 2007     | 2008     | 2009     | 2010     | 2011     | 2012     | 2013     |
|---------------------|---------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| Stocks Entrants     | 8216,77 | 10104,37 | 11847,27 | 14479,37 | 17225,77 | 19526,77 | 22107,77 | 23606,77 | 25297,77 |

Source : UNCTAD 2014 <http://unctadstat.unctad.org/wds/TableViewer/tableView.aspx> (03/06/2015)

Bien que l'ambitieux programme de privatisations mis en place ait rencontré de nombreux obstacles (crise sécuritaire, chômage, poids du syndicat UGTA dans les rouages politiques, rigidités administratives, résistance des acteurs partisans de l'ancien système) qui ont considérablement ralenti sa mise en œuvre, les IDE ont été encouragés dans une certaine mesure par une nouvelle législation fiscale plus attractive et un cadre institutionnel d'appui

<sup>4</sup> CNUCED, examen de la politique de l'investissement-Algérie, 2004, P 07.

<sup>5</sup> Idem

plus approprié (Code des Investissements de 1993, amendé et complété par l'ordonnance de 2001). L'évolution favorable du flux des IDE en Algérie au cours des dernières années a renforcé la volonté politique des autorités algériennes. Dans l'ambitieux "Programme de soutien à la relance économique" lancé en 2001 pour une période de trois ans, la politique relative à l'investissement occupe une place prépondérante.

Par ailleurs, l'Etat algérien a pris des dispositions pour offrir un certain nombre de garanties aux investisseurs; c'est ainsi qu'il a ratifié de nombreuses conventions internationales ou bilatérales ayant trait à l'investissement. Cette volonté politique forte est un des déterminants qui a permis une reprise rapide des flux d'IDE dans de nombreux secteurs (télécommunications, agroalimentaire, chimie-pharmacie) et d'améliorer l'image de l'Algérie auprès du secteur privé international.

S'établissant à 1,48 Mds en 2012, les flux entrants d'IDE en Algérie ont diminué de -42% par rapport à l'année 2011. Cette baisse s'inscrivant dans le contexte plus large du faible dynamisme des flux d'IDE mondiaux en 2012, en diminution de -18,2% par rapport à 2011.

En 2012, les IDE à destination de l'Algérie ont représenté 0,7% de son PIB (1,3% en 2011). Les flux sortants ont été négatifs en 2012 selon la CNUCED. La faiblesse des flux d'IDE sortants algériens est imputable à l'obligation pour les opérateurs économiques algériens de disposer d'un agrément préalable de la Banque d'Algérie pour tout investissement à l'étranger.

Le stock d'IDE en Algérie s'est élevé à 23,3 Mds USD en 2012. En progression de 7% par rapport à 2011, il représente 11,2% du PIB (contre respectivement 49,4% et 73,8% au Maroc et en Tunisie). La part de l'Algérie dans le total régional (Afrique du Nord, Egypte comprise) s'élève à 11,8% en 2012 contre 11,6% en 2011.<sup>6</sup>

Une légère hausse en 2013, en s'établissant à 1,7 milliard de dollars contre 1,5 milliard de dollars en 2012, soit une augmentation de 13%. Le document de La CNUCED relève que "le gouvernement algérien a intensifié les efforts pour réformer le marché algérien et attirer davantage d'investissements étrangers". L'Algérie se classe en 13ème position sur les 54 pays du continent africain en termes de montant des IDE.

---

<sup>6</sup> Service économique régional, **les Investissements directs étrangers en Algérie en 2012**, publications des services économiques, Ambassade de France en Algérie. Novembre 2013, p1

Les flux d'IDE devraient se maintenir à 1,5 Mds USD en 2014 et en 2015. Au total, les prévisions du Fonds affichent ainsi une balance des paiements en déficit de -7,2 Mds USD en 2014 et de -14,5 Mds USD en 2015 (contre des excédents de 100 MUSD en 2013 et de 12,1 Mds USD en 2012). En dépit de cette évolution, l'Algérie dispose toujours de marges de manœuvres confortables: ses réserves de change s'établissent à 188 Mds USD fin décembre 2014 couvrant ainsi près de 3 années d'importations. La dette extérieure de l'Algérie est désormais résiduelle, à 1,9% du PIB en 2014, et le Fonds de régulation des recettes (FRR), libellé en Dinars, est doté de 4 429 Mds DZD (environ 55 Mds USD) soit 24 % du PIB selon les estimations de la LF 2015.

### 1.4. Répartition sectorielle des IDE

Les investissements étrangers ont connu une évolution remarquable au cours de ces dernières années. En ce qui concerne les investissements en partenariat entre des sociétés algériennes et étrangères, leur nombre est de 291 projets pour un montant de 722,5 milliards de dinars, (12,5% du montant global). Quant aux investissements directs étrangers (IDE), inscrits auprès de l'agence, ils ont totalisé 410 projets pour un montant de 803 milliards de dinars de 2002 à 2012, soit 16,3% du montant global.

**Tableau N°5 : Répartition des projets d'Investissements Etrangers réalisés 2002-2012**

| Secteur d'Activité | Nombre de Projets | Montant en Millions DA | Emplois |
|--------------------|-------------------|------------------------|---------|
| Industrie          | 220               | 599 200                | 23450   |
| Services           | 97                | 167118                 | 10363   |
| Tourisme           | 3                 | 13587                  | 1124    |
| BTPH               | 63                | 12082                  | 6698    |
| Santé              | 5                 | 6192                   | 737     |
| Transport          | 16                | 3991                   | 505     |
| Agriculture        | 6                 | 887                    | 82      |
| TOTAL              | 410               | 803057                 | 42959   |

**Source :** www.andi.dz

Le classement des investissements réalisés sur cette période par secteur montre que les investisseurs étrangers optent en général d'abord pour les secteurs des industries (hydrocarbures et de l'énergie), 56% en nombre, 74% en valeurs financières et 57% en emplois générés par apport à l'ensemble des secteurs d'activité. Par filières industrielles, il s'agit notamment des industries Agro-alimentaire, de la chimie-plastique et des industries du bois et papier et aussi une reprise des industries textiles.

Ces chiffres montrent l'intérêt que portent les investisseurs étrangers pour le secteur industriel notamment en termes de la rentabilité à court terme et aussi une forte valeur ajoutée au détriment des autres secteurs ou le retour sur l'investissement risque de prendre des années. Il y'a aussi d'autre domaines en considération comme les secteurs des services, du BTPH (soient 38% tout confondus en termes de nombre de projets), des transports qui (5% tout confondus) et qui occupe un nombre élevé de petits projets. En emplois générés ces quatre secteurs participent ensemble à raison de 41% par rapport à la structure globale.

Les secteurs les moins investis par les investisseurs étrangers relèvent des secteurs : Agricultures, santé et tourisme et qui participant dans une fourchette de 1 à 2% en nombre de projets réalisés.

### 1.5. Répartition des IDE selon la nationalité des projets

L'Algérie a permis d'attirer de nombreux investisseurs soit européens ou arabes grâce au politique géostratégique, le graphe suivant représente les pays d'origine des IDE qui affluent en Algérie.

**Tableau N°6 : Montants des projets selon la nationalité (2002-2012)**

| Désignation     | Nombre de projets | Montants (10 <sup>6</sup> DA) | Emplois créés |
|-----------------|-------------------|-------------------------------|---------------|
| Koweït          | 1                 | 98                            | 1 554         |
| Egypte          | 14                | 48                            | 2 220         |
| Chine           | 22                | 13                            | 621           |
| France          | 36                | 9                             | 3 393         |
| Hollande        | 3                 | 9                             | 8 831         |
| Arabie saoudite | 1                 | 7                             | 94            |
| Turquie         | 25                | 6                             | 2 481         |
| Allemagne       | 2                 | 5                             | 329           |
| Espagne         | 3                 | 3                             | 219           |
| Tunisie         | 11                | 2                             | 380           |
| Jordanie        | 9                 | 2                             | 174           |

Source : ANDI, <http://www.andi.dz/index.php/fr/bilan-des-investissements>.

Selon l'ANDI, en terme des montants investies, les pays arabes sont de plus en plus présents et occupent les premières places parmi les partenaires de l'Algérie. En effet, le Koweït s'inscrit dans la première place avec un seul projet dans le secteur des télécommunication « Wataniya Télécom »<sup>7</sup> d'un montant de 98 millions de dinars suivi par

<sup>7</sup> Racheté en 2012 par Qtel devenu par la suite en 2013 « Ooredoo ».

l’Egypte avec 14 projets pour un montant de 48 millions de dinars ses projets sont recensée dans les secteurs de l’industrie.

A titre d’exemple, le projet de la reprise de la cimenterie de Hammam dalaà à M’sila, de la construction, des télécommunication notamment dans la téléphonie mobile avec l’opérateur Orascom télécom Algérie (OTA) qui a investi le marché national depuis 2001, de l’agriculture, des transport et du tourisme.

Si on compare en terme de nombre de projets, la France reste le premier pays investisseur en Algérie avec 36 projets qui sont pour la plupart concentrés dans le domaine de l’industrie et des services, suivi par la Turquie avec 25 projets qui sont notamment dans le domaine du BTPH puis la Chine avec 22 projets. Pour les pays Européens ( Espagne, Allemagne), est remarqué un retard, avec respectivement 3 et 2 projets

## **2. Le cadre réglementaire et la promotion des IDE en Algérie**

En Algérie, l’évolution de la réglementation et de la promotion des IDE a connu plusieurs étapes et réformes.

### **2.1. L’évolution de la réglementation des investissements en Algérie**

L’investissement étranger en Algérie a fait l’objet de plusieurs textes juridiques après l’indépendance. Mais avec l’orientation idéologique, politique et économique du pays rendait inadaptées ces dispositions instaurées depuis le code de 1966. Le code de 1993 qui a permis l’instauration de nouvelles règles, en conformité avec des nouveaux objectifs tracés par la politique économique du pays.

#### **2.1.1. Le code de 1993 (décret législatif n°93-12 du 05/10/1993)**

Ce dispositif institutionnel et réglementaire est très incitatif. Il traduit la volonté du gouvernement d’attirer les capitaux étrangers dans les meilleures conditions. Cette loi repose sur les principes fondamentaux suivant<sup>8</sup>:

- Liberté d’investir pour les résidents et non-résidents ;
- Déclaration d’investissement comme procédure simplifiée ;

---

<sup>8</sup> KPMG Algérie, « Guide investir en Algérie », Edition 2013, p.48.

- Désignation du guichet unique de l'APSI, comme une autorité unique de soutien et assistance aux investissements ;
- Affirmations des garanties de transfert de capital investi et son bénéfice ainsi que la garantie de recours à l'arbitrage international ;
- Institution des dispositifs d'encouragement et d'incitation à l'investissement, fondé sur le régime général et les régimes particuliers.

### **2.1.2. L'ordonnance du 01-03 du 20/08/2001**

L'ordonnance du 20/08/2001 a été promulguée pour pallier aux résultats décevants en matière d'investissement en Algérie.

Ainsi, cette ordonnance a élargie le concept d'investissement, en étendant son champ d'application et en renforçant les avantages et les garanties pour les investisseurs, avec la simplification des formalités administratives liées à l'investissement.

Pour accompagner les investisseurs et promouvoir les investissements en Algérie, les pouvoirs publics ont décidé de créer plusieurs organes, à savoir l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI) (créée par l'article 21 de l'ordonnance n°01-03 du 20 août 2001) et qui constitue l'organe principal en matières d'investissement placée sous la tutelle du Conseil National de l'investissement (CNI) ( qui est créé par l'article 18), et le guichet unique créé par l'article 23, mais aussi la création du Fond d'Appui à l'Investissement par l'article 28 et qui est destiné à financer et à prendre en charge la contribution de l'Etat dans le cout des avantages consentis aux investissements notamment les dépenses des travaux d'infrastructures nécessaires à la réalisation de l'investissement.

L'ordonnance de 2001 a aussi élargie le champ d'intervention de l'investissement privé national et étranger à certain secteurs qui était exclusivement réservés à l'Etat et organise le cadre juridique des privatisations. Dans cette ordonnance la liberté d'investir est garantie mais limitée aux activités non réglementaire, c'est-à-dire celle qui ne sont pas soumises à une réglementation spéciale ou un régime de l'autorisation préalable (Hydrocarbures, création d'institutions financières ou compagnies d'assurance).

A cet effet, cette loi a aussi élargie le champ des investissements aux activités de production, de biens et services ainsi qu'aux investissements réalisés dans le cadre de l'attribution de concession ou de services et à l'exception du hydrocarbures, ou

l'investissement étranger est limité à des accords d'association avec l'entreprise publique SONATRACH.

### **2.1.3. L'ordonnance n°06-08 du 15/07/2006**

Cette ordonnance est le prolongement de l'ordonnance n°1-03 du 20/08/2001. Elle vise la simplification des procédures et la réduction des délais d'étude des dossiers pour les investisseurs qui sont à la charge de l'ANDI.

L'article 5 de cette ordonnance prévoit un délai maximum de soixante-douze (72) heures pour la délivrance de la décision relative aux avantages prévus au titre de la réalisation, de dix (10) jours pour la délivrance de la décision relative aux avantages prévus au titre de l'exploitation. Aussi, l'agence peut en contrepartie verser des frais pour le traitement des dossiers et dont le montant et les modalités de perception seront fixés par voie réglementaire.

### **2.1.4. Les nouvelles mesures (l'ordonnance n°09-01 du 22 juillet 2009).**

Ces mesures sont portées par la loi de finance Complémentaire de 2009 (ordonnance n°09-01 du 22 juillet publiée dans le journal officiel du 26 juillet 2009). Dans le cadre des mesures d'encadrement des investissements étrangers, cette loi comprend dans l'article 58 :

- La généralisation de l'obligation de la procédure de déclaration auprès de l'ANDI à tous les investissements directs étrangers en partenariat ;
- Dans tous les investissements réalisés en Algérie, la participation à l'actionnariat étranger est limitée à 49% du capital social, le reste étant détenu par des résidents algériens ;
- Pour les sociétés constituées après la promulgation de la loi de finance complémentaire pour 2009 en vue de l'exercice des activités de commerce extérieur, la participation algérienne minimum est fixée à 30 % ;
- Par ailleurs, cette loi introduit une nouvelle obligation pour les investissements étrangers, direct ou en partenariat, à savoir de dégager une balance de devises excédentaire pour le profit de l'Algérie, pendant toute la durée de vie du projet.

**En matière fiscale,** l'exonération d'IBS et de la taxe sur l'activité professionnelle TAP pour une durée de 5 ans ainsi qu'une bonification de 3% des taux d'intérêt applicables aux prêts

bancaires, pour les investissements créant au minimum 100 emplois au moment de démarrage de l'activité, ou ceux déclarés auprès de l'ANDI à compter du 26 Juillet 2009.<sup>9</sup>

**En matière foncière**, l'exclusion des investissements industriels des droits d'enregistrement, taxe de publicité foncière, actes administratifs et la révision des modalités de calcul de la redevance locative des concessions appartenant au domaine privé de l'Etat (de 5% à 1/33 de la valeur vénale du bien foncier).

Enfin, on notera l'amendement apporté à la loi n°13-01 relative aux hydrocarbures modifiant la définition d'hydrocarbures non conventionnels.<sup>10</sup>

## 2.2. Les organismes chargés de la promotion des investissements

Plusieurs organismes sont chargés dans la promotion et le suivi des investissements étrangers en Algérie, que ce soit au niveau des ministères ou des administrations relevant de ces ministères.

### 2.2.1. Le Conseil National de l'Investissement(CNI)

La création du conseil national de l'investissement (CNI)<sup>11</sup> est l'une des innovations majeures de l'ordonnance de 2001. Il s'agit d'un organisme placé sous l'autorité du chef du gouvernement qui en assure la présidence, mais il est placé auprès du ministre de la participation et de la promotion de l'investissement. Il a une fonction de proposition et d'étude et est doté également d'un véritable pouvoir de décision. Ses principales missions sont :

Au titre des fonctions de proposition et d'étude, on peut relever que le CNI<sup>12</sup> :

- propose la stratégie et les priorités pour le développement de l'investissement ;
- propose l'adaptation aux évolutions constatées des mesures incitatives pour l'investissement ;
- propose au gouvernement toutes décisions et mesures nécessaires à la mise en œuvre du dispositif de soutien et d'encouragement de l'investisseur ;
- étudie toute proposition d'institution de nouveaux avantages ;

<sup>9</sup> Journal Officiel N°78, **Loi de finances pour 2015 N°14-10**, le 31 Décembre 2014. PP 26,27

<sup>10</sup> Op Cit. P 22

<sup>11</sup> <http://www.mdipi.gov.dz/?conseil-national-de-l>.

<sup>12</sup> KPMG Algérie, « Guide investir en Algérie », Edition 2011, p.64.

Au titre des décisions que le CNI prend, figurent :<sup>13</sup>

- l'approbation de la liste des activités et des biens exclus des avantages, ainsi que leur modification et leur mise à jour ;
- l'approbation des critères d'identification des projets présentant un intérêt pour l'économie nationale ;
- la détermination des zones susceptibles de bénéficier du régime dérogatoire.

En outre, le CNI évalue les crédits nécessaires à la couverture du programme national de promotion de l'investissement, et encourage la création d'institution et d'instruments financiers adaptés et d'une façon générale, traite toute les questions en rapport avec l'investissement.

Tous les ministres en charge des dossiers et questions économiques sont membres du CNI. Ils assistent, en qualité d'observateurs seulement. Le CNI n'est pas une autorité administrative indépendante et ses décisions ou ces recommandation ne s'adressent pas directement à l'investisseur mais aux autorités en charge de la mise en œuvre des textes sur la promotion de l'investissement, en toute premier lieu l'ANDI.

### 2.2.2. Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI)

L'ANDI est un établissement à caractère administratif qui succède à l'ancienne Agence de Promotion, de Soutien et de Suivre de l'Investissement (APSI), elle est placée sous la protection du ministre chargé de la promotion des investissements et exerce sept(7) missions<sup>14</sup> :

- Une mission d'information
- Une mission de facilitation, en mettant en place le guichet unique décentralisé (GUD), identifie les contraintes à la réalisation des investissements et s'efforce de proposer un allègement des procédures et des réglementations relatives à la réalisation de l'investissement.
- Une mission de promotion de l'investissement : assure la mise en relation d'affaires des investisseurs non-résidents avec des opérateurs algériens, entreprend des actions d'information pour promouvoir l'environnement général de l'investissement en Algérie. A cet

<sup>13</sup> KPMG Algérie, « Guide investir en Algérie », Edition 2011, p.64

<sup>14</sup> <http://www.mdipi.gov.dz/?conseil-national-de-l->



effet, l'ANDI a créé une bourse de partenariat à l'intention de tout opérateur désirant investir en Algérie ou proposant un partenariat.

- Une mission d'assistance, consiste à organiser un service d'accueil et de prise en charge des investisseurs et la mise en place d'un service de vis-à-vis unique pour les investisseurs non-résidents et à les assister pour accomplir les formalités requises.
- Une participation à la gestion du foncier économique, se traduit par l'information des investisseurs au sujet de la disponibilité des assiettes foncières et la gestion du portefeuille foncier.
- La gestion des avantages : identifier les projets qui présentent un intérêt particulier pour l'économie nationale, vérifier l'éligibilité aux avantages, délivrer la décision relative aux avantages, établir les annulations de décisions et/ou les retraits d'avantages (totaux ou partiels).
- Une mission générale de suivi : assurer un service de statistiques, collecter les informations relatives à l'état d'avancement des projets en étroite collaboration avec les investisseurs, s'assurer du respect des engagements contractés par les investisseurs au titre des conventions (bilatérales et multilatérales) de protection des investissements et s'assurer au respect des engagements souscrits par les investisseurs durant la phase d'exonération.<sup>15</sup>

### **2.2.3. Le Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements (MIPI)**

Au titre de la promotion et de la mobilisation de l'investissement, le MIPI est chargé, entre autre d'attribution et d'élaborer une politique nationale de l'investissement et de veiller à son application. Dans ce domaine, le MIPI exerce ses missions à travers la direction générale de l'investissement (DGI).

### **2.2.4. Le guichet unique**

Le guichet unique est une institution décentralisée, puisqu'elle est créée au niveau de la wilaya<sup>16</sup>, siègent en son sein les représentants locaux de l'ANDI, des impôts, des domaines, des douanes, de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de l'environnement, du travail, ainsi que le représentant de l'APC du lieu où le guichet unique est implanté. L'investisseur étranger fait l'objet d'une attention particulière de la part du législateur. En premier lieu, le directeur du guichet unique décentralisé (GUD) est son interlocuteur direct et unique. Le

<sup>15</sup> KPMG Algérie, « Guide investir en Algérie », Edition 2011, p 67 et 68

<sup>16</sup> CNUCED. Algérie. Evaluation des capacités de promotion des investissements de l'Agence nationale de développement de l'investissement. CNUCED. NATION UNIES Genève, 2005.p8

directeur du GUD doit accompagner l'investisseur, établir, délivrer et attester du dépôt de la déclaration d'investissement et de la décision d'octroi des avantages. En troisième lieu, il doit prendre en charge les dossiers examinés par les membres du GUD et s'assurer de leur bonne finalisation, une fois acheminés vers les services concernés. L'ensemble des documents délivrés par le GUD faisant foi, toutes les administrations sont tenues de s'y conformer. Il existe actuellement quatorze guichets uniques décentralisés, implantés sur l'ensemble du territoire national (Adrar, Alger, Annaba, Batna, Bejaia, Blida, Constantine, Laghouat, Oran, Ouargla, Saïda, Sétif, Tlemcen, Tiaret)<sup>17</sup>.

## **Section 2 : la politique d'attractivité des IDE en Algérie**

L'État est le conducteur des politiques économiques, dont celle de l'attractivité dans une concurrence stimulée par la mondialisation, il doit garantir un environnement sain et favorable aux investisseurs étrangers et locaux et d'attirer le plus d'IDE possible pour assurer son développement et permettre à son économie d'être propice. « Il doit (l'État) concentrer son effort, celui des plus hauts responsables politiques comme celui de son administration à faciliter l'implantation des projets industriels, sans distinguer leur origine nationale [...] L'État doit veiller à la transparence des procédures légales et réglementaires et à l'absence de toute discrimination entre les investisseurs étrangers et locaux »<sup>18</sup>.

Dans cette section, nous tenterons de mettre en exergue les facteurs qui contribuent à rendre le pays plus attractif, mais aussi les obstacles qui freinent une entrée massive des flux d'IDE.

### **1. Les facteurs d'attractivité en Algérie**

L'Algérie dispose de plusieurs atouts pour attirer les investisseurs étrangers dont les principaux sont les suivants :

#### **1.1. Disponibilité des ressources naturelles et politique proactive de mise en valeur :**

La disponibilité des ressources naturelles représente un atout majeur pour l'économie nationale qui devrait pouvoir jouer un rôle géostratégique dans la région. En effet l'Algérie est

---

<sup>17</sup><http://www.ANDI.DZ/>.

<sup>18</sup> Michalet Charles Albert : « La séduction des nations ou comment attirer les investisseurs », Economica, 1999, p. 107-108.

un gros exportateur d'hydrocarbures (pétrole et gaz), où elle occupe la 15<sup>ème</sup> place en matière de réserves mondiales pétrolières (45 milliards de tonnes en équivalent pétrole pour les réserves prouvées en pétrole), la 12<sup>ème</sup> place en matière d'exportation et la 18<sup>ème</sup> en production. Ses capacités de raffinage peuvent atteindre 22 millions de tonnes/an, En 2004, la production pétrolière était de 1,9 million de barils par jour. Concernant le gaz, l'Algérie occupe la 7<sup>ème</sup> place dans le monde en matière de ressources prouvées, la 5<sup>ème</sup> en production et la 3<sup>ème</sup> en exportation. Véritable géant énergétique, l'Algérie, dispose de 50% de réserves, de 48% de la production totale et d'un impressionnant taux de 94% des exportations de gaz naturel, n'a pas de rivale dans la méditerranée, ou elle est classée premier producteur et exportateur de pétrole et de gaz naturel.<sup>19</sup>

L'Algérie est le 3<sup>ème</sup> fournisseur de l'union européenne en gaz naturel et son quatrième fournisseur énergétique total. Outre ces deux richesses, l'Algérie cache dans son sous-sol d'immenses gisements de phosphate, de fer, de zinc, d'or, d'uranium, de tungstène, de kaolin, de silicium, etc.<sup>20</sup>

De plus, l'Algérie a une position géostratégique permettant une proximité avec les marchés européen, africain et arabe en plus des 7 marchés frontaliers (Tunisie-Mali-Maroc-Libye-Niger-Sahara occidentale-Mauritanie).<sup>21</sup>

## 1.2. La taille de marché algérien

La taille du marché est l'un des déterminants les plus importants de l'IDE, elle est généralement mesurée par le PIB par habitant. Plusieurs études ont montré que l'augmentation du PIB est associée à une augmentation des entrées d'IDE dans le pays d'accueil. Selon le FMI, le PIB par habitant est passé de 5606 dollars en 2013 à 5886 de dollars en 2014<sup>22</sup>. L'augmentation des revenus est un signe d'une augmentation de la taille du marché et le pouvoir d'achat, ainsi l'Algérie dispose d'un revenu par habitant très important, ce qui laisse dire que la taille de son marché est très importante.

---

<sup>19</sup> M<sup>me</sup> KaCI CHAOUACH Titem « Les facteurs d'attractivités des investissements directs étrangers en Algérie : aperçu comparatif aux autres pays du Maghreb » Université MOULOUD MAMIMERI de TIZI-OUZOU, 26/07/2012, p135

<sup>20</sup> <http://www.andi.dz>

<sup>21</sup> <http://www.andi.dz/index.php/fr/raisons-pour-investir>.

<sup>22</sup> <http://www.aps.dz/economie/27283-le-pib-habitant-de-l-alg%C3%A9rie-en-l%C3%A9re-baisse-en-2014>.

### 1.3. Abondance des ressources humaines

L'Algérie a en sa possession un réservoir de ressources humaines important, formé de 75% de la population algérienne en âge de formation de plus l'éducation et la formation ont toujours été une préoccupation de l'Etat algérienne depuis l'indépendance, l'Algérie a opté pour une école gratuite et obligatoire. En effet, certaines données tirées de l'ANDI<sup>23</sup> peuvent expliquer les efforts déployés par les pouvoirs publics dans le but d'une formation de la ressource humaine :

- ✚ 8470 007 inscrit au collège ;
- ✚ Plus de 600 000 inscrits en formation professionnelle en Algérie ;
- ✚ 5.5%du PIB à l'éducation ;
- ✚ 40% comme taux annuel moyen de réussite au baccalauréat ;
- ✚ 25 500 000 diplômés depuis 1962, issus de 97 universités ;
- ✚ 1.5 millions d'étudiant dont 35000 inscrits en formation doctorale et 9000 dans le master ;
- ✚ près de 643 700 inscrits en formation professionnelle dont 200 000 diplômés, issue de 1213 établissements (instituts et centres).

### 1.4. Développement des infrastructures de base

L'Etat algérienne a inscrit le développement des infrastructures comme option stratégique durant les années 2000, pour la reconstruction de son image, l'Algérie a lancé plusieurs chantiers visant à établir une infrastructure de base favorable à l'attraction des IDE. En effet 112039 km de route ont été réalisés dont 29573 km de route nationale, 31 aéroports ouverts au transport aérien dont 14 maritimes, 11 ports de commerce, 41 ports de pêche et un seul port de plaisance, 13 aéroports internationaux ont été achevés. La volonté du gouvernement s'est traduite dans le plan de soutien à la relance économique (PSRE 2001-2004), le secteur des travaux publics a bénéficié de programmes assez conséquents en matière de réalisation d'infrastructures, cet intérêt a été renouvelé pour les périodes (2005-2009) et (2010-2014). Des crédits importants lui sont consacrés dans le cadre du PCSC (programme

---

<sup>23</sup><http://www.andi.dz/index.php/fr/>.

complémentaire de soutien à la croissance) et aussi pour le programme d'investissement et d'équipements 2010-2014 avec une enveloppe globale dotée de 250 milliards de dollars.<sup>24</sup>

Par ailleurs, le plan complémentaire de soutien à la croissance 2010-2014 prévoyait :

- ✚ 5 à 10 milliard de dollars pour la restructuration et la modernisation industrielle ainsi que l'aide à la mise à niveau de 2000 PME ;
- ✚ 20 à 30 milliards de dollars pour les transports (renforcements de la flotte avia Algérie, achèvements des lignes de métro, tramways pour Alger et les grandes villes, électrification du rail ;
- ✚ Les secteurs de l'énergie, de l'habitat, de l'agriculture et pêche, de la recherche, enseignement et la santé, bénéficient dans le cadre de ce programme 2010-2014 de larges crédits d'investissements ;
- ✚ 30 à 50 milliards de dollars pour les travaux publics (achèvement d'autoroute Est-Ouest, modernisation des aéroports, nouveaux ports de pêche.

La plus part de ces projets ont vu le jour, surtout l'autoroute Est-Ouest qui a été d'une aide précieuse aux transporteurs routiers terrestre et a permis une réduction de temps de trajet de l'acheminement des marchandises à destination.

### 1.5. Les conditions économiques

Pour relancer son économie, l'Etat algérien a mis en place des politiques de développement et des stratégies sectorielles ambitieuses, ses actions sont résumées par l'ANDI, comme suite<sup>25</sup> :

- ✚ La nouvelle politique de relance industrielle mettant en avant 12 filières stratégiques telles que la sidérurgie et la métallurgique, les liants hydrauliques, l'électrique et l'électroménager la chimie industrielle, la mécanique et l'automobile, la production pharmaceutique, l'aéronautique, la construction et la réparation naval, le textile et l'habillement, mais aussi la sous-traitance.
- ✚ Le programme des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (solaire, thermique, biomasse et éolienne) visant la production de 22 000 MW à l'horizon 2030 ;
- ✚ Le schéma directeur d'aménagement touristique SDAT ;

<sup>24</sup><http://www.andi.dz/index.php/fr/>.

<sup>25</sup><http://www.andi.dz/index.php/fr/raisons-pour-investir>.

- ✚ Le programme de renouveau agricole et rural ;
- ✚ Schéma directeurs de développement des activités de pêche et de l'aquaculture à l'horizon 2025 ;
- ✚ Coûts des facteurs de production compétitifs.

Le tableau ci-dessous retrace les coûts de facteurs de production, celui du gaz naturel est compris entre 0,20 à 0,40 euros par thermie, dont une somme de 21,4 à 42,8 en dinars algérien (107 taux de banque), pour l'électricité 1 à 4 centime euros par kWh. La rémunération salariale est estimée entre 180 à 900 euros, dont le Smig fixé est 180 euros (19260DA). Toutefois, en Algérie, un (1) litre d'eau est plus cher qu'un (1) litre d'essence et du gasoil. Le prix de l'eau étant à 25Da (0,23 euros), alors que celui de l'essence et du gasoil est 21,4DA et 17,12DA soit (0,20 et 0,16 euros), tous ceux-ci peuvent faciliter les entreprises à s'y installer dans le pays.

**Tableau N°7 : Coûts des facteurs de production**

|               |                                               |
|---------------|-----------------------------------------------|
| Gaz naturel   | 0.21 à 0.40 euros/ thermie                    |
| Electricité   | 1 à 4 centime euros : kWh en moyenne          |
| Salaire       | 180 à 900 euro (le Smig est fixé à 180 euros) |
| Essence super | 0.20 euros /L, gasoil : 0.16 euro/L           |

Source : Données de l'ANDI, <http://www.andi.dz/index.php/FR/raison-pour6investir>

## 2. Les facteurs répulsifs à l'investissement en Algérie

Les investisseurs étrangers rencontrent d'innombrables difficultés à pénétrer le territoire Algérien. Ces obstacles sont d'ordre économique et extra économiques, les spécialistes de la question des IDE ont cité ce qui suit :

### 2.1. L'Algérie souffre d'un déficit d'image et de communication à l'étranger

Ce déficit d'image et de communication caractérise actuellement l'Algérie auprès des investisseurs privés étrangers. En particulier, le poids de l'État dans l'économie et le climat général des affaires sont perçus comme peu favorables à la création de richesse et donc à l'attraction d'IDE. De plus, les réformes achevées n'ont pas été présentées de manière claire aux investisseurs privés potentiels, une faible communication sur les réformes et par conséquent une mauvaise application des nouvelles règles et procédures, affectent

négativement et considérablement l'image que reflète l'Algérie à l'extérieur, influant ainsi sur l'attractivité du pays aux investisseurs étrangers.

## **2.2. Le système foncier complexe**

L'accès au foncier industriel demeure le spectre de tous les investisseurs nationaux et étrangers en raison de la rareté des assiettes foncières industrielles, notamment dans les principales villes (Alger, Oran et Annaba), et d'une politique de l'Etat qui oriente les investissements vers les villes les moins attractives, principalement les hauts plateaux. Parmi les obstacles liés à l'accès au foncier industriel, nous trouvons notamment le non-respect des délais d'enregistrement et de publication de l'acte de propriété une fois le contrat signé par les parties. Le nombre total des procédures nécessaires pour la construction d'un entrepôt est de l'ordre de 17 pour l'Algérie qui dépasse la moyenne enregistrée par la région MENA 14.4. L'obtention d'un permis de construction prend 204 jours, ce qui est considéré comme très long comparativement aux pays voisins (Maroc et Tunisie) qui enregistrent des délais de 93 respectivement pour l'année 2016.

En matière d'octroi de permis de construction, l'Algérie se classe à la 127<sup>ème</sup> en 2015 et gagne trois places en 2016 en revanche la Tunisie est classée au 85<sup>ème</sup> rang en 2015 qu'elle conserve en 2016, le Maroc se place à la 26<sup>ème</sup> place en 2015 et connaît une dégringolade et se place à la 29<sup>ème</sup> place en 2016.<sup>26</sup>

## **2.3. Ralentissement dans la mise en place du programme de privatisation**

La CNUCED, dans son analyse sur le climat de l'investissement en Algérie, constate que en raison d'un long héritage d'une économie centralisée et planifiée, et où le secteur public assumait un rôle important dans l'économie, certains segments de l'économie demeurent toujours sous le contrôle de l'Etat et le rythme du programme de privatisation s'est ralenti. Le secteur financier est l'exemple le plus révélateur puisque plus de 90% des banques publiques<sup>27</sup>, par contre les banques et les établissements financiers privés jouent un rôle marginal.

---

<sup>26</sup><http://francais.doingbusiness.org/rankings>. 2016 Le Groupe Banque mondiale.

## 2.4. L'absence de visibilité

L'absence de visibilité est l'un des facteurs également dissuasif à l'investissement. Par ailleurs, les données statistiques restent insuffisantes pour cerner les segments de marché et l'économie en générale.<sup>28</sup>

## 2.5. Complexité des procédures

Il faut beaucoup de documents pour créer une entreprise en Algérie. L'Algérie est classée parmi les derniers pays en matière de facilitations pour créer sa propre affaire<sup>29</sup>. La bureaucratie freine et décourage les petits investisseurs et entrepreneurs. Elle a aussi examiné les conditions de création d'entreprise, le nombre d'étape, la durée et les couts requis d'une société à responsabilité limités pour pouvoir débiter son activité. Enregistre une propriété n'est pas une mince affaire aussi, notons que le rapport qui recense 15 étapes contre 5 en Tunisie et seulement 4 au Maroc. Il faut patienter 51 jours pour l'enregistrement final, 46 jours au Maroc, 37 en Tunisie.

## Section 3 : Les effets des IDE en l'Algérie et présentation des grands contrats

Il sera présenté, dans cette section, les principaux effets des IDE détectés sur l'économie nationale et les principaux contrats signés par les autorités algériennes et les principaux Investisseurs Directs étrangers.

### 1. Les effets des IDE sur l'économie nationale

Il est difficile de faire une analyse précise de l'impact des IDE sur l'économie nationale, surtout que l'ouverture aux IDE ne s'est effectuée que depuis une dizaine d'années. Il sera proposé dans cette section une vue partielle sur les effets des IDE sur l'économie nationale.

<sup>28</sup> <http://www.algerie-dz.com/forums/archive/index.php/t-27006.htm/>, consulté le 18/04/2016 à 15 :05

<sup>29</sup> Le rapport de la banque mondiale (B.M 2015).

### 1.1. Les effets sur le capital et l'investissement

Depuis l'ouverture de l'économie algérienne aux IDE, le taux d'investissement brut en pourcentage du PIB est resté relativement stable jusqu'en 1999, où une baisse a pu être constatée. A partir de 2000, il est constaté un accroissement des IDE, mais à un rythme faible.

La contribution des IDE (en pourcentage) à la Formation Brute du Capital Fixe (FBCF) est restée très faible jusqu'en 2000 où elle a atteint à peine 2.47%. A partir de 2003 ce taux a commencé à connaître une augmentation significative.<sup>30</sup> Le tableau n°8 montre l'évolution des IDE et la FBCF entre 2000 et 2013.

**Tableau N° 8 : Flux d'IDE en pourcentage de la FBCF**

| Année | Entrants | Sortants |
|-------|----------|----------|
| 2000  | 2,47     | 0,12     |
| 2001  | 8,86     | 0,07     |
| 2002  | 7,64     | 0,71     |
| 2003  | 3,90     | 0,17     |
| 2004  | 4,30     | 1,23     |
| 2005  | 4,96     | -0,09    |
| 2006  | 6,62     | 0,13     |
| 2007  | 4,68     | 0,83     |
| 2008  | 5,27     | 0,64     |
| 2009  | 5,23     | 0,41     |
| 2010  | 3,93     | 0,38     |
| 2011  | 4,09     | 0,84     |
| 2012  | 4,74     | 0,30     |
| 2013  | 3,75     | 0,16     |

Source : données de la CNUCED 2015, tirées du site internet : (<http://unctadstat.unctad.org/wds/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=96740>), consulté le 30/04/2016

Les chiffres du tableau indiquent que les IDE ne représentent pas encore une source importante de financement des investissements en Algérie.

### 1.2. L'effet sur le transfert de technologie

Après l'indépendance l'Algérie a adopté un modèle de développement inspiré du modèle des « industries industrialisantes », où les transferts de technologies étaient inclus dans les contrats d'industrialisation. Les entreprises locales devaient compléter le processus de transfert par des efforts internes tout en mobilisant des ressources financières.

<sup>30</sup> Revue de Cnuced « Examen de la politique de l'investissement de l'Algérie », Genève, juillet 2004, p.19.

La fin des années quatre-vingt a mis fin au modèle de développement autocentré au profit d'une libéralisation de l'économie nationale, où l'investissement direct étranger est considéré comme une variable cruciale de transfert de technologie.

Selon la CNUCED (2004), le groupe Schneider Electric<sup>31</sup> a créé une école en octobre 2002 qui dispense des formations technique dans différent domaines (contrôle industriel, distribution électrique, etc.) par des formateur qualifié, pour assurer la formation de son personnel et celle de ses clients<sup>32</sup>.

Pour traiter du rôle des investissements directs étrangers dans le domaine de transfert de technologie, Bouzar et Tareb (2012)<sup>33</sup> ont examiné quelques exemples concrets en essayant, pour chacun, de mettre le point sur les actions entreprises pour permettre un transfert de technologie.

Le contrat de gestion établi entre l'Algérie et Suez Environnement<sup>34</sup>(2005), repose sur un transfert de savoir-faire et un plan de formation pour les 3000 employés de la SEAL.Ce transferts peut être apprécié par : <sup>35</sup>

- **La mise à disposition auprès de Seal des experts et managers de Suez Environnement pour la diffusion du savoir-faire :** Concrètement, le transfert de savoir-faire se traduit sur le terrain par la mise en place de binômes associant experts et managers de SUEZ Environnement aux cadres algériens issus de l'ADE et de l'ONA, qui pourront ainsi bénéficier en temps réel et de manière très pratique de leurs expériences. En outre, le développement de projets transversaux (Système d'information clientèle, Télé contrôle,...), qui associeront personnels expatriés et personnels locaux.

<sup>31</sup>Schneider Electric présente en Algérie depuis le début des années 90. En 2001, le potentiel du marché algérien a conduit le groupe à créer une filiale industrielle et commerciale, Schneider Electric Algérie, qui dispose d'un effectif de 80 personnes, dont 50 ingénieurs. Ce groupe renforce ses positions sur le marché algérien en négociant la création d'une joint-venture avec l'Entreprise nationale des appareils de mesure et de contrôle (AMC).

<sup>32</sup> Nation Unies « examen de la politique de l'investissement Algérie ». 2004, p21.

<sup>33</sup>Chabha BOUZAR et Fatima TAREB, « L'investissement Direct Etranger Et Les Transferts De Technologie Vers Les Pays D'Afrique : Cas De L'Algérie », p 3-10.

<sup>34</sup> Le contrat est signé en 2005, marquant le début de la mise en œuvre opérationnelle du projet initié en 2002. La structure nationale retenue à cet effet est une société par actions (SPA), la Société des Eaux et d'assainissement d'Alger (SEAL) dont les premiers actionnaires sont l'ADE (Algérienne des eaux) et l'ONA.

<sup>35</sup>Chabha BOUZAR et Fatima TAREB, « L'investissement Direct Etranger Et Les Transferts De Technologie Vers Les Pays D'Afrique : Cas De L'Algérie », p 9.

- **L'organisation du cycle de formation** : Un plan de formation est mis en place pour accompagner le transfert de savoir-faire sur le terrain. Des stages de formation standard ou spécifique seront réalisés sur site ou délivrés dans un centre de formation
- **L'appartenance à un réseau international de recherche et développement** : cela permet l'accès aux bases de données. En particulier, il permettra d'avoir accès à un réseau d'experts et de chercheurs de renommée internationale pour le soutien opérationnel en cas de crise.

En outre, Henkel-Enad Algérie créée en 2004 sous forme d'une joint-venture entre l'Entreprise nationale des détergents et produits d'entretien (ENAD), et Henkel France, filiale du groupe allemand Henkel a permis la création de l'emploi et la réalisation d'un programme de mise à niveau, qui a permis une amélioration sensible de la qualité des produits, grâce à l'acquisition et à l'amélioration des équipements existants. En outre, des transferts de compétence ont pu avoir lieu grâce à des programmes de formation, en interne, auprès de la maison mère, mais aussi par le biais de cabinets de formation algériens.<sup>36</sup>

Le contrat signé avec Renault stipule l'intégration et la formation de plus de 500 collaborateurs. Cette entreprise a permis de créer 250 emplois directs et 500 indirects.<sup>37</sup>

Cependant, les possibilités de transfert de technologie et de savoir-faire dans certains projets semblent ratées notamment dans le secteur de bâtiment et le projet de l'autoroute Est Ouest. En effet, Le pays aurait pu profiter d'un transfert de technologie dans le secteur de bâtiment si des équipes pluridisciplinaires d'algériens étaient intégrées au sein des équipes de constructeurs chinois venus réaliser des projets. La totalité du chantier de l'autoroute Est-ouest est attribué à des opérateurs étrangers, ce qui prive les entreprises algériennes d'acquérir un savoir-faire qui, demain, pourrait être exporté.<sup>38</sup>

D'après cette étude, nous constatons que, malgré les efforts fournis par l'Algérie en termes d'attractivité des IDE et de planification du processus d'industrialisation avec une nouvelle dimension, le pays reste dans une zone fragile comparativement à ses potentialités. A cet effet, la tendance des IDE en Algérie selon la répartition sectorielle, régionale et par type

<sup>36</sup>Chabha BOUZAR et Fatima TAREB, « L'investissement Direct Etranger Et Les Transferts De Technologie Vers Les Pays D'Afrique : Cas De L'Algérie » Revue, p 3-10.

<sup>37</sup>Une société mixte algéro-française (l'Algérie via la Société nationale des véhicules industriels (SNVI) et le Fonds national d'investissement détient 51% du capital de cette société et le groupe français les 49% restants) destinée à la construction et la gestion de l'usine Renault en Algérie est créée en janvier 2013.

<sup>38</sup>Chabha BOUZAR et Fatima TAREB, « L'investissement Direct Etranger Et Les Transferts De Technologie Vers Les Pays D'Afrique : Cas De L'Algérie » Revue, p 10.

d'implantation souligne que le contexte de transferts de technologie et d'amélioration de la productivité nationale est limité.

### 1.3. L'effet sur la balance de paiement

Les effets positifs repérables tiennent compte des entrées potentielles de capitaux, le développement des exportations, et la réduction des importations remplacées par la production locale.

Les effets négatifs sont diversement envisagés. Ils peuvent résulter d'une éventuelle ponction sur les ressources de crédit intérieur dans le cas où la firme se finance sur le marché local. Ou encore du rapatriement des profits, des paiements de royalties, des redevances et des dividendes, et d'une croissance des importations si l'offre locale. Ne couvre pas tous les besoins de la filiale.

L'Algérie attire des flux d'IDE entrants importants depuis quelques années, mais leur impact sur la balance des paiements commence à être critiqué et ressenti comme lourd. Effectivement, l'analyse de la balance des paiements montre bien que depuis quelques années, la sortie de capitaux sous forme de revenus (profits des sociétés étrangères pétrolières et autres) est supérieure aux flux entrants sous forme d'IDE. Le tableau n°9 montre l'évolution des flux d'IDE et les revenus de facteurs entre 2006 et 2014.

**Tableau N°9: Flux des IDE et des revenus des facteurs en milliards de dollars**

|                                                         | 2006  | 2007  | 2008  | 2009  | 2010  | 2011  | 2012  | 2013  | 2014  |
|---------------------------------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| <b>Revenus des facteurs nets autres qu'Intérêts (1)</b> | -6,18 | -5,41 | -6,28 | -5,88 | -4,85 | -6,25 | -7,50 | -8,00 | -8,01 |
| <b>dont revenus des compagnies pétrolières</b>          | -5,26 | -3,90 | -4,56 | -3,92 | -4,03 | -4,97 | -6,34 | -5,91 | -5,25 |
| <b>Investissements directs étrangers nets IDE (2)</b>   | 1,76  | 1,37  | 2,33  | 2,54  | 3,47  | 2,05  | 1,54  | 1,96  | 1,53  |
| <b>Différence entrants –sortants (2) – (1)</b>          | -4,42 | -4,04 | -3,95 | -3,34 | -1,38 | -4,2  | -5,96 | -6,04 | -6,48 |

**Source : Construit à partir des données de la Banque d'Algérie, Rapport 2010 et 2014.**

Les données de ce tableau montrent qu'à partir de l'année 2006, le solde des flux de capitaux est devenu négatif, en raison principalement de la sortie des revenus des sociétés pétrolières étrangères. Une amélioration est constatée en 2008 jusqu'à 2010. En 2011 le revenu à augmenter le solde des flux des capitaux est devenu aussi négatif en 2014. Cela est dû

au manque d'équilibre dans la balance commerciale et une forte baisse du service de la dette extérieure, et surtout celle des exportations non pétrolières sont très faibles sur l'économie nationale.

#### **1.4. L'effet sur le développement de l'industrie**

En 2014, le secteur des industries, où les investissements sont concentrés dans les filières de transformation industrielle, se place en pole position en valeur financière et s'affirme comme le plus grand pourvoyeur d'emplois, avec 1.845 projets totalisant un montant de 1.507 Milliards de Dinars soit 68,75%et 71.362 postes d'emplois soit 47,27% de l'ensemble déclaré.<sup>39</sup>

Cette tendance est la même au niveau des investissements conclus avec des étrangers, concentrés dans le secteur industriel à hauteur de 74 projets soit 70,49%, pour un montant de 156 Milliards de Dinars soit 91,5945% et générant 14.843 postes d'emplois soit 81,67% de l'ensemble des investissements en partenariat déclarés au cours de l'année 2014.

L'accroissement de ces investissements est observé au cours du deuxième semestre au niveau du secteur de l'Industrie, avec une hausse de 5,23%, passant de 899 projets à 946 projets du 1<sup>er</sup> au 2<sup>ème</sup> semestre 2014,

Les filières industrielles les plus investies sont les Industries Agroalimentaires représentant (26%) de l'ensemble des projets industriels déclarés, les Matériaux de Construction (22,38%), l'industrie Sidérurgique, Métallique, Mécanique et Electrique (17,13%), l'industrie Chimique (15,72%).

Ces résultats montrent bien la volonté de l'Etat à réussir la diversification et le développement des activités industrielles et révèlent d'importants marchés à conquérir dans divers domaines d'activité qu'il s'agisse des industries de transformation, des IAA, des industries extractives ainsi que d'autres secteurs.<sup>40</sup>

## **2. Les contrats récents signés entre l'Algérie et les partenaires étrangers**

Dans le dernier semestre de l'année 2014, quatre projets de partenariat ayant faits l'objet de conventions d'investissement signées avec l'ANDI conformément aux dispositions

<sup>39</sup> Revue ANDI NEWS, Bulletin trimestriel N°29. P 2 et 3. Disponible sur le site :

[http://www.andi.dz/PDF/REVUE\\_ANDI/ANDI%20NEWS%2029.pdf](http://www.andi.dz/PDF/REVUE_ANDI/ANDI%20NEWS%2029.pdf)

<sup>40</sup> Idem

de l'ordonnance 01-03, modifiée et complétée, ont été inaugurés durant le mois de Novembre 2014. Il s'agit de:<sup>41</sup>

### **2.1. L'entreprise de fabrication de véhicules Mercedes Benz de Tiaret**

Cette Société pour la fabrication des véhicules "Mercedes Benz" (SAFAV-MB) d'Aïn Bouhekif, dans la wilaya de Tiaret a été inaugurée le 26 octobre 2014. Ce projet est porté par la SAFAV-MB, société mixte créée en juillet 2012 et composée de trois principaux actionnaires. La partie algérienne détient 51% (Entreprise de Développement de l'Industrie Automobile – EDIV, 34% et la SNVI : 17%). La partie étrangère est représentée par le fonds d'investissement Emirati "Aâbar", et son partenaire technologique, le groupe allemand "Daimler" qui détiennent 49%.

Des ingénieurs formés en Allemagne veillent sur la formation des techniciens et la bonne marche de l'atelier-pilote qui comprend 7 plateformes pour le montage des véhicules 4x4 et 5 autres pour les véhicules utilitaires.

Cette usine devra, dans une première étape et durant les premières années, fabriquer différents types de véhicules utilitaires et 4x4, avec une production théorique annuelle de 6.000 véhicules de type «Mercedes Sprinter » destinés à tous les usages, 2.000 véhicules 4x4 de type «G.Class » de la catégorie « G ». Il est précisé que la technologie de fabrication des véhicules dans cette usine est la même que celle utilisée en Allemagne et en Autriche, une technologie qui sera transférée, afin qu'elle puisse être adoptée par la main d'œuvre algérienne.

L'usine comprend également un centre de formation dans la technologie automobile. Il est composé d'une salle pédagogique, d'un laboratoire d'apprentissage des langues allemandes et anglaise, 06 salles de cours, une salle de conférences multimédias ainsi que des ateliers de mécanique et un bloc administratif. Actuellement 120 stagiaires, diplômés des CFPA, suivent une formation au niveau de ce centre dans les spécialités de la mécanique

---

<sup>41</sup>Revue ANDI NEWS. Bulletin trimestriel N°28. P 10. Disponible sur le site : [http://www.andi.dz/PDF/REVUE\\_ANDI/ANDI%20NEWS%2028.pdf](http://www.andi.dz/PDF/REVUE_ANDI/ANDI%20NEWS%2028.pdf)

générale, de la mécanique auto, de l'entretien et de la carrosserie. L'usine s'étend sur une superficie de 104 hectares dont 44 bâtis.<sup>42</sup>

## 2.2. La Méga-Station de dessalement d'eau de mer d'El-Magtaâ d'Oran

Cette installation, considérée comme l'une des plus grandes au monde, utilise le procédé de l'osmose inverse. Elle est dotée d'une capacité de production de 500 000 m<sup>3</sup> d'eau par jour, quantité destinée non seulement à satisfaire les besoins de la wilaya d'Oran mais également des wilayas de Mascara, Tiaret, Relizane et Mostaganem.<sup>43</sup>

Ce projet, qui a coûté 491 millions de dollars, est porté par une Société par actions, la TMM SPA «Talhiyat Miyah El Magtâa», détenue à hauteur de 47% par la société Singapourienne qui a construit la station de dessalement, en l'occurrence Hyflux Menaspring Ltd, de 43% par l'Algerian Energy Company (AEC) et 10% par l'Algérienne Des Eaux (ADE).

La gestion de la station a été confiée pour une durée de 25 ans, à la société HOMA (Hyflux Operating Maintenance Algérie), qui a conclu un contrat avec TMM SPA et devra gérer la station d'El-Magtaâ.

## 2.3. L'usine d'ammoniac et d'urée dans la zone industrielle d'Arzew (Oran)

Située dans la zone industrielle d'Arzew à l'Est d'Oran, l'usine "Sorfert-Algérie" de production d'engrais d'ammoniac et d'urée, s'étend sur une superficie de plus de 37 hectares. Ce projet porté par "Sorfert-Algérie", co-entreprise d'un capital social de 200 millions de dollars, détenu entre le groupe Sonatrach (49%) et la société d'industrie et de construction "ORASCOM" (51%), a pour objet la réalisation et la gestion de deux unités de production d'ammoniac d'une capacité de 2.200 tonnes/jour et d'une troisième de 3.450 t/j d'urée. L'opération de production de ces deux produits adopte des techniques sophistiquées de traitement de l'eau et du gaz naturel. Le montant de l'investissement a été évalué à 1,6 milliard de dollars.<sup>44</sup>

---

<sup>42</sup>Revue ANDI NEWS, Bulletin trimestriel N°28. P 11. Disponible sur le site : [http://www.andi.dz/PDF/REVUE\\_ANDI/ANDI%20NEWS%2028.pdf](http://www.andi.dz/PDF/REVUE_ANDI/ANDI%20NEWS%2028.pdf)

<sup>43</sup>Idem, p 12.

<sup>44</sup>Revue ANDI NEWS, Bulletin trimestriel N°28. P 12. Disponible sur le site : [http://www.andi.dz/PDF/REVUE\\_ANDI/ANDI%20NEWS%2028.pdf](http://www.andi.dz/PDF/REVUE_ANDI/ANDI%20NEWS%2028.pdf)

## **2.4. Le Complexe d'ammoniac et d'urée d'Oran**

Ce nouveau complexe de production d'ammoniac et d'urée, fruit d'un partenariat algéro-omanais, porté par la compagnie pétrolière nationale Sonatrach et "Suhail Bahwan Group Holding" (SBGH), est doté d'une capacité de production de 4.000 tonnes/jour d'ammoniac générant une production de 7.000 tonnes/jour d'urée granulée.

Le complexe, qui jouit de l'autonomie au plan de la production d'énergie électrique et d'eau dessalée, se distingue également par son process fonctionnant dans le respect des normes les plus rigoureuses en termes de protection de l'environnement.

Plus de 500 postes d'emploi directs et 500 autres indirects seront générés à la faveur de la mise en service de cette infrastructure industrielle qui a aussi pour impacts de positionner l'Algérie parmi les fournisseurs importants d'urée et de satisfaire à moindre prix, la demande locale en ce produit.

L'usine qui s'étend sur une superficie bâtie de plus de deux hectares, a été réalisée par un consortium de sociétés japonaises et coréennes, pour un montant de plus de 2,7 milliards de dollars US.<sup>45</sup>

## **3. Les Rencontres d'affaires et Forums d'IDE**

Plusieurs rencontres et Forums Algéro-étrangers, ont été organisés par l'agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), regroupant de nombreux hommes d'affaires et officiels étrangers en visite d'affaires et de prospection d'opportunités d'investissement et de projets de partenariat en Algérie, dont notamment :

### **3.1. Rencontre d'affaires algéro –mexicaine**

La rencontre, qui s'est tenue le 23 Novembre 2014, a été organisée conjointement par la Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie et l'Agence Mexicaine de Promotion des Exportations, "Proméxico", sous le thème : "Le Mexique et l'Algérie, Opportunités d'Affaires et de Partenariat". Les possibilités d'un partenariat ont été discuté entre le Directeur Général de l'ANDI son homologue de Proméxico. Un protocole de coopération qui porterait essentiellement sur l'échange d'expertise, d'expérience et de savoir - faire en matière de

---

<sup>45</sup> Revue ANDI NEWS, Bulletin trimestriel N°28. P 12.

promotion de l'investissement a été signé. Les deux Directeurs Généraux ont convenu d'un échange de projets de protocole, afin d'amorcer ce nouveau partenariat.<sup>46</sup>

### 3.2. Forum d'affaires algéro-turc

La rencontre qui s'est tenue le 19 Novembre 2014 à Alger entre la délégation Turque et les décideurs de la politique économique a pour objectif d'explorer les opportunités de partenariat avec leurs homologues algériens.

Les secteurs pouvant faire l'objet de partenariats entre les entreprises algériennes et turques sont : la sidérurgie, la mécanique, le textile, l'électronique, la câblerie, le transport et la construction. Au-delà de ces opportunités identifiées dans ces secteurs, le Ministre a insisté sur la coopération en matière de formation, de renforcement des capacités techniques et managériales et d'expertise qui constituent un levier de première importance pour soutenir la performance des entreprises.

Quant aux investissements turcs, leurs montants ont dépassé la barre de 2,9 milliards de dollars, dont 2 milliards dans le secteur industriel, ce qui place la Turquie en deuxième position en matière d'investissements directs étrangers en l'Algérie. Selon la statistique de Monsieur le Directeur Général de l'Andi. Ces investissements ont permis la création de 23 000 nouveaux postes d'emploi.

Par exemple; l'aciérie de la société turque de droit algérien Tosyali Iron and Steel qui est considérée comme la plus grande usine sidérurgique privée en Algérie. L'usine, achevée après 19 mois de travaux pour un investissement de 750 millions de dollars, devait employer, dans la phase de démarrage, 1.000 personnes dont 550 Algériens. Sa capacité de production annuelle est de 1.250.000 tonnes de produits sidérurgiques.<sup>47</sup>

### 3.3. Le contrat signé entre Qatar et l'Algérie

L'entreprise Sider et le Fonds national d'investissement (51%) et l'entreprise Qatar international, permettant de créer une joint-venture, devrait accroître l'activité portuaire et générer des emplois, soit 3.000, durant la phase de réalisation, 1.500 emplois directs et 10.000 indirects durant la phase d'exploitation. Dans une première étape, le complexe produira deux millions de tonnes d'acier par an à partir de l'année 2017. La production devrait augmenter

<sup>46</sup>Revue ANDI NEWS. Bulletin trimestriel N°28 P 8.

[http://www.andi.dz/PDF/REVUE\\_ANDI/ANDI%20NEWS%2028.pdf](http://www.andi.dz/PDF/REVUE_ANDI/ANDI%20NEWS%2028.pdf)

<sup>47</sup>Leconews, « La Turquie a investi 2,9 milliards de dollars en Algérie », Nassima Benarab, le 19/ 11/2014.

progressivement pour atteindre cinq millions de tonnes à l'horizon 2019. Le complexe sidérurgique de Bellara, qui sera doté de deux aciéries et de trois laminoirs, est le plus important projet d'investissement entre l'Algérie et le Qatar.<sup>48</sup>

### **3.4. Inauguration de l'usine Cital d'Annaba et signature de 4 accords de coopération**

La réunion du Comité mixte économique France-Algérie (COMEFA) qui s'est tenue le 12 mai 2015 à Alger s'inscrit dans le cadre d'une « dynamique globale de promotion » des relations franco-algériennes. Cette réunion a été l'occasion pour les délégations ministérielles algérienne et française d'inaugurer à Annaba, l'usine Cital d'assemblage et de maintenance de tramways.

Quatre accords de coopération ont été signés. Ces accords portent sur le domaine de l'économie, qui demeure le secteur privilégié de coopération entre les deux pays, et plus précisément sur les secteurs de l'industrie et de la formation, il s'agit :

- 1- Un pacte d'actionnaires pour la création d'une société mixte de production de gaz industriel. Cette joint-venture est constituée du groupe industriel public des industries métallurgiques, IMetal, et du groupe français Air Liquide, conformément à la règle 51/49 du capital régissant l'investissement étranger en Algérie.
- 2- La création d'une société mixte entre l'Entreprise du Métro d'Alger (EMA) et le groupe français Systra, qui sera chargé de l'engineering des transports urbains en Algérie.
- 3- une prise de participation par la société française Otech dans le capital social de l'entreprise publique Irragris (filiale du groupe IMetal) spécialisée dans la fabrication de systèmes d'irrigation multifformes.
- 4- une convention de partenariat signée entre le ministère de l'Industrie et des mines et l'école française de management Skema pour la création d'une école supérieure de management en Algérie.<sup>49</sup>

<sup>48</sup> « Lancement du projet du complexe sidérurgique de Bellara ». <http://www2.horizons-dz.com/?Lancement-du-projet-du-complexe>

<sup>49</sup> Service économique régional, « Lettre Economique d'Algérie », N° 41 – mai 2015. PP 1-7. <https://www.tresor.economie.gouv.fr/File/414423>

**Conclusion**

La politique de l'investissement adoptée par l'Algérie, a évolué au rythme de réformes successives opérées à travers des mesures destinées, à libéraliser progressivement le régime du capital privé national et étranger. Sous l'impulsion du FMI et de la banque mondiale, ce mouvement de libéralisation s'est accéléré pour finir par donner corps aux maitres mots de ces institutions "laisser-faire le marché, s'insérer dans les échanges internationaux, libéraliser les flux de marchandises et de capitaux". A fini par s'imposer pour aboutir à la disparition de toute possibilité, pour l'État, d'agir sur les investissements entrants et leur orientation.

Mais les mesures prises dans le cadre de la LFC 2009 sont venues remettre en cause complètement le choix de l'ouverture économique. En effet, les mesures prises dans le cadre de la LFC 2009 ont surpris beaucoup d'acteurs internes et externes par leur radicalité, et ce en introduisant de fortes restrictions à la fois aux importations, à l'investissement étranger et au crédit à la consommation.

# **Chapitre 3 : Etude empirique des déterminants des IDE en Algérie**

### Chapitre 3 : Etude empirique des déterminants des IDE en Algérie

#### Introduction :

Ce chapitre sera basé d'un côté sur l'étude empirique des déterminants des IDE faite par les différents auteurs, dont nous mettrons accent sur l'étude empirique de Fatima Boualam concernant les déterminants qui influencent l'attractivité des IDE en Algérie, de l'autre nous ferons l'analyse de notre questionnaire. Par la suite, nous élaborerons un modèle afin de savoir quels sont les déterminants pouvant influencer les IDE en Algérie.

#### Section 1 : Les études empiriques des déterminants des IDE

Plusieurs travaux empiriques ont été faits sur les déterminants des IDE, pour déterminer les facteurs déterminants les plus adoptés à l'implantation des entreprises étrangères dans ces pays.

##### 1. Etudes des déterminants économiques

Dunning construit un mode simple dans lequel les firmes font le choix entre trois modalités de pénétration du marché étranger. Ce modèle a fait de lui le pionnier du « paradigme OLI », qui est basé sur trois critères, les avantages de propriété dont bénéficient la firme (ownership d'avantage), les avantages liés à la localisation dans le pays d'accueil (location advantages), les avantages d'internalisation (internalization advantages) qui conduisent une firme à investir à l'étranger. Ce phénomène se trouve dépasser de nos jours dans l'explication des IDE. Néanmoins, il reste le point de départ des analyses théoriques apportées par l'investissement stratégique et la nouvelle théorie du commerce international (NTCI). Pour s'internationaliser, les entreprises suivent deux stratégies, la stratégie horizontale et la stratégie verticale (pour plus d'information voir chapitre).<sup>1</sup>

Les résultats des études empiriques effectuées par plusieurs économistes ont permis de révéler une incertitude en relation avec les mesures de l'ouverture utilisées (niveau de droit de douane, taux d'ouverture et autres variés). Kravis et Lipsey, 1982 ; Déès, 1998, Singh et Jun, 1995) utilisent le ratio du commerce extérieur sur le PIB.

Selon Kamaly (2001), la taille du marché agit positivement sur les IDE de manière importante, car elle détermine le nombre potentiel de consommateurs existant dans le pays. Quant à la croissance du PIB, l'ouverture, le taux d'intérêt, l'instabilité de change, la stabilité

---

<sup>1</sup> [www.dz.strategies.f.d](http://www.dz.strategies.f.d).

politique et le développement financier n'ont pas le même poids que la taille du marché, ces derniers restent faibles.

Borensztein et al (1998), expliquent que l'impact de l'IDE repose sur le stock de capital humain du pays d'accueil. Un faible coût de travail peut s'expliquer par un nombre important de mains d'œuvres prêtes à travailler. C'est le but que recherchent les entreprises afin de minimiser leurs coûts de production et de faire des économies d'échelle. Ce faible coût de travail donne un avantage comparatif aux PED.

Lim (2001) établit une liste de facteurs affectant l'installation des IDE en récapitulant les arguments avancés dans les études portant sur les déterminants. Selon l'auteur, la taille du marché, la qualité des infrastructures, la stabilité économique et politique et les zones franches sont des facteurs importants pour l'attractivité des IDE, ainsi que d'autres facteurs, dont certains sont importants en fonction des stratégies mises en place par les firmes (IDE horizontaux ou IDE verticaux). Il indique<sup>2</sup> :

- ✚ **Les coûts de transports** : les IDE horizontaux sont nécessaires lorsque la distance entre le pays d'origine et le pays hôte est longue, mais aussi lorsque les coûts de transports sont élevés pour l'exportation, ce qui fait que l'entreprise sera désavantageuse en matière IDE vertical.
- ✚ **Les effets d'agglomérations** : font référence à la disponibilité des infrastructures, du degré d'industrialisation et des stocks d'IDE existants dans le pays d'accueil. Ils ont un effet positif sur les IDE horizontaux et que sur les verticaux.
- ✚ **Les incitations fiscales** : sont avantageuses pour les deux stratégies d'IDE, dont pour les IDE verticaux sont la minimisation des coûts de production, et pour les IDE horizontaux l'implantation (d'où l'exonération d'impôt ou de taxe durant un temps bien déterminé).
- ✚ **Les coûts de facteurs** : peut-être favorable pour les deux, dont la stratégie verticale est de réduire les coûts de productions et celle d'horizontale est de rechercher un coût de production bas, donc l'impact est positif pour les deux stratégies d'IDE.
- ✚ **Climat d'investissement** : une situation d'instabilité politique ou de d'instabilité économique rend les pays d'accueil peu attractifs pour tous Types d'IDE.

---

<sup>2</sup> BOUALAM Fatima « Investissement Direct à l'Etranger le cas de l'Algérie », université montpellier1, 12 juillet 2010, p111 et 112

🚩 **Ouverture commerciale :** la diminution ou la suppression des tarifs douaniers permettent d'attirer des IDE que ça soit des IDE horizontaux ou verticaux. L'ouverture commerciale exerce un impact positif sur les IDE.

De nombreuses études empiriques ont enrichi la littérature sur les déterminants potentiels et leurs effets sur les IDE (voir l'annexe N°2). Le tableau représente les différents déterminants des IDE examinés dans la littérature. Certains ont des effets positifs, d'autres agissent négativement ou soit neutres. Mais il est à remarquer que l'effet positif de la taille du marché sur les IDE est partagé par de nombreux auteurs, contrairement aux effets des autres déterminants qui restent modérés.

Benassy-Quéré et al (1999) trouvent que l'instabilité du taux de change nominal défavorise les IDE. Selon Russ (2007), la volatilité dans les variables fondamentales, tel que le taux d'intérêt nominal qui conduit à la volatilité dans les variables du taux de change peut avoir un impact sur le comportement d'entrée des FMN à travers les prix relatifs et que cette volatilité du taux d'intérêt peut influencer le comportement des FMN<sup>3</sup>.

Les travaux empiriques portant sur les déterminants d'IDE proposent toujours des variables explicatives de plus en plus nombreuses. Selon Fatima BOALAME, ces travaux souffrent de limites méthodologiques. D'après (Chakrabarti 2001), seule la taille du marché est stable et significative. D'autres auteurs tels que (Lim 2001 ; Levasseur 2001) se sont penchés sur la taille du marché, les coûts de transport, les effets d'agglomération, les coûts de facteurs, l'incitation fiscale, le climat d'investissement et l'ouverture commerciale.

L'étude empirique de ces facteurs déterminants des IDE montre que les firmes choisissent les stratégies d'IDE en fonction de leur motivation ou de leur degré d'implantation dans les pays d'accueil. Nous essaierons de vérifier si ces facteurs déterminants des IDE comme le montré les études empiriques ont eu une influence sur l'attractivité des firmes étrangères installées en Algérie. Enfin pour voir les effets de ces déterminants sur les firmes étrangères résidentes dans le pays, nous procéderont par l'analyse des questionnaires que nous avons distribués dans quelques entreprises. Cette analyse nous permettra de déterminer notre travail afin de comprendre réellement les motivations des firmes étrangères existantes à choisir l'Algérie comme pays hôte, ce qui fera l'objectif de notre deuxième sous-section.

---

<sup>3</sup>BOUALAM Fatima « Investissement Direct à l'Etranger le cas de l'Algérie », université montpellier1, 12 juillet 2010, p116

Fatima Boualam a fait une étude empirique sur les déterminants qui sont susceptibles d'influencer les IDE en Algérie, elle les a classés sous deux formes dont les déterminants économique et déterminant institutionnels. Elle s'est référée au modèle des MCO pour monter les facteurs influant les IDE en Algérie, elle décortique, un par un, ces différents déterminant.

L'ouverture du marché peut avoir un impact positif sur l'IDE, car elle est mesurée par le ratio des échanges rapporté au PIB, donc le laissez-faire et laissez-aller, (libre circulation des biens et services). L'infrastructure peut être favorable pour l'entrée des IDE, car celui-ci permet aux entreprises de coordonner leurs activités de production à l'échelle internationale par le moyen de la télécommunication. On peut s'attendre à un signe positif de sa part. Le capital humain quant à lui, dégage un risque positif. Il permet de renseigner les investisseurs sur le nombre de taux de scolarisation et le nombre de personnes susceptibles de travailler. Un fort taux d'inflation montre l'instabilité de l'économie, alors que les investisseurs recherchent une économie stable, donc selon FATIMA BOUALAM on peut s'attendre à un signe négatif de sa part. Quant au taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) donne un signe positif, car il donne une mesure de la taille du marché. Concernant le taux de change réel. Fatima Boualam se dit indécise, car un taux de change élevé dans le pays d'accueil pousse les investisseurs à investir si la production est vendue en interne, mais à l'externe (exporter), cet avantage sera néfaste. Il existe une relation positive entre l'IDE et le crédit domestique accordé aux secteurs privés, car un système financier peut assurer convenablement le crédit nécessaire à l'attractivité des entreprises privées. Les réformes structurelles ont un impact positif sur les IDE, car l'un des objectifs du PAS est la libéralisation du marché que ça soit en interne ou en externe, ainsi que l'attractivité des IDE.

FATIMA BOUALAM fait une étude empirique sur les déterminants institutionnels comme suite :

Le niveau de la bureaucratie montre que les autorités publiques sont indifférentes entre les entreprises privées ou publiques, mais aussi celle d'étrangers (pas de favoritisme). Il y a une relation positive entre l'IDE et la qualité de la bureaucratie. Les conflits ethniques peuvent jouer un rôle négatif sur l'IDE, car ils reflètent le degré des tensions existant entre les différentes races, quant aux conflits internes, il montre un malentendu entre le pouvoir politique et jouent sur la gouvernance, on peut s'attendre à un effet négatif de sa part sur les IDE, les conflits externes montrent un malentendu entre les différents pays concernés

(diplomatie, restrictions commerciales, sanction. Etc.). Il est attendu un risque négatif de la relation entre l'IDE et les conflits externes. La corruption engendre des distorsions dans l'environnement économique et financier, elle réduit l'efficacité du gouvernement et des affaires, et démotive les IDE, un signe négatif est attendu. L'implication des militaires dans la politique indique une situation de conflit et diminue la responsabilité démocratique. Il existe un signe négatif. FATIMA BOUALAM parle de l'existence d'un signe positif entre l'IDE et la tradition du respect de la loi de l'Etat de droit, car la variable mesure l'impartialité et le degré du respect de la loi. Quant aux profits d'investissement, montre l'évolution du risque d'investissement que le risque politique ne couvre pas, cette variable agit positivement sur l'IDE selon elle. Elle parle d'un signe négatif entre l'IDE et l'implication des organisations religieuses dans la politique, car cette variable montre aussi la domination de la société par un seul groupe religieux en excluant les autres religions dans le domaine politique, elle parle aussi d'existence d'un signe négatif entre les conditions socioéconomique et l'IDE, car cette variable montre une pression socioéconomique qui conduit le pays dans une situation d'insatisfaction. La stabilité du gouvernement est le respect de l'engagement tenu par le gouvernement ainsi que sa durabilité. Fatima Boualam a dit qu'on peut s'attendre à un signe positif entre cette variable et l'IDE. La responsabilité démocratique mesure le degré de la démocratie dans un pays, plus le pays démocratiquement, plus il attire les IDE, d'après elle, il existe un signe positif entre cette variable et l'IDE.

## **2. Analyse des résultats de l'enquête menée dans la wilaya de Bejaia**

Notre questionnaire (voir annexe N°3) a pour objectif de collecter les informations au niveau de différentes entreprises étrangères installées en Algérie, afin de répondre à notre problématique. Le nombre de secteur visé est de 20 entreprises, mais malheureusement, il n'y a que cinq (5) entreprises qui ont répondu à notre questionnaire. Cette analyse s'effectuera par secteur.

### **2.1. Secteur d'assurance**

#### **L'AXA**

La société AXA, est une compagnie d'assurance française installée en Algérie de plus de 4 ans, et qui dispose d'un capital de 2 milliard de dinars et d'un effectif de plus de 200 employés. L'origine de son effectif est diversifiée entre les étrangers et les locaux, elle vise sur un investissement à long terme. Selon AXA, le choix de l'Algérie a été fait sur sa taille de marché, mais aussi sur le risque formulé par la COFACE qui décrit l'Algérie comme un pays

moyen risqué où règne la stabilité politique. Cette société s'inscrit dans le cadre d'un programme de privatisation, son siège se situe à HIDRA. Depuis son installation jusqu'à nos jours, elle a créé plus de 200 emplois (ingénieur, directeur et ouvrier). AXA a créé un climat de confiance avec sa clientèle. Elle ne vise pas seulement que l'Algérie, mais aussi d'autre pays, sa part de marché est moyenne et elle juge positivement l'évolution du climat d'investissement en Algérie.

## 2.2. Secteur Bancaire

Nous analyserons banque par banque

### La société générale Algérie

La société générale Algérien est une entreprise bancaire, dont son pays d'origine est la France, cette société s'installée en Algérie depuis 1999, qui dispose d'un capital de 10.000.000.000 da. L'origine de son effectif est locale, son effectif est plus de 200 employés. Leur choix de l'Algérie comme pays hôte est basé sur des critères tels que la disponibilité des ressources naturelles, la taille du marché et la position stratégique, mais aussi à cause des incitations d'investissement que l'Algérie offre à ; ses banques. L'investissement de cette banque s'inscrit dans le cadre d'un programme de privatisation. Selon la société générale, il existe d'autres pays plus attractif que l'Algérie qui sont (pays du Golf et asiatiques), ils sont plus attractif que l'Algérie à cause de leur taille et potentielle du marché qui est supérieure à celui de l'Algérie, et aussi pour leurs situations économique et faiblesse des coûts de productions.

### Trust banque Algérie

Trust banque Algérie est une banque étrangers, installé en Algérie depuis 2002, son pays d'origine est le BAHREIN, et son réseau compte 17 agences sur le territoire Algérien. Son capital s'élève à 13 Milliard de DA, et d'un effectif de plus de 200 emplois dont la majorité est locale. Elle mise sur un investissement à long terme. Selon Trust, le choix de l'Algérie a été fait sur sa taille du marché. Cette société s'inscrit dans le cadre d'une privatisation, son siège se situe à HIDRA. Depuis son installation elle a créé plus de 200 postes de travailles entre ingénieurs et ouvrier. Elle ne vise pas seulement l'Algérie mais aussi d'autres pays, elle a installé un climat de confiance avec sa clientèle, et juge le processus de négociation avec l'autorité locale facile, sa part de marché est moyenne et selon truste il y'a d'autres pays plus

attractifs que l'Algérie comme la Chine, l'Inde et cela est motivé par rapport à la faiblesse des coûts de production.

### 2.3. Secteur de construction

Dans ce section, nous avons des réponses venant de deux entreprises de construction que nous citerons et leurs analyserons une part une.

#### La CRCC :

C'est une entreprise chinoise de construction routière, elle possède plus de 25 000, 000,000 DA comme capital, et a à son effectif plus de 200 employés, dont leurs origine sont mixte (locaux et étrangers). La CRCC est installée, ça fait plus de 5 ans, leurs investissement ne s'inscrit pas dans le cadre d'un programme de privatisation, mais dans un cadre de collaboration avec l'Etat algérien. Le choix de l'Algérie comme pays d'accueil est basé sur des critères comme (la demande de construction d'infrastructure) besoin d'élargissement du marché (à la recherche d'économie d'échelle). Selon cette société, il existe d'autres pays plus attractif que l'Algérie, là où il y a une faiblesse de la construction d'infrastructure, une politique d'Etat moins faible (une faible intervention de l'Etat), car leurs processus de négociation avec les autorités locales algériennes est difficile, qui les obligent à coopérer avec une entreprise locale. L'absence d'incitation n'a eu aucun effet sur leur investissement. La CRCC se dit satisfaite de leur investissement et estime l'investissement en Algérie facile. Elle trouve l'évolution du climat de l'investissement en Algérie positive, mais propose une recommandation pour améliorer ce dernier afin d'être plus attractif (changement de règlements de la création d'une entreprise pour les étrangers et création sans limite pour les étrangers). Depuis leur installation jusqu'à nos jours, elle a créé des centaines milliers d'emplois ; juge faible les compétences de la main d'œuvre algérienne, les qualités des employés algériens recrutées sont les ingénieurs et les ouvriers, dont les ingénieurs ont bénéficié d'une formation en Chine. La CRCC a ramené avec elle des techniques de constructions (plus efficace et moderne). Elle vise d'autres marchés (à l'échelle internationale) et est en concurrence directe avec les entreprises locales et d'autres entreprises étrangères. Elle détient une part de marché moyenne. D'après elle, son installation a rapporté un plus à l'économie algérienne, car la création de l'Auto-Route Est-Ouest a permis de réduire le temps de transport (trajet) et d'autres effets favorables qui ont permis de booster l'économie algérienne.

 **OHINA RAIL NAY :**

C'est une entreprise chinoise de construction, d'étude, de réalisation d'œuvre d'Art, qui a à sa possession comme capital, 5 000, 000,000 DA. Son effectif est mixte (locaux et étrangers), dont un effectif de plus de 200 employés, son type d'investissement est un IDE avec un taux de 15% de partie transférable. D'un côté, elle a choisi l'Algérie comme pays hôte à cause du risque pays formulé par la COFACE, qui décrit l'Algérie comme un pays hautement sécurisé, mais aussi sur des critères tels que, la taille du marché, faiblesse des coûts de production, sa position stratégique, et de l'autre, elle explique que c'est l'Etat algérien qui a voulu leur présence dans le pays. Selon cette société, il existe d'autres pays plus attractif que l'Algérie (Angola, Mali, Tunisie, l'Arabie Saoudite, ainsi que d'autres pays), à cause de leur climat politique, climat macroéconomique, la taille du marché, la main d'œuvre, législation et système juridique, situation économique, démarches administratives, faiblesse des coûts de production, mais aussi les normes fiscales et la facilité d'accès aux investissements étrangers. Elle trouve difficile le processus de négociation avec les autorités locales algériennes, et n'est pas satisfaite de la qualité des interlocuteurs publics, cause de la complexité de démarches administratives et la lenteur de la démarche, elle rencontre énormément de blocage et leurs impôts sont élevés. Leur investissement a été influencé par l'incitation d'où la loi 51/49, qui leur permet de compenser leurs pertes, elle explique que cette loi rend leurs investissements insatisfaits et trouve l'investissement en Algérie difficile (trop d'impôt et la démarche administrative est lente).

D'après elle, l'évolution du climat de l'investissement en Algérie est négative, et propose la suppression des barrières tarifaires et non tarifaires, ouverture du marché au monde et favorisé les IDE et les échanges en leurs diminuant tout en restant dans une politique de protectionniste. Depuis son installation jusqu'à nos jours, elle a recruté plus de 750 employés algériens (des ingénieurs, directeurs et ouvriers), ces derniers incompetents, marquent de savoir-faire, d'endurance dans le travail.

Toutefois, certains d'entre eux ont bénéficié des formations à l'extérieur qui rentrent dans l'accord de signature de contrat avec les autorités algériennes. Ces formations ont permis l'augmentation de savoir-faire de ces derniers et pense à améliorer sa production avec ceux qui ont bénéficié des formations, mais aussi en ramenant des expert dans d'autres pays. Elle entretient de bonnes relations avec leur fournisseur. La société chinoise a ramené avec elle comme technologie, des techniques, des matériaux de constructions et le savoir-faire qui est transmis à la main d'œuvre locale.

Actuellement, elle est installée dans 60 pays dans le monde et vise d'autre, afin d'élargir son champ d'activité. Elle se trouve à concurrence directe avec les entreprises locales de constructions (privées et étatique) et détient une part de marché moyenne. D'après elle, son installation a rapporté un plus à l'économie algérienne, car elle a créé d'emplois (diminution du taux de chômage), formé de la main d'œuvre local dans divers domaines, et versé des impôts à l'Etat tels que les IRG et IBS.

Au terme de la présentation des réponses données par les entreprises, nous pouvons dire que les entreprises installées dans la willaya de Bejaia ont choisi à cause de la taille du marché et la bonne notation obtenue par l'Algérie de la part de la COFACE en la présentant comme pays sécurisé. 2/5 (2 entreprises sur 5) se disent satisfaites de l'IDE et du climat d'affaire. Contrairement au pays du Golf, 3/5 des entreprises étrangères préfèrent élargir leurs novations dans d'autre pays, 1/5 juge que la main d'œuvre algérienne est élevée et incompétente. L'analyse de notre enquête n'a vraiment pas donnée un résultat escompté à cause de manque des nombres importants d'entreprises étrangères analysées, ainsi nous avons complété notre enquête par un modèle économétrique.

## **Section 2 : Méthodologie de la recherche basée sur le modèle économétrique**

Les économistes s'intéressent aux relations que peuvent avoir entre elles les principales variables qui caractérisent le fonctionnement de l'activité économique, telles que la consommation des ménages, leur revenu, l'investissement et le taux d'intérêt.

Ils formulent alors un certain nombre d'hypothèse sur ces relations et ainsi élaborent des théories. L'économétrie est souvent décrite comme la partie de l'économie qui s'occupe de la mesure, elle permet de confronter ces théories à la réalité économique, à tester les hypothèses des théories, de faire des prévisions et mesurer l'impact des évènements, des politiques sur les variables économiques, de quantifier les relations économiques établies par l'estimation de paramètres en vue de prévisions, et de tester la validité des hypothèses. L'économétrie se fonde sur des modèles économiques qu'elle vient confronter à un ensemble de données observées. Elle a pour objectif principale l'aide à la prise de décision.<sup>4</sup>

Dans cette section, nous essaierons de définir le modèle, et décrirons le modèle derégression multiple, pour enfin terminer par les différents tests, dont nous mettrons l'accent sur le test de

---

<sup>4</sup> SOUMAN Mohand Ouidir «Essai d'analyse de la dynamique du transfert et de l'accumulation technologique par investissement direct étrangère : cas de l'économie algérienne », université de Bejaia, magistère en science économique, 07 janvier 2015, p116

Student et de Fisher, mais aussi, les tests de normalité des erreurs et celui d'autocorrélation des erreurs.

L'économétrie est une branche de la science économique qui a pour objectif d'estimer et de tester les modèles économiques, à partir de données issues de l'observation du fonctionnement réel de l'économie ou provenant d'expériences contrôlées<sup>5</sup>.

## 1. Définition d'un modèle

Selon Bourbonnais (2005), un modèle est une représentation formalisée d'un phénomène sous forme d'équations dont les variables sont des grandeurs économiques. Son objectif est de

Représenter les traits les plus marquants d'une réalité qu'il cherche à styliser. Il est l'outil que le modélisateur utilise lorsqu'il cherche à comprendre et à expliquer des phénomènes, en mettant des hypothèses et en explicitant les relations. Donc le modèle est une présentation schématique et partielle d'une réalité naturellement plus complexe<sup>6</sup>.

## 2. Le modèle de régression multiple

La régression simple est un modèle qui permet d'établir un lien entre une variable Y et une variable indépendante X pour pouvoir ensuite faire des prévisions sur Y lorsque X est mesurée. Le modèle de régression multiple, autrement appelé modèle linéaire général est une extension du modèle de régression simple. Son objectif est de démontrer que les résultats établis pour un modèle qui ne compte qu'une seule variable sont aussi dans un cadre plus général.

### 2.1. Le modèle linéaire général

Le modèle linéaire général est présenté comme une généralisation du modèle de régression simple dans lequel figurent plusieurs variables explicatives, elle a comme formule :

$$y_t = a_0 + a_1x_{1t} + a_2x_{2t} + \dots + a_kx_{kt} + \varepsilon_t \text{ Pour } t = 1, \dots, n$$

Avec :

$y_t$  = Variable à expliquer à la date t ;       $x_{2t}$  = variable explicative 2 à la date t ;

<sup>5</sup>Daniel Hausman, « Philosophy of Economics », dans *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, Edward N. Zalta, 2008 automne, lire en ligne [archive], p2

<sup>6</sup> Régis BOURBONNAIS, « Econométrie (manuel et exercices corrigés) » 6<sup>ème</sup> édition, Dunod, Paris, 2005, p1 et 2

$x_{1t}$  = Variable explicative 1 à la date  $t$  ;  $x_{kt}$  = variable explicative  $k$  à la date  $t$  ;

$a_0, a_1, \dots, a_k$  = Paramètres du modèle ;  $n$  = nombre d'observations ;

$\varepsilon_t$  = Erreur de spécification (différence entre le modèle vrai et le modèle spécifié), cette erreur est inconnue et restera inconnue.

Sa forme matricielle, quant à elle s'écrit comme suite :

## 2.2. Estimation et Propriétés des estimateurs

Tout d'abord, nous parlerons des hypothèses des estimateurs pour en finir avec les propriétés.

### 2.2.1. Hypothèses et Propriétés des estimateurs<sup>7</sup>

Les hypothèses permettront de déterminer les propriétés des estimateurs (biais, convergence) et les lois de distribution (loi de Student pour chaque coefficient pris individuellement, loi de Fisher dès que l'on traite un groupe de coefficients).

#### Hypothèses stochastiques

**H1** : les valeurs  $x_{it}$  sont observées sans erreurs.

**H2** :  $E(\varepsilon_t) = 0$ , l'espérance mathématique de l'erreur est nulle.

**H3** :  $E(\varepsilon_t^2) = \sigma_t^2$ , la variance de l'erreur est constante ( $\forall t$ ) (homoscédasticité).

**H4** :  $E(\varepsilon_t \varepsilon_{t'}) = 0$  si  $t \neq t'$ , les erreurs sont non corrélées (ou encore indépendantes).

**H5** :  $Cov(x_{it}, \varepsilon_t) = 0$ , l'erreur est indépendante des variables explicatives.

#### Hypothèses structurelles

**H6** : absence de colinéarité entre les variables explicatives, cela implique que la matrice  $(X'X)$  est régulière et que la matrice inverse  $(X'X)^{-1}$  existe

**H7** :  $(X'X)/n$  tend vers une matrice finie non singulière.

**H8** :  $n > k + 1$ , le nombre d'observation est supérieur au nombre des séries explicatives.

<sup>7</sup> Régis BOURBONNAIS, « Econométrie (manuel et exercices corrigés) » 6<sup>ème</sup> édition, Dunod, Paris, 2005, p51

### 2.2.2. Propriétés des estimateurs

Les estimateurs de M.C,  $b_0, b_1, \dots, b_p$  sont des estimateurs sans biais :  $E(b) = \beta$ , et, parmi les estimateurs sans biais fonctions linéaire des  $y_1$ , ils sont de variance minimum (propriété de Gauss-Markow) ; ils sont donc “BLUE” : best linear unbiased estimators. Sous hypothèse de normalité, les estimateurs du M.V, qui coïncident avec ceux des moindres carrés, sont uniformément meilleur, ils sont efficaces, c’est-à-dire que leur matrice de covariance atteint la borne inférieure de Cramer-Rao.

## 3. Les tests statistiques

Tout d’abord, nous parlerons du rôle des hypothèses, et pour finir avec le test de Student, et de Fisher, ainsi que les tests de validations du modèle.

### 3.1. Le rôle des hypothèses

L’hypothèse de normalité des erreurs implique que :

$\frac{\sum_{i=1}^n e_i^2}{\sigma_e^2} = (n - k - 1) \frac{\hat{\sigma}_e^2}{\sigma_e^2} = (n - k - 1) \frac{\hat{\sigma}_{a_i}^2}{\sigma_{a_i}^2}$  (12) suit une loi du  $\chi^2$  (chi-deux) à  $n-k-1$  degrés de liberté (somme au carré de  $n-k-1$  variable aléatoires indépendantes normales centrées et réduites).

Il en résulte que :

$\frac{\hat{a}_i - a_i}{\hat{\sigma}_{a_i}}$  (L’écart type théorique est remplacé par l’écart type empirique) suite à la loi de Student à  $n-k-1$  le degré de liberté.

En effet,  $\frac{\hat{a}_i - a_i}{\hat{\sigma}_{a_i}} = \frac{\frac{\hat{a}_i - a_i}{\sigma_{a_i}}}{\sqrt{(n-k-1) \frac{\hat{\sigma}_{a_i}^2}{\sigma_{a_i}^2} \frac{1}{(n-k-1)}}}$  est le rapport d’une loi normale centrée réduite à la racine carrée d’un chi-deux divisé par son degré de liberté.

### 3.2. Le test de Student

Le test de Student, appelé test t, est un ensemble de test d’hypothèses paramétrique où la statistique calculée suit une loi de Student lorsque l’hypothèse nulle est vraie. Il peut être utilisé pour tester statistiquement l’hypothèse d’égalité de l’espérance de deux variables aléatoires suivant une loi normale et de variance, mais aussi très souvent utilisé pour tester la nullité d’un coefficient dans le cadre d’une régression linéaire<sup>8</sup>.

<sup>8</sup> www.and.s.dz » saem » STUDENT.

### La loi de Student<sup>9</sup>

Soit  $N \sim N(0, 1)$  une variable aléatoire normale centrée réduite.

Soit  $X_n$  la variable aléatoire distribuée suivant la loi du  $X^2$  à  $n$  ddl.

$N$  et  $X_n$  sont des variables indépendantes ( $\text{cov}(Y, X_n) = 0$ )

La loi de Student est définie comme  $n$  degrés de liberté la loi de la variable aléatoire  $T_n$

$$T_n = \frac{N}{\sqrt{\frac{X_n}{n}}} \quad N \sim N(0, 1); \quad X_n \sim X_n^2$$

### Le test de Student (t-test)

Le test de Student propose deux hypothèses qui sont les suivantes :

Hypothèse 1, appelé hypothèse de gaussienne qui s'écrit comme suit :

✓ Soit  $X_{ti} \sim N(\mu_t, \sigma^2)$

✓ Et  $X_{pi} \sim N(\mu_p, \sigma^2)$

Hypothèse 2, même variance :  $\sigma_t^2 = \sigma_p^2 = \sigma^2$

Les hypothèses : (H0 : échantillons de même loi  $\mu_t = \mu_p$ )

(H1 : de lois différentes  $\mu_t > \mu_p$ )

La statistique :  $T = \frac{\bar{X}_t - \bar{X}_p}{\sqrt{\hat{\sigma}^2(\frac{1}{n_t} + \frac{1}{n_p})}} \sim T_{n_t+n_p-2}$

$$\text{Avec } \hat{\sigma}^2 = \frac{1}{n_t+n_p-2} (\sum_{i=1}^{n_t} (X_{ti} - \bar{X}_t)^2 + \sum_{i=1}^{n_p} (X_{pi} - \bar{X}_p)^2)$$

Pour mettre le test de Student en œuvre, on passe par des calculs comme :

Calcul  $\bar{X}_t = \frac{1}{n_t} \sum_{i=1}^{n_t} X_{pi}$  moyenne avec traitement

$\bar{X}_p = \frac{1}{n_p} \sum_{i=1}^{n_p} X_{pi}$  Moyenne sans traitement

$$\hat{\sigma}^2 = \frac{1}{n_t+n_p-2} (\sum_{i=1}^{n_t} (X_{ti} - \bar{X}_t)^2 + \sum_{i=1}^{n_p} (X_{pi} - \bar{X}_p)^2)$$

<sup>9</sup> Stéphane Canu « M8- Principes du traitement de l'information », juin 14, 2012, p15 à 23

$$t = \frac{\bar{X}_t - \bar{X}_p}{\sqrt{\hat{\sigma}^2 \left( \frac{1}{n_t} + \frac{1}{n_p} \right)}} n_t \text{ Nombre de cas avec traitement ; } n_p \text{ nombre de cas sans traitement}$$

Calcul du nombre de degrés de liberté  $d = n_t + n_p - 2$

Calcul de la p-valeur  $T \sim T_d$  (ou lecture sur les tables)

### 3.3. Le test de Fisher

Le test de Fisher, ou test F, est un test d'hypothèse statistique qui permet de tester l'égalité de deux variances en faisant le rapport des deux variances et en vérifiant que ce rapport ne dépasse pas une certaine valeur théorique que l'on cherche dans la table de Fisher (ou table de Snedecor)<sup>10</sup>.

#### La loi de Fisher

- Famille de distributions F
- Chaque membre de la famille est déterminé par deux paramètres : le nombre de degrés de liberté du numérateur et le nombre de degrés de liberté du dénominateur
- F est continu et positive.
- F est positivement asymétrique.
- Ses valeurs vont de 0 à  $\infty$ . Quand  $F \rightarrow \infty$ , la courbe se rapproche de l'axe des abscisses.

#### Test de Fisher

Pour un test bilatéral, la statistique de test est donnée par :

$$F = \frac{\text{Max}(S_1^2, S_2^2)}{\text{Min}(S_1^2, S_2^2)}$$

- L'hypothèse nulle est rejetée si la statistique de test est plus grande qu'une valeur critique lue dans une table de Fisher.
- Pour un test unilatéral, la statistique de test est donnée par :

$$F = \frac{S_1^2}{S_2^2} \text{ si } H_1: \sigma_1^2 > \sigma_2^2$$

<sup>10</sup> [www.lirmn.fr](http://www.lirmn.fr)

### 3.4. Les tests de validation du modèle

Les tests de validation du modèle sont : le test de normalité des erreurs et celui d'autocorrélation des. La validation du modèle dépend de la signification des coefficients et l'analyse de la qualité des résidus (si le modèle étudié est valable ou pas).

#### Le test de normalité des erreurs

L'hypothèse est acceptable si l'une des deux conditions est vérifiée :

- ✓ Si la valeur estimée de la statistique de Jarque-Bera est inférieure au seuil de 5% à deux degré de liberté (5,99) ;
- ✓ Si la probabilité de la statistique de Jarque-Bera, fournie par Eviews, est supérieure au seuil de 5% (0,05).

Dans le cas où ce modèle vérifie et accepte ces deux hypothèses, nous pouvons conclure que les résidus de ce modèle sont normaux et vice-versa.

#### Le test d'autocorrélation des erreurs

Il y'a lieu de non autocorrélation des erreurs, lorsque la probabilité est supérieure à 5% (0,05), dans le cas contraire nous parlerons d'autocorrélation des erreurs (lorsque la probabilité est inférieur à 5%).

## Section 3 : Application du modèle de régression pour l'étude de l'attractivité

Les données utilisées dans notre étude empirique proviennent de la base de données de la Banque mondiale. Mais à part la variable indicatrice du capital humain (KH) relative au taux de scolarisation au niveau secondaire, qui provient de la base de données de la perspective monde (UNESCO/BM). La disponibilité des données pour chaque année nous a permis de couvrir une période d'étude allant de 1970 à 2014, ce qui convient à 45 observations. Le choix de cette période est motivé par plusieurs raisons : d'une part, dans le but de capter le phénomène des IDE en Algérie après l'indépendance et surtout au début de la période de nationalisation des hydrocarbures en 1971. Et d'autre part, il est judicieux que la période étudiée capte les déterminants des IDE, pour chaque période de développement qu'a connue l'économie algérienne, en d'autres termes, il s'agit de capter la période d'industrialisation, celle des réformes, la période d'application du plan d'ajustement

structurelle en 1994, puis la période correspond aux accords de libre-échange signé en 2001 et celle du retour de l'État aux grands investissements publics.

Cette étude a couvert la période 1970-2014. Donc, pour pallier au manque de données auxquelles nous avons été confrontés, nous avons opté pour une extrapolation linéaire. Pour évaluer l'impact des déterminants institutionnels et économiques sur le flux d'IDE, nous proposons d'utiliser l'estimateur des moindres carrés ordinaires (MCO) par le biais du logiciel Eviews 7.0.

Il s'agit dans cette section de présenter l'outil d'analyse de notre étude empirique. A cet effet, notre étude sera basée sur l'économétrie des séries temporelles.

### **1. L'analyse par les séries temporelles**

Dans le domaine de la statistique dénommée analyse des séries temporelles, la dimension temporelle des observations devient primordiale<sup>11</sup>. Une série temporelle (appelée aussi une chronique) est une suite ou succession d'observations ordonnées dans le temps ou indexée par le temps. L'échelle de ce dernier peut être : l'heure, le jour, le mois, le trimestre, l'année. En économie, il peut s'agir de données macroéconomiques (Inflation, le PIB, l'investissement, la consommation, les exportations et les importations...), ou microéconomiques comme (le revenu d'un individu, le chiffre d'affaire...) Globalement, une série temporelle est tout phénomène quantifiable (chiffrable) et qui varie dans le temps (Boualam.F, p.388). L'importance de cette analyse par les séries temporelles réside dans la capacité de comprendre la dynamique du phénomène étudié.

### **2. Présentation du modèle global**

Les variables utilisées sont : la part de la valeur ajoutée des agricultures dans le PIB (AG), le progrès technique (G), l'importation en dollars courant (M), l'exportation en dollars courant (X), la part de la valeur ajoutée des services dans le PIB (S), la part de la valeur ajoutée des manufactures dans le PIB (MAN), le capital humain (KH) et l'investissement direct étranger (IDE).

---

<sup>11</sup>LUBRANO Michel : «Introduction à la modélisation des séries temporelles univariées», Chapitre 1, Septembre 2008, p. 2.

## 2.1. Description des variables

Tableau N°10 :

|              | AG       | G         | IDE       | M        | KH       |
|--------------|----------|-----------|-----------|----------|----------|
| Mean         | 9.716377 | 31.78987  | 5.95E+08  | 1.93E+10 | 56.52851 |
| Median       | 9.569174 | 32.12838  | 1.78E+08  | 1.26E+10 | 60.23000 |
| Maximum      | 13.03901 | 38.57893  | 2.75E+09  | 6.83E+10 | 111.2200 |
| Minimum      | 6.680704 | 24.72511  | -53569193 | 1.40E+09 | 9.582960 |
| Std. Dev.    | 1.634243 | 3.868818  | 8.26E+08  | 1.76E+10 | 28.00575 |
| Skewness     | 0.287821 | -0.017984 | 1.360440  | 1.587872 | 0.073726 |
| Kurtosis     | 2.325608 | 1.801142  | 3.590497  | 4.284578 | 2.246119 |
|              |          |           |           |          |          |
| Jarque-Bera  | 1.474066 | 2.697290  | 14.53477  | 22.00404 | 1.106398 |
| Probability  | 0.478532 | 0.259592  | 0.000698  | 0.000017 | 0.575107 |
|              |          |           |           |          |          |
| Sum          | 437.2369 | 1430.544  | 2.68E+10  | 8.69E+11 | 2543.783 |
| Sum Sq. Dev. | 117.5130 | 658.5810  | 3.00E+19  | 1.36E+22 | 34510.16 |
|              |          |           |           |          |          |
| Observations | 45       | 45        | 45        | 45       | 45       |

| X        | TM       | S        | MAN      |
|----------|----------|----------|----------|
| 2.37E+10 | 8665372. | 38.19458 | 12.12305 |
| 1.37E+10 | 7754004. | 38.15721 | 12.12305 |
| 8.20E+10 | 16200000 | 49.11557 | 17.21018 |
| 9.36E+08 | 3448997. | 31.78985 | 7.456331 |
| 2.38E+10 | 4239821. | 3.553039 | 2.163771 |
| 1.286282 | 0.376230 | 0.561963 | 0.526470 |
| 3.188997 | 1.700953 | 3.637549 | 3.349146 |
|          |          |          |          |
| 12.47588 | 4.225723 | 3.130644 | 2.307348 |
| 0.001954 | 0.120892 | 0.209021 | 0.315476 |
|          |          |          |          |
| 1.07E+12 | 3.90E+08 | 1718.756 | 545.5374 |
| 2.50E+22 | 7.91E+14 | 555.4598 | 206.0038 |
|          |          |          |          |
| 45       | 45       | 45       | 45       |

Source :Construit d'après les résultats obtenus avec le logiciel EvIEWS 7.0

Dans ce tableau au-dessus présente plusieurs variables, et les résultats obtenus avec le logiciel EvIEWS 7.0.

### La variable d'AG

- **Mean** représente la valeur moyenne de la variable, calculé par la somme de la variable divisée par le nombre d'observation. Dans notre cas, la moyenne de la variable AG est de 9.716377
- **Median** représente la valeur placée au milieu de la variable quand les valeurs sont en ordre croissant. La médiane, dans notre cas, est de 9.569174
- **Max** et **Min** sont les valeurs maximales et minimales de la variable. La valeur maximale est de 13.03901 et la valeur minimale est de 6.680704.
- **Std.Dev.** (Standard deviation) est une mesure de dispersion de la variable ou encore l'écart type. La valeur de Standard déviation est 1.634243.

- Probability est la probabilité que la valeur de Jarque-Bera dépasse la valeur critique  
La probabilité est égale à 0.478532, est supérieure à 5 %. Donc la probabilité non significative.

### La variable de G

- **La moyenne** (Mean) de la variable G est de 31.78987.
- **La médiane** (Median) est de 32.12838.
- **Max et Min** sont les valeurs maximales et minimales de la variable.

La valeur maximale est 38.57893 et la valeur minimale est de 24.725511.

- **La probabilité** est de 0.259592, supérieure à 5 %. Donc la probabilité non significative.

### La variable d'IDE

- **La moyenne** (Mean) de la variable IDE est de 5.95 E+08 (595000000)
- **La médiane** (Median) est de 1.78 E+08
- **Max et Min** sont les valeurs maximales et minimales de la variable.

La valeur maximale est 2.75 E +09 et la valeur minimale est de -53569193

- **La probabilité** est de 0.000698, inférieure à 5 %. Donc la probabilité est significative.

### La variable de KH

- **La moyenne** (Mean) de la variable KH est de 56.52851
- **La médiane** (Median) est de 60.23000
- **Max et Min** sont les valeurs maximales et minimales de la variable.

La valeur maximale est 111.2200 et la valeur minimale est de 9.582960.

- **La probabilité** est de 0.575107, supérieure à 5 %. Donc la probabilité non significative.

### La variable de TM

- **La moyenne** (Mean) de la variable TM est de 8665372
- **La médiane** (Median) est de 77554004
- **Max et Min** sont les valeurs maximales et minimales de la variable.

La valeur maximale est 16200000 et la valeur minimale est de 4239831.

- **La probabilité** est de 0.120892, supérieure à 5 %. Donc la probabilité non significative.

### La variable de S

- **La moyenne** (Mean) de la variable Sest de 38.1458
- **La médiane** (Median) est de 38.15721
- **Max et Min** sont les valeurs maximales et minimales de la variable.  
La valeur maximale est 49.11557 et la valeur minimale est de 31.78987
- **La probabilité** est 0.209021, supérieure à 5 %. Donc la probabilité non significative.

### La variable de MAN

- **La moyenne** (Mean) de la variable MAN est de 12.12305
- **La médiane** (Median) est de 12.12305
- **Max et Min** sont les valeurs maximales et minimales de la variable.  
La valeur maximale est 17.21018 et la valeur minimale est de 7.450331.
- **La probabilité** est de 0.315476, supérieure à 5 %. Donc la probabilité non significative

### La variable de M

- **La moyenne** (Mean) de la variable PIB est de 1.93E +10
- **La médiane** (Median) est de 1.26 E +10
- **Max et Min** sont les valeurs maximales et minimales de la variable.

La valeur maximale est 6.83 E +10 et la valeur minimale est de 1.40 E +9

- **La probabilité** est 0,00017, inférieure à 5 %. Donc la probabilité est significative.

### La variable de X (les exportations)

- **La moyenne** (Mean) de la variable PIB est de 2.37E +10
- **La médiane** (Median) est de 1.37 E +10
- **Max et Min** sont les valeurs maximales et minimales de la variable.

La valeur maximale est 8.20 E +10 et la valeur minimale est de 9.36 E +8

- **La probabilité** est 0,01954, inférieure à 5 %. Donc la probabilité est significative.

## 2.2. Présentation des graphes

La représentation graphique des séries est illustre en Annexe N°4.

## 2.3. Analyse des déterminants des IDE par la régression multiple et simple

Nous allons estimer trois modèles. Le premier met en relation l'IDE et les variables explicatives suivantes (TM, KH, et G), le deuxième modèle traite de la relation des IDE et le commerce extérieur (X et M). Quant au troisième modèle, il met en relation les IDE et la taille du marché du secteur agricole, manufacture et les services.

### 2.3.1. Le premier modèle : $IDE = f(TM, KH, G)$

L'estimation par le MCO nous donne les résultats suivants :

**Tableau N°11**

| Dependent Variable: IDE<br>Method: Least Squares<br>Date: 05/31/16 Time: 09:05<br>Sample: 1970 2014<br>Included observations: 45 |             |                       |             |          |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-----------------------|-------------|----------|
| Variable                                                                                                                         | Coefficient | Std. Error            | t-Statistic | Prob.    |
| C                                                                                                                                | 1.42E+09    | 3.88E+08              | 3.646760    | 0.0007   |
| TM                                                                                                                               | 305.6377    | 35.55320              | 8.596630    | 0.0000   |
| KH                                                                                                                               | -20132227   | 5368317.              | -3.750194   | 0.0005   |
| G                                                                                                                                | -73334147   | 12440935              | -5.894585   | 0.0000   |
| R-squared                                                                                                                        | 0.867818    | Mean dependent var    |             | 5.95E+08 |
| Adjusted R-squared                                                                                                               | 0.858146    | S.D. dependent var    |             | 8.26E+08 |
| S.E. of regression                                                                                                               | 3.11E+08    | Akaike info criterion |             | 42.03326 |
| Sum squared resid                                                                                                                | 3.97E+18    | Schwarz criterion     |             | 42.19385 |
| Log likelihood                                                                                                                   | -941.7484   | Hannan-Quinn criter.  |             | 42.09313 |
| F-statistic                                                                                                                      | 89.72620    | Durbin-Watson stat    |             | 1.282195 |
| Prob(F-statistic)                                                                                                                | 0.000000    |                       |             |          |

#### Estimation Equation:

$$IDE = C(1) + C(2)*TM + C(3)*KH + C(4)*G$$

#### Substituted Coefficients:

$$IDE = 1416134950.14 + 305.637700245*TM - 20132226.8257*KH - 73334146.9641*G$$

Le modèle est globalement significatif au seuil de 5%,  $R^2$  et  $R^2$  ajustés sont très proches. Ainsi 86,7% des variations des IDE est expliqué par les variables (TM, KH et G). En utilisant la statistique de Student, on peut conclure que toutes les variables sont significatives. En effet :

#### La variable TM :

On remarque que le coefficient de la variable TM est positif et aussi significatif car sa probabilité est inférieure à la probabilité critique ( $0 < 0.05$ ). Son t-statistic est 8,59 donc supérieur à 1,96. La taille du marché explique l'attractivité des IDE ce qui confirme le résultat obtenu dans le questionnaire distribué.

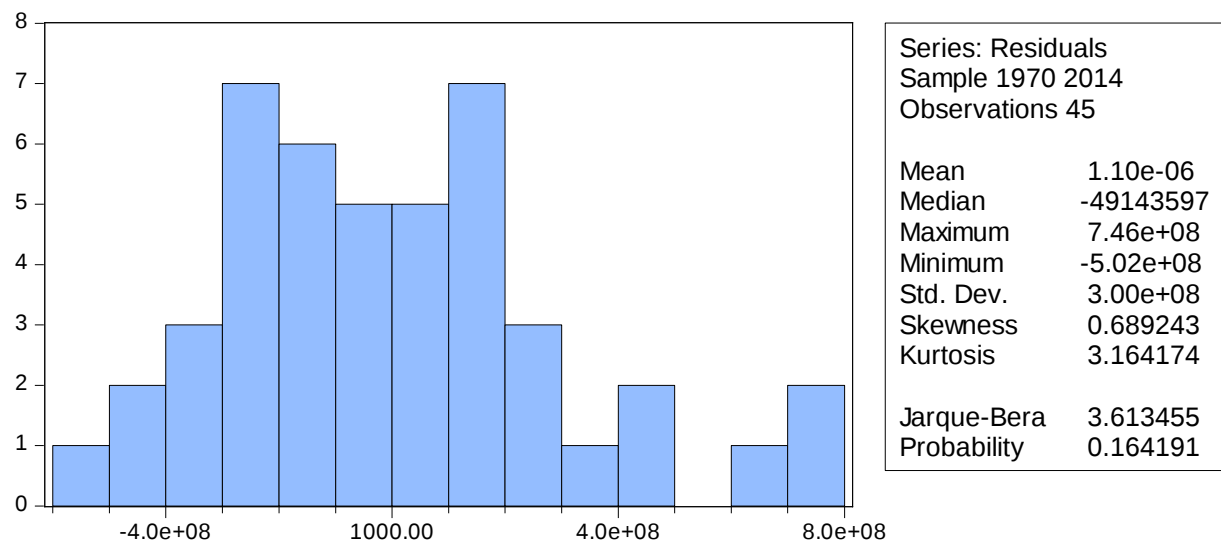
#### Les variable KH et G :

Les coefficients des deux variables, le capital humain et le progrès technique sont négatifs et significatifs car leurs probabilités et inférieurs à 0,05. Leurs t-statistic est négatifs donc inférieurs à 1,96 ; donc ces deux variables affectent négativement les IDE.

Il ressort de cette régression que le TM, KH et le G sont des variables déterminants des IDE. En effet, la taille du marché affecte positivement les IDE, par contre le KH et le G affect défavorablement l'attractivité des IDE en Algérie.

### Le teste de normalité des erreurs

Figure n°1



La table numérique de khi deux à 4 degré de liberté nous donne la valeur critique de 9,488 à 5% d'erreur. Or la valeurs de jarque-bera est de 3,613455 donc elle est inférieure à la valeur critique, alors on accepte l'hypothèse  $H_0$ . Ce qui signifie que notre distribution est normale. Ce qui valide le modèle N°1, car cette hypothèse est importante pour appliquer les MCO.

#### ✓ Test d'auto corrélation

Pour vérifier l'auto corrélation des résidus, l'un des tests les plus utilisés est celui de Durbin Watson qui détecte l'auto corrélation d'ordre 1.

Malheureusement, la valeur de notre statistique ici est comprise entre  $d_1$  et  $d_2$  de la table de Durbin Watson.

Pour un nombre de variables exogènes égales à 4, la taille d'échantillon égale à 45 et un seuil de significativité de 5%.  $d_1=1,34$  et  $d_2=1,72$ .

La statistique DW est égale à 1,28 inférieure à 1.34, on rejette l'hypothèse  $H_0$ , on conclut qu'il y a une auto corrélation positive des résidus (une erreur positive succède à une erreur positive).

### 2.3.2. Le deuxième modèle :

La relation des IDE et le commerce extérieur est donnée par l'équation suivante

$$IDE = f(M, X)$$

Les résultats de l'estimation sont repris dans ce tableau.

**Tableau N°12**

| Dependent Variable: IDE    |             |                       |             |          |
|----------------------------|-------------|-----------------------|-------------|----------|
| Method: Least Squares      |             |                       |             |          |
| Date: 06/03/16 Time: 16:22 |             |                       |             |          |
| Sample: 1970 2014          |             |                       |             |          |
| Included observations: 45  |             |                       |             |          |
| Variable                   | Coefficient | Std. Error            | t-Statistic | Prob.    |
| M                          | -0.007174   | 0.008198              | -0.875046   | 0.3864   |
| X                          | 0.033658    | 0.006370              | 5.283831    | 0.0000   |
| R-squared                  | 0.810056    | Mean dependent var    |             | 5.95E+08 |
| Adjusted R-squared         | 0.805638    | S.D. dependent var    |             | 8.26E+08 |
| S.E. of regression         | 3.64E+08    | Akaike info criterion |             | 42.30692 |
| Sum squared resid          | 5.70E+18    | Schwarz criterion     |             | 42.38722 |
| Log likelihood             | -949.9058   | Hannan-Quinn criter.  |             | 42.33686 |
| Durbin-Watson stat         | 1.104419    |                       |             |          |

**Estimation Equation:**

$$IDE = C(1)*M + C(2)*X$$

**Substituted Coefficients:**

$$IDE = -0.00717385814238*M + 0.0336576134505*X$$

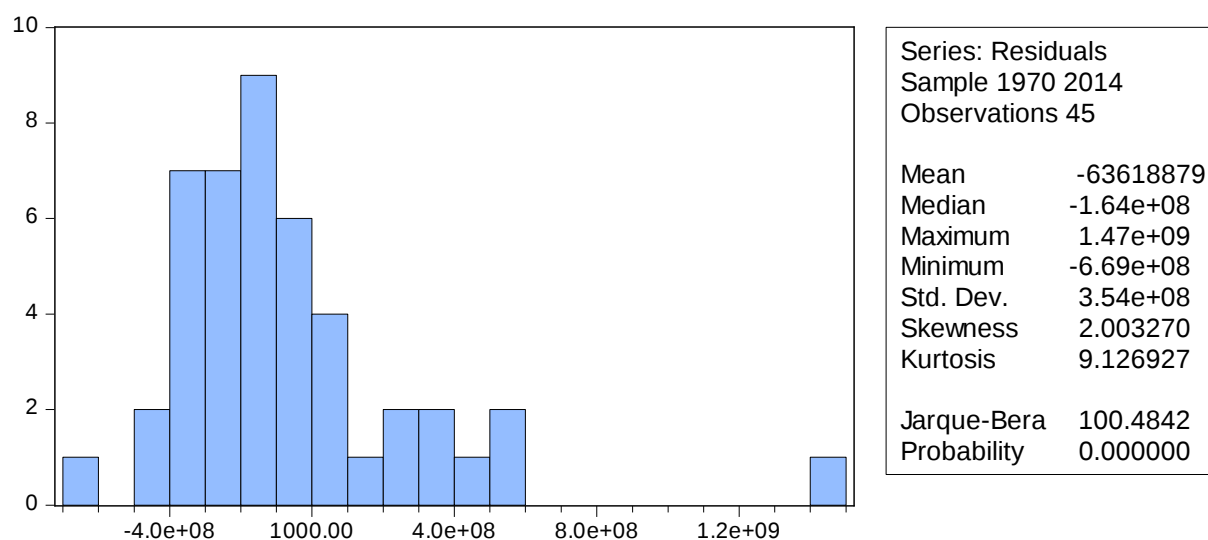
Le modèle est globalement significatif au seuil de 5%. Le  $R^2$  et  $R^2$  ajustés sont très proches. Ainsi 81% des variations des IDE sont expliquées par le commerce extérieur, mais le test Student rejette les importations comme déterminants des IDE.

On remarque que le coefficient de la variable M est négatif et sa probabilité est supérieure à 5%. Par contre la variable de l'exportation exerce un effet significatif sur les IDE.

On conclut que l'exportation est un bon déterminant pour les IDE en Algérie.

## Le teste de normalité des erreurs

Figure n°2



La table numérique de Khi deux à 2 degré de liberté nous donne la valeur critique de 5,99 à 5% d'erreur. Or dans la figure 2, la valeur de Jarque-Bera est de 100,4842 de donc elle est supérieure à la valeur critique alors on rejette l'hypothèse  $H_0$ . Ce qui signifie que notre distribution ne suit pas la loi normale. Ce qui valide notamment le modèle.

✓ **Test d'auto corrélation**

Le test de Durbin-Watson (DW) vise à détecter la présence ou l'absence de l'auto corrélation d'ordre 1 des résidus. Ce test revient à examiner si la valeur DW calculée s'écarte suffisamment vers 0 ou vers 4, pour renoncer à l'hypothèse d'indépendance des aléas au niveau de risque choisi. La statistique de DW est donnée directement dans le tableau des résultats. Pour mieux interpréter et analyser cette statistique, nous consultons la table de DW. Pour un nombre de variables exogènes égales à 2, la taille d'échantillon égale à 45 et un seuil de significativité de 5%  $d_1=1,43$  et  $d_2=1,63$ .

La statistique DW est égale à 1,10 inférieure à 1.43, on rejette l'hypothèse  $H_0$ , on conclut qu'il y a une auto corrélation positive des résidus (une erreur positive succède à une erreur positive).

**2.3.3. Le troisième modèle**

La relation des IDE et les variables suivantes (la part de la valeur ajoutée du secteur agricole dans le PIB, la part de la valeur ajoutée de manufactures dans le PIB et la part de la valeur ajoutée des services dans le PIB) est donnée par l'équation suivante.

$$IDE = f(AG, MAN, S)$$

Les résultats de l'estimation sont repris dans le tableau suivant :

**Tableau N°13:**

| Dependent Variable: IDE    |             |                       |             |          |
|----------------------------|-------------|-----------------------|-------------|----------|
| Method: Least Squares      |             |                       |             |          |
| Date: 06/05/16 Time: 10:23 |             |                       |             |          |
| Sample: 1970 2014          |             |                       |             |          |
| Included observations: 45  |             |                       |             |          |
| Variable                   | Coefficient | Std. Error            | t-Statistic | Prob.    |
| C                          | 7.41E+08    | 1.63E+08              | 4.545132    | 0.0000   |
| AG                         | 1031170.    | 12963990              | 0.079541    | 0.9370   |
| MAN                        | -35493546   | 15675221              | -2.264309   | 0.0289   |
| S                          | -10921624   | 9391387.              | -1.162940   | 0.2516   |
| R-squared                  | 0.124006    | Mean dependent var    |             | 5.95E+08 |
| Adjusted R-squared         | 0.059909    | S.D. dependent var    |             | 8.26E+08 |
| S.E. of regression         | 8.01E+08    | Akaike info criterion |             | 43.92444 |
| Sum squared resid          | 2.63E+19    | Schwarz criterion     |             | 44.08503 |
| Log likelihood             | -984.2999   | Hannan-Quinn criter.  |             | 43.98431 |
| F-statistic                | 1.934659    | Durbin-Watson stat    |             | 0.250644 |
| Prob(F-statistic)          | 0.139055    |                       |             |          |

**Estimation Equation:**

$$IDE = C(1) + C(2)*AG + C(3)*MAN + C(4)*S$$

**Substituted Coefficients:**

$$IDE = 2774802264.38 - 96122458.5431*AG - 8979204.79925*MAN - 29761123.7323*S$$

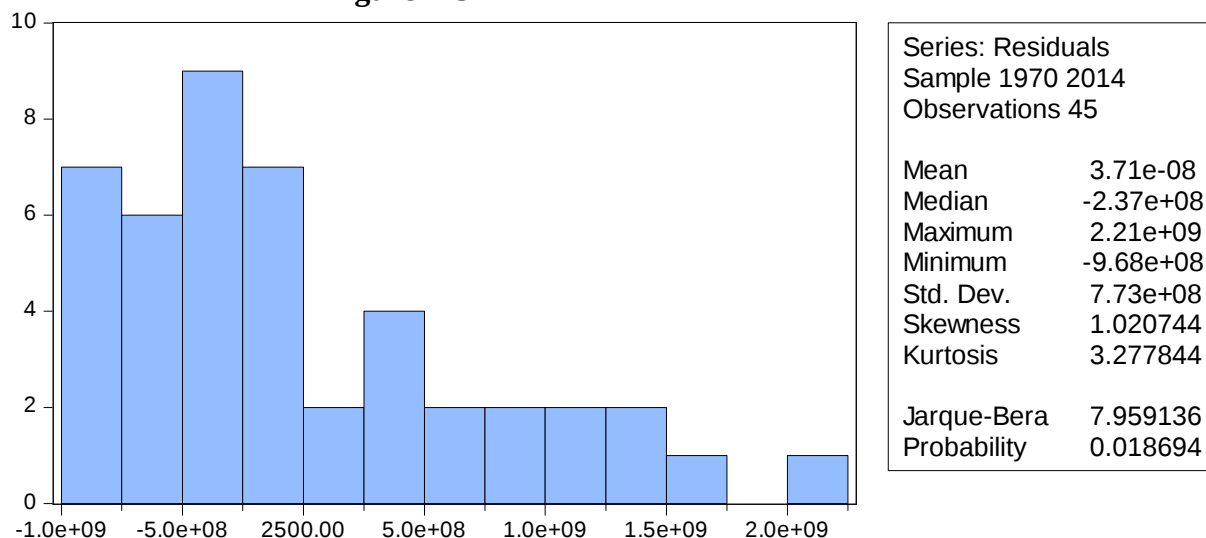
12% seulement des variations des IDE sont expliquées par les variables AG, MAN et S. Le test de Student n'accepte que le secteur manufacturé comme déterminant de l'IDE, mais il influence négativement l'attractivité des IDE.

Le coefficient de la variable AG est positive mais n'est pas significative car la probabilité AG est supérieur à la probabilité critique ( $0,93 > 0,05$ ), t-statistic de AG égale à 0,07 et inférieurs à 1,96 (sur la table de la loi de student).

Le coefficient de deux variables, services et manufacturés sont négative, mais la probabilité du secteur de service et supérieurs à 0, 05 donc n'est pas significative à cause des complexités des procédures (création d'entreprises, obtention des prêts, etc.). La probabilité de manufacturé est significative car elle est inférieurs à 0,05.

### Le teste de normalité des erreurs

Figure n°3



La figure numérique de khi deux à 4 degré de liberté nous donne la valeur critique de 9,488 à 5% d'erreur. Or la valeurs de jarque-bera est de 7,959136 donc elle est inférieurs à la valeur critique, alors on accepte l'hypothèse  $H_0$ . Ce qui signifie que notre distribution est suit la normale.

On remarque que le coefficient est égal à 0,86 et proche de 1, donc la taille de marché est un bon déterminant des IDE.

Au terme de cette section, on peut vous dire que les déterminants des IDE se limitent au KH, TM, G, X et MAN. Donc le gouvernement doit fournir des efforts pour améliorer le climat des affaires.

### Conclusion

A travers l'étude empirique menée par Fatima Boualam et notre analyse effectuée au sein des entreprises étrangères, nous pouvons dire que la taille du marché est l'un des déterminants le plus attractif des IDE en Algérie. Ainsi notre modèle prouve également que la taille du marché reste le principalement déterminant d'attraction des IDE en Algérie.

# **Conclusion Générale**

### Conclusion Générale

L'objectif de ce travail est d'étudier l'attractivité et l'apport des IDE en Algérie en procédant par une enquête auprès des sociétés étrangères installées en Algérie. Cependant, la non coopération de ces dernières nous a amené à compléter le travail par un modèle économétrique.

A travers le premier chapitre nous avons montré que l'attractivité des IDE dépend de la taille du marché et de la disponibilité des infrastructures physiques, humaines et institutionnelles. En outre, l'incitation fiscale, le degré d'ouverture, le taux d'inflation, le progrès technique et les éléments relatifs à la capacité de générer, de diffuser et de tirer parti de l'innovation deviennent de plus en plus des facteurs essentiels.

Le deuxième chapitre de ce mémoire nous a révélé l'attractivité de l'économie algérienne des (IDE) se réduit au secteur des hydrocarbures et la télécommunication. Le code d'investissement algérien de 2001 et l'ANDI offre beaucoup d'opportunités et accorde beaucoup d'avantages aux investisseurs étrangers voulant opérer en Algérie. Ces incitations ont permis d'attirer un nombre important d'IDE au cours de ces dernières décennies.

Les résultats du questionnaire montrent que les déterminants des IDE se limitent à la taille et la position stratégique. Les entreprises interrogées se plaignent de la pression fiscale, de la complexité de la démarche administrative et du manque de compétence de la main d'œuvre.

Les résultats du premier modèle de la régression multiple montrent que la taille du marché exerce un effet positif sur les IDE, tandis que le capital humain et le progrès technique affectent négativement les IDE en Algérie. La politique de l'Etat devrait améliorer ces deux déterminants. Dans le deuxième modèle, les exportations affectent positivement les IDE mais les importations exercent un effet négatif. Quant au résultat du troisième modèle, le secteur déterminant des IDE est celui de l'industrie manufacturière, mais cette dernière influence négativement les IDE.

## Annexes

**Annexe N°1** : Evolution des indicateurs macroéconomiques en Algérie sur la période (2011-2014).

| Indicateur                                 | 2011  | 2012  | 2013  | 2014  |
|--------------------------------------------|-------|-------|-------|-------|
| PIB (MDS) de \$                            | 199,4 | 207,8 | 212,5 | 227,8 |
| PIB/habitant (MDS de \$)                   | 5430  | 5542  | 5606  | 5886  |
| Taux de croissance (%)                     | 2,83  | 3,30  | 2,81  | 3,84  |
| Importation (M de \$)                      | 47247 | 47490 | 55028 | 58330 |
| Exportation (M de \$)                      | 73489 | 71866 | 64974 | 62986 |
| Dette publique extérieure (millions de \$) | 4410  | 3694  | 3396  | -     |
| Taux d'inflations                          | 4,52  | 8,89  | 3,26  | 3,2   |
| Balance commerciales (M de \$)             | 16580 | 24376 | 9946  | 4626  |
| Transferts nets (Mds USD)                  | -     | 3,2   | 2,8   | 3,3   |

### Annexe N°2 : Les effets des déterminants potentiels sur l'IDE présentés dans différentes études

| Les Déterminants potentiels des IDE | Effets positifs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Effets négatifs                                                                                                                           | Effets neutres                                                                                       |
|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>1. Taille du marché</b>          | Bandera & White (1968)<br>Schmitz & Bieri (1972)<br>Swedenborg (1979)<br>Lunn (1980)<br>Dunning (1980)<br>Root & Ahmed (1979)<br>Kravis & Lipsey (1982)<br>Nigh (1985)<br>Schneider & Frey (1985)<br>Culem (1988)<br>Papanastassiou & Pearce (1990)<br>Wheeler & Mody (1992)<br>Sader (1993)<br>Tsai (1994)<br>Shamsuddin (1994)<br>Billington (1999)<br>Pistoresi (2000) |                                                                                                                                           |                                                                                                      |
| <b>2. Coûts du travail</b>          | Caves (1974)<br>Swedenborg (1979)<br>Nankani (1979)<br>Wheeler & Mody (1992)                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Goldsbrough (1979)<br>Saunders (1982)<br>Flamm (1984)<br>Schneider & Frey (1985)<br>Culem (1988)<br>Shamsuddin (1994)<br>Pistoresi (2000) | Owen (1982)<br>Gupta (1983)<br>Lucas (1993)<br>Rolfe and White (1992)<br>Sader (1993)<br>Tsai (1994) |
| <b>3. Barrières tarifaires</b>      | Schmitz & Bieri (1972)<br>Lunn (1980)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Culem (1988)                                                                                                                              | Beurdeau (1987)<br>Blonigen & Feenstra (1996)                                                        |
| <b>4. Taux de croissance</b>        | Bandera & White (1968)<br>Lunn (1980)<br>Schneider & Frey (1985)<br>Culem (1988)<br>Billington (1999)                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                           | Nigh (1985)<br>Tsai (1994)                                                                           |
| <b>5. Degré d'ouverture</b>         | Kravis & Lipsey (1982)<br>Culem (1988)<br>Edwards (1990)<br>Pistoresi (2000)                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                           | Schmitz & Bieri (1972)<br>Wheeler & Mody (1992)                                                      |

|                              |                                                  |                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                      |
|------------------------------|--------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>6. Déficit commercial</b> | Culem (1988)<br>Tsai (1994)<br>Shamsuddin (1994) | Torissi (1985)<br>Shneider & Frey (1985)<br>Hein (1992)<br>Dollar (1992)<br>Lucas (1993)<br>Pistoresi (2000)                                                                                      |                                                                                                      |
| <b>7. Taux de change</b>     | Edwards (1990)                                   | Caves (1989)<br>Contractor (1990)<br>Froot & Stein (1991)<br>Blonigen (1995)<br>Blonigen & Feenstra (1996)                                                                                        | Calderon-Rossell (1985)<br>Sader (1993)<br>Blonigen (1997)<br>Tuman and Emmert (1999)                |
| <b>8. Taxes</b>              | Swenson (1994)                                   | Hartman (1984)<br>Grubert and Mutti (1991)<br>Hines & Rice (1994)<br>Loree & Guisinger (1995)<br>Guisinger (1985)<br>Cassou (1997)<br>Kemsley (1998)<br>Barrel & Pain (1998)<br>Billington (1999) | Wheeler & Mody (1992)<br>Jackson & Markowski (1995)<br>Yulin & Reed (1995)<br>Porcano & Price (1996) |

Source : Tableau construit à partir de Chakrabarti (2001)

### ANNEXE N°3

#### Questionnaire

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre de la réalisation d'un mémoire de master II, option FCI, intitulé « L'implantation des entreprises étrangères en Algérie », nous comptons sur votre collaboration pour répondre aux questionnaires, sachez que les informations données seront confidentielle. Merci pour votre collaboration.

#### Présentation d'entreprise

Questions1 : Nom et adresse :

- Pays d'origine

-Capital

-Qualité de votre produit

Question 2 : quel est votre secteur d'activités ?

-Banque

☐
☐

-Communication

☐
☐


-Assurances

-Agro-alimentaires

-Autres ☐

Question 3 : quel est l'effectif de votre entreprise ?

-Entre 10 et 49 ☐

-Entre 50 et 99 ☐

-Entre 100 et 199 ☐

-200 et plus ☐

Question 4 : quel est l'origine de votre effectif ?

-Local ☐

-Etranger ☐

Question 5 : Depuis quand votre entreprise est installée en Algérie ?

-Moins d'un an ☐

-plus d'un an ☐

-Deux à trois ans ☐

-quatre à cinq ans ☐

-Cinq ans et plus ☐

Question 6 : Quel est le type d'investissement que vous avez choisi ?

.....  
 .....  
 .....

Question 7 : Quels sont les critères justifiant le choix de l'Algérie comme pays de destination ?

-Disponibilité des ressources naturelles ☐

-Faiblesse des coûts de production ☐

-Incitation fiscale ☐

-Cadre juridique ☐

-La taille du marché ☐

-Position stratégique ☐

-Disponibilité de la main d'œuvre ☐

-Autre (précisez) ☐

.....  
 .....

Question 8 : Votre investissement s'inscrit-il dans le cadre d'un programme de privatisation

-Oui ☐

- Non ☐

Question 9 : Le risque pays tel que mesuré par la COFACE, vous a-t-il guidé dans votre choix d'investir en Algérie ?

-Si oui sur quelle base ☐

-Si non pourquoi ☐

.....  
 .....  
 .....  
 .....  
 Question 10 : Que pensez-vous des possibilités de financements locales (marché des capitaux et efficacité du système bancaire) ?

.....  
 .....  
 .....  
 Question 11 : Envisagez-vous d'autres projets d'investissement en Algérie ?

-Si oui lequel ☐

-Non ☐

### Site d'investissement concurrent

Question 12 : existe t-il d'autres pays plus attractif que l'Algérie ?

-Si oui lesquels ☐

-Non ☐

.....  
 .....  
 Question 13 : En quoi ces pays sont-ils plus attractifs que l'Algérie ?

#### « Les fondamentaux »

-Climat politique ☐

-Climat macroéconomique ☐

-La taille et potentiel de marché ☐

-Législation et système juridique ☐

-Main d'œuvre ☐

-Autre (précisez) ☐

#### « Conditions nécessaires »

-Situation économique ☐

-Faiblesse des coûts de production ☐

-Démarches administratives ☐

-Autre (précisez) ☐

.....  
 .....  
 Question 14: Pourquoi vous avez choisi l'Algérie ?

.....  
.....  
.....

**Processus de l'investissement**

Question 15 : Comment décririez-vous le processus de négociation avec les autorités locales ?

-Facile ☐ -Difficile ☐

Question 16 : Etes-vous satisfait de la qualité des interlocuteurs publics (guichets uniques, procédures, facilité de création d'une entreprise ?

.....  
.....  
.....

Question 17 : Existent-ils des incitations à l'investissement en Algérie ?

Si oui lesquelles ☐ -Non ☐

.....  
.....  
.....

Question 18 : La présence ou l'absence d'incitations a-t-elle influencé votre décision d'investissement ?

.....  
.....  
.....

Question 19 : Le foncier, ne présente pas pour vous un obstacle dans le processus d'installation ?

-Oui ☐ -Non ☐

Comment :.....  
.....  
.....

**Evaluation du climat de l'investissement en Algérie**

Question 20 : Etes-vous satisfait de votre investissement ?

-Si oui ☐ -Si non ☐

Pourquoi :.....  
.....  
.....

Question 21 : Comment estimez-vous l'investissement en Algérie ?

-Facile ☐ -Difficile ☐

Argumentez :.....  
.....  
.....

Question 22 : Comment voyez-vous l'évolution du climat de l'investissement en Algérie ?

-Positive ☐ -Négative ☐ -Constante ☐

Argumentez :.....  
.....  
.....

Question 23 : Le niveau de risque évalué par la COFACE vous paraît-il refléter la situation réelle de l'économie algérienne ?

.....  
.....  
.....

Question 24 : Que recommandez-vous pour améliorer le climat d'investissement afin de rendre le site algérien plus attractif ?

.....  
.....  
.....

### Les apports

Question 25 : Quel est le nombre d'emplois créé depuis votre installation ?

.....  
.....

Question 26 : Comment jugez-vous les compétences de la main d'œuvre algérienne ?

.....  
.....

Question 27 : Quel est le niveau ou bien la qualité des employés algérien au sein de votre entreprise ?

-Ingénieur ☐

-Directeur ☐

-Ouvrier ☐

Précisez le nombre : .....

Question 28 : Les travailleurs algériens au sein de votre entreprise ont-ils bénéficié d'une formation quelconque à l'étranger

Si oui lesquelles ☐

si Non pourquoi ☐

.....  
.....

Question 29 : Est-ce que l'IDE a permis l'acquisition de nouvelle compétence à la main d'œuvre algérienne

Oui ☐

Non ☐

Argumentez : .....

Question 30 : Quels sont vos liens avec les fournisseurs locaux ?

.....  
.....  
.....

Question 31 : Quelle relation entretenez-vous avec la clientèle ?

.....  
.....

Question 32 : quel est la qualité des technologies ramenées en Algérie ?

.....  
.....

Question 33: Est-ce que votre production vise l'Algérie seulement ou d'autres pays ?

.....  
.....

Question 34 : Dans le cas où vous arrivez à satisfaire pleinement le marché Algérien, comptez-vous élargir votre champ d'activité dans un autre pays

Oui ☐

Non ☐

Question 35 : Etes-vous en concurrence directe avec d'autres entreprises en Algérie ?

Si oui lesquelles ☐ Non ☐

.....  
.....

Question 36 : Quelle est votre part de marché (en Algérie bien-sûr) ?

Faible ☐ Moyenne ☐ Large ☐

Question 37 : Pensez-vous pouvoir améliorer votre production avec les formations acquises par vos ouvriers à l'étranger ?

Si oui comment ☐ Si non pourquoi ☐

.....  
.....  
.....

Question 38 : Quel était votre chiffre d'affaire depuis votre installation en Algérie jusqu'à nos jours ?

.....  
.....

Question 39 : Est-ce qu'il y'a eu une amélioration ?

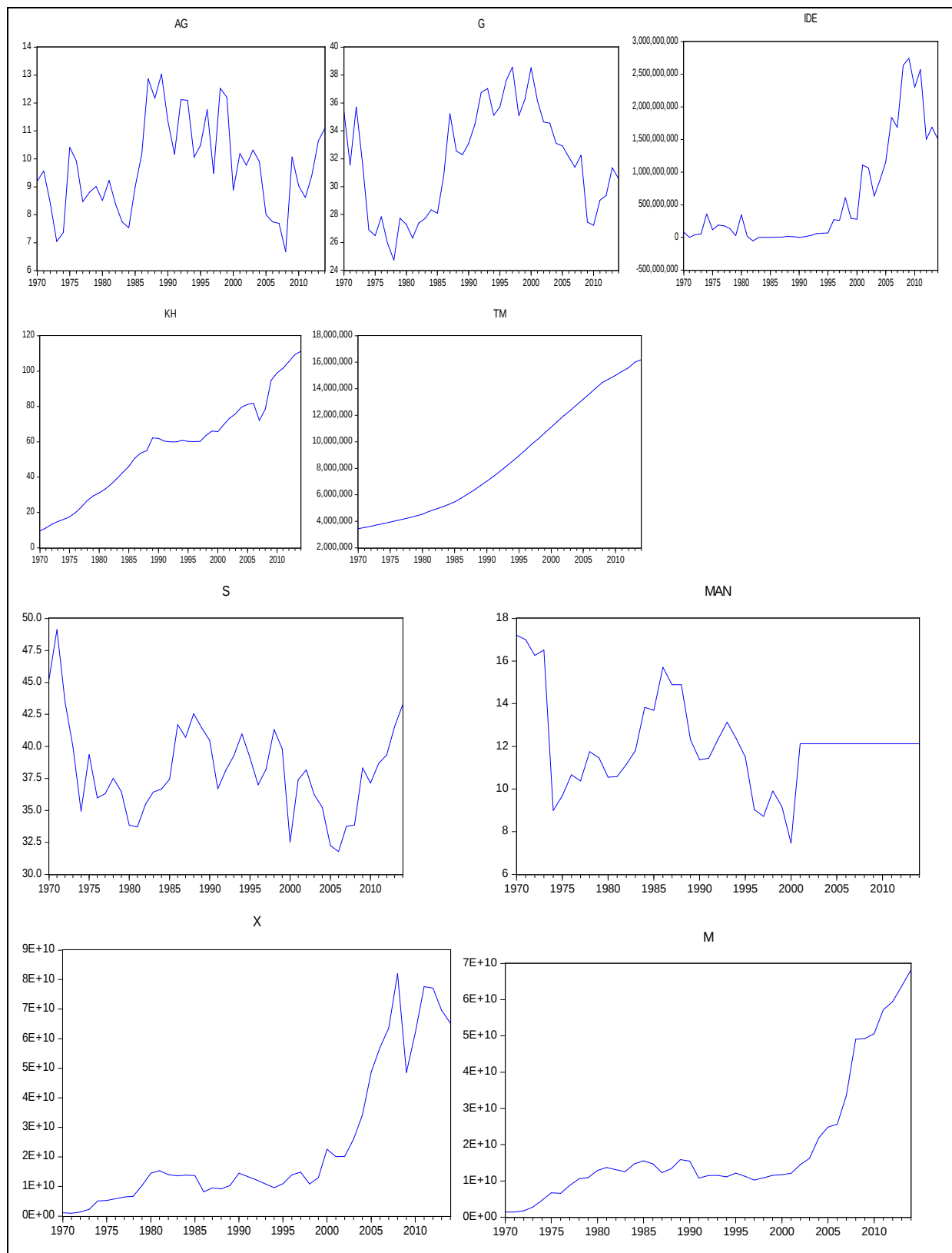
Si oui de combien ☐ Si non pourquoi ☐

.....  
.....

Question 40 : Pensez-vous, que votre installation a rapporté un plus à l'économie algérienne ?

.....  
.....  
.....  
.....

## Annexe N°4 : l'évolution des variables entre (1970-2014)



# **Annexes**

# Liste des tableaux

## Liste des tableaux

|                                                                                                                           |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Tableau n°1</b> : Les flux entrants des IDE par région entre 1993-2014 (en milliards de dollar et en pourcentage)..... | 11 |
| <b>Tableau n°2</b> : Les flux sortants des IDE par région entre 1993-2014 (en milliards de dollar et en pourcentage)..... | 13 |
| <b>Tableau n°3</b> : Evolution des flux d'Investissements directs Etrangers en Algérie (1995-2013).....                   | 34 |
| <b>Tableau n°4</b> : Evolution des stocks d'Investissements directs Etrangers en Algérie (1995-2013).....                 | 34 |
| <b>Tableau n°5</b> : Répartition des projets d'investissements Etrangers réalisé (2002-2012).....                         | 36 |
| <b>Tableau n°6</b> : Montants des projets selon la nationalité (2002-2012).....                                           | 37 |
| <b>Tableau n°7</b> : Coûts des facteurs de production.....                                                                | 48 |
| <b>Tableau n°8</b> : Flux d'IDE en pourcentage de la FBCF.....                                                            | 51 |
| <b>Tableau n°9</b> : Flux des IDE et des revenus des facteurs en milliard de dollars.....                                 | 54 |
| <b>Tableau n°10</b> : Descriptions des variables.....                                                                     | 78 |
| <b>Tableau n°11</b> : Le premier modèle, $IDE = f(TM, KH, G)$ .....                                                       | 81 |
| <b>Tableau n°12</b> : Le deuxième modèle, $IDE = f(X, M)$ .....                                                           | 83 |
| <b>Tableau n°13</b> : Le troisième modèle, $IDE = f(AG, MAN, S)$ .....                                                    | 85 |

# Liste des Figures

**LISTE DES FIGURES**

|                                                                        |    |
|------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Figure n°1</b> : Le teste de normalité des erreurs (TM, KH, G)..... | 82 |
| <b>Figure n°2</b> : Le test de normalité des erreurs (X, M).....       | 84 |
| <b>Figure n°3</b> : Le test de normalité des erreurs (AG, MAN, S)..... | 86 |

# **Bibliographie**

## **Bibliographie**

### **Ouvrages**

**Daniel ROUACH**, « Management de transfert de technologie : l'art de coopérer, innover, veiller », Ed PUF, 1999, Paris, p8.

**Philippe DELALAND** (collection coopération et développement), « Entreprise et transfert de technologie », Ed Economica et ACCT, 1987, p200

**Daniel ROUACH et Joseph KLATZMANN**, « Que sais-je : les transferts des technologies », Ed PUF, 1993, p125

**Bertrand BELLON et Ridha GOUIA**, « Investissements directs étrangers et développement industriel méditerranéen », Ed ADIS, Economica et GREP, 1998, p212

**Noreddin BENFREHA**, « Les multinationales et la mondialisation : enjeux et perspectives pour l'Algérie », Ed Dahlab, 1999, p199

Daniel Hausman, « *Philosophy of Economics* », dans *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, (Edward N. Zalta, 2008 automne à lire en ligne [archive]), p2

Régis BOURBONNAIS, « Econométrie (manuel et exercices corrigés) » 6<sup>ème</sup> édition, Dunod, Paris, 2005, p1 et 2

Régis BOURBONNAIS, « Econométrie (manuel et exercices corrigés) » 6<sup>ème</sup> édition, Dunod, Paris, 2005, p51

Daniel Hausman, « *Philosophy of Economics* », dans *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, (Edward N. Zalta, 2008 automne à lire en ligne [archive]), p2

Régis BOURBONNAIS, « Econométrie (manuel et exercices corrigés) » 6<sup>ème</sup> édition, Dunod, Paris, 2005, p1 et 2

Régis BOURBONNAIS, « Econométrie (manuel et exercices corrigés) » 6<sup>ème</sup> édition, Dunod, Paris, 2005, p51

### **Thèses et mémoires**

FOFANA Abdoulaye « Investissements directs étrangers et croissance économique en Côte d'Ivoire » GPE 11.p3

UERID Omar (L'investissement direct étranger en Algérie: Impacts, opportunités et entraves), Faculté des sciences économiques et de gestion Université de Biskra, N°3-juin 2008, p 33

Noomen LAHIMER, Thèse de Doctorat en Science Economiques « La Contribution des Investissements Direct Etrangers à la Réduction de la pauvreté en Afrique Sub Saharienne, 05 Mars 2009 » p23

Gabriel CUMENGE « Les investissements industriels français au Maroc .Une étude empirique sur la décennie quatre-vingt-dix », p15

Thomas A. Zimmermann « Les investissements directs: évolution actuelle en théorie, pratique et politique » La Vie économique Revue de politique économique-2008.p15

## Bibliographie

---

BOUALAM Fatima, « l'investissement direct A l'étranger, le cas de l'Algérie », université Montpellier 1, 12 juillet 2010, p. 338.

M. Ben Abdallah et R. Meddeb « Thèses » (interaction entre IDE, capital humain et croissance dans les pays émergents). Université-Paris I, année 2000. p10

Youssef El Wazani & Malika Souaf « La création d'emplois par les investissements directs étrangers au Maroc: un apport limité à la réduction du chômage et des flux migratoires », autrepap 2006, p12

Marouane ALAYA « Thèse » (Investissement Direct Etranger et Croissance Economique : une estimation à partir d'un modèle structurel pour les pays de la rive Sud de la Méditerranée), C.E.D, Université Montesquieu-Bordeaux IV. p5

Selin OZYURT « Les investissements directs étrangers entraînent-ils des effets de débordement vers les pays en développement » 2 septembre 2008, p4

Marouane ALAYA « INVESTISSEMENT DIRECT ETRANGER ET CROISSANCE ECONOMIQUE : UNE ESTIMATION A PARTIR D'UN MODELE STRUCTUREL POUR LES PAYS DE LA RIVE SUD DE LA MEDITERRANEE » C.E.D, UNIVERSITE MONTESQUIEU-BORDEAUX IV, 2004, p18

BEN AICHA Akram & Ayoub Hatem « Multinationales et Développement local: cas de câblage automobile dans la région de Sousse », ISG sousse-Maitrise, p40

SOUMAN Mohand Ouidir « ESSAI D'ANALYSE DE LA DYNAMIQUE DU TRANSFERT ET DE L'ACCUMULATION TECHNOLOGIQUE PAR L'INVESTISSEMENT DIRECT ETRANGER : CAS DE L'ECONOMIE ALGERIENNE », université ABDERRAHAMANE MIRA, BEJAIA, 07 janvier 2015, p60

Mr. AMOKRANE Abdelaziz « les facteurs d'attractivité des Investissements Directs Etrangers en Algérie: Aperçu comparatif aux autres pays du Maghreb » université MOULOUD MAMMERI de TIZI-OUZOU, 27/06/2012, p62

Mr. AMOKRANE Abdelaziz « les facteurs d'attractivité des Investissements Directs Etrangers en Algérie: Aperçu comparatif aux autres pays du Maghreb » université MOULOUD MAMMERI de TIZI-OUZOU, 27/06/2012, p65

Mr. AMOKRANE Abdelaziz « les facteurs d'attractivité des Investissements Directs Etrangers en Algérie: Aperçu comparatif aux autres pays du Maghreb » université MOULOUD MAMMERI de TIZI-OUZOU, 27/06/2012, p59

A. Marouane, D. Nicet-Chena et E. Rougier, « Politique d'attractivité des IDE et Dynamique de croissance et de convergence dans les pays du Sud Est de la Méditerranée », Calier du GRETHA, N°06-2007, Juin 2007, p5

Walid BELAZREG « IDE, externalités internationales de R&D, capacité d'absorption nationale et croissance de la productivité. Cas des accords de libre-échange euro méditerranéens. Exemple de la Tunisie, Maroc et de la Turquie, Université de Nice-SOPHIA ANTIPOLIS, 2007/02, p16

## Bibliographie

---

Schneider Electric présente en Algérie depuis le début des années 90. En 2001, le potentiel du marché algérien a conduit le groupe à créer une filiale industrielle et commerciale, Schneider Electric Algérie, qui dispose d'un effectif de 80 personnes, dont 50 ingénieurs. Ce groupe renforce ses positions sur le marché algérien en négociant la création d'une joint-venture avec l'Entreprise nationale des appareils de mesure et de contrôle (AMC).

Chabha BOUZAR et Fatima TAREB, « L'investissement Direct Etranger Et Les Transferts De Technologie Vers Les Pays D'Afrique : Cas De L'Algérie », p 3-10

Josette Peyrard. Gestion financière internationale. Librairie Vuibert .Paris. 1999. p 351

Andrew Haririson, Ena Elsey, p62

## Articles et revues

Sommet mondiale sur le développement durable 2002 « Transfert de Technologie », p2  
Service économique régional, **les Investissements directs étrangers en Algérie en 2012**, publications des services économiques, Ambassade de France en Algérie. Novembre 2013, p1

Racheté en 2012 par Qtel devenu par la suite en 2013 « Ooredoo ».

Journal Officiel N°78, **Loi de finances pour 2015 N°14-10**, le 31 Décembre 2014. PP 26,27

Michalet Charles Albert : « La séduction des nations ou comment attirer les investisseurs », Economica, 1999, p. 107-108.

M<sup>me</sup> KACI CHAOUACH Titem « Les facteurs d'attractivités des investissements directs étrangers en Algérie : aperçu comparatif aux autres pays du Maghreb » Université MOULOUD MAMIMERI de TIZI-OUZOU 26/07/2012, p135

Revue de Cnuced « Examen de la politique de l'investissement de l'Algérie », Genève, juillet 2004, p.19

Le contrat est signé en 2005, marquant le début de la mise en œuvre opérationnelle du projet initié en 2002. La structure nationale retenue à cet effet est une société par actions (SPA), la Société des Eaux et d'assainissement d'Alger (SEAL) dont les premiers actionnaires sont l'ADE (Algérienne des eaux) et l'ONA.

Une société mixte algéro-française (l'Algérie via la Société nationale des véhicules industriels (SNVI) et le Fonds national d'investissement détient 51% du capital de cette société et le groupe français les 49% restants) destinée à la construction et la gestion de l'usine Renault en Algérie est créée en janvier 2013.

Revue ANDI NEWS, Bulletin trimestriel N°29. P 2 et 3.

Revue ANDI NEWS. Bulletin trimestriel N°28. P 10.

Leconews, « La Turquie a investi 2,9 milliards de dollars en Algérie », Nassima Benarab, le 19/ 11/2014

Service économique régional, « Lettre Economique d'Algérie », N° 41 – mai 2015. PP 1-7

## Rapports

## Bibliographie

---

OCDE, Définition de référence des investissements directs internationaux, p50

Définition de Référence de l'OCDE pour les investissements directs internationaux édition 2008, p17

OCDE, L'investissement direct étranger au service du développement « Optimiser les Avantages, Minimiser les coûts »,2002

CNUCED, World Investment Report 2000, p12

CNUCED, World Investment Report 2004, p11

CNUCED, World Investment Report 2000, p11

CNUCED, World Investment Report 2008, p13

CNUCED, World Investment Report 2015, p26

CNUCED, World Investment Report 2000, p13

CNUCED, World Investment Report 2008, p14

CNUCED, World Investment Report 2015, p26

CNUCED, examen de la politique de l'investissement-Algérie, 2004, P 07

KPMG Algérie, « Guide investir en Algérie », Edition 2011, p.64.

KPMG Algérie, « Guide investir en Algérie », Edition 2011, p 67 et 68

CNUCED. Algérie. Evaluation des capacités de promotion des investissements de l'Agence nationale de développement de l'investissement. CNUCED. NATION UNIES Genève, 2005.p8

Le rapport de la banque mondiale (B.M 2015).

Nation Unies « examen de la politique de l'investissement Algérie ». 2004, p21.

CNUCED, examen de la politique de l'investissement-Algérie, 2004, P 07

Le rapport de la banque mondiale (B.M 2015).

KPMG Algérie, « Guide investir en Algérie », Edition 2013, p.48.

## **Colloques**

Fatima BOUALAM Colloque international «Ouverture et émergence en Méditerranée » 17 et 18 Octobre 2008 Rabat- Maroc, Université de Montpellier I, Sciences Economiques LASER, p7

Fatima BOALAM, « Conduite de la politique de l'attractivité des IDE et modèle de développement de l'Algérie », 2010, p. 4

### **Lois et textes juridiques**

Le code de 1993 (décret législatif n°93-12 du 05/10/1993)

L'ordonnance du 01-03 du 20/08/2001

L'ordonnance n°06-08 du 15/07/2006

L'ordonnance n°09-01 du 22 juillet 20

### **Sites internet**

[www.fmi.org/éditions](http://www.fmi.org/éditions),

[www.insee.fr](http://www.insee.fr),

[www.journaldunet.com](http://www.journaldunet.com),

<http://www.mdipi.gov.dz/?conseil-national-de-l>

<http://www.ANDI.DZ/>

<http://www.andi.dz/index.php/fr/raisons-pour-investir>.

<http://www.aps.dz/economie/27283-le-pib-habitant-de-l-alg%C3%A9rie-en-l%C3%A9g%C3%A8re-baisse-en-2014>.

<http://francais.doingbusiness.org/rankings>. 2016 Le Groupe Banque mondiale

<http://www.algérie-dz.com/forums/archive/index.php/t-27006.htm/>,

[http://www.andi.dz/PDF/REVUE\\_ANDI/ANDI%20NEWS%2028.pdf](http://www.andi.dz/PDF/REVUE_ANDI/ANDI%20NEWS%2028.pdf)

<http://www2.horizons-dz.com/?Lancement-du-projet-du-complexe>

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/File/414423>

<http://www.mdipi.gov.dz/?conseil-national-de-l>

[www.ands.dz](http://www.ands.dz) "saemS" TUDENT

[www.lirmn.fr](http://www.lirmn.fr)

# **Table des matières**

## Liste des Abréviations

## Sommaire

|                                                                                                             |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Introduction générale.....</b>                                                                           | <b>1</b>  |
| <b>Chapitre 1: Cadre conceptuel et théorique des investissements directs étrangers (IDE).....</b>           | <b>4</b>  |
| <b>Section1 : Généralités sur les IDE.....</b>                                                              | <b>4</b>  |
| 1. Définition.....                                                                                          | 4         |
| 1.1. Un IDE.....                                                                                            | 4         |
| 1.2. Une FMN (Firme multinationale).....                                                                    | 5         |
| 2. Les formes et les stratégies des IDE.....                                                                | 6         |
| 2.1. Formes des IDE.....                                                                                    | 6         |
| 2.2. Les stratégies des IDE.....                                                                            | 7         |
| 2.2.1. Les IDE à Stratégie Horizontale.....                                                                 | 7         |
| 2.2.2. Les IDE à Stratégie Verticale.....                                                                   | 8         |
| 3. Les effets des IDE.....                                                                                  | 8         |
| 3.1. Les avantages des IDE.....                                                                             | 8         |
| 3.2. Les inconvénients des IDE.....                                                                         | 9         |
| 4. L'évolution d'IDE dans le monde .....                                                                    | 10        |
| <b>Section 2 : La notion d'attractivités et les déterminants des investissements directs étrangers.....</b> | <b>14</b> |
| 1. Définition et mesure de l'attractivité.....                                                              | 14        |
| 1.1. Définition de l'attractivité.....                                                                      | 15        |
| 1.2. Mesure de l'attractivité.....                                                                          | 15        |
| 2. Les déterminants des investissements directs étrangers.....                                              | 16        |



## Table des matières

|                                                                                  |           |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 2.1. Ordre institutionnel.....                                                   | 16        |
| 2.1.1. Les incitations fiscales.....                                             | 16        |
| 2.1.2. L'environnement juridique.....                                            | 16        |
| 2.1.3. Le climat des affaires.....                                               | 17        |
| 2.2. Ordre économique.....                                                       | 18        |
| 2.2.1. Le degré d'ouverture commercial du pays d'accueil.....                    | 18        |
| 2.2.2. Le taux d'inflation.....                                                  | 19        |
| 2.2.3. Le taux de croissance.....                                                | 19        |
| 2.2.4. Le taux de chômage.....                                                   | 20        |
| 2.2.5. Le taux de change.....                                                    | 20        |
| 2.3. Ordre géographique.....                                                     | 20        |
| 2.3.1. La stabilité politique et sociale.....                                    | 20        |
| 2.3.2. Accès aux ressources.....                                                 | 21        |
| <b>Section 3 : L'impact des IDE sur le pays d'accueil.....</b>                   | <b>21</b> |
| 1. Les transferts de technologie.....                                            | 21        |
| 2. Le facteur Humain.....                                                        | 26        |
| 2.1. Absorption de chômage.....                                                  | 26        |
| 2.2. Amélioration de la qualité de la main d'œuvre .....                         | 27        |
| 3. La Concurrence.....                                                           | 28        |
| 4. La croissance économique.....                                                 | 30        |
| <b>Conclusion.....</b>                                                           | <b>31</b> |
| <b>Chapitre 2 : Les IDE en Algérie, Attractivité et Analyse des Effets...</b>    | <b>32</b> |
| <b>Section1 :L'évolution des IDE en Algérie et étude de cadre réglementaire.</b> | <b>32</b> |
| 1. L'évolution des IDE en Algérie.....                                           | 33        |
| 1.1. La première période (1971-1980).....                                        | 33        |

## Table des matières

|                                                                                       |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 1.2. La deuxième période (1980-1995).....                                             | 33        |
| 1.3. La troisième période (1995-2015).....                                            | 34        |
| 1.4. Répartition sectorielle des IDE.....                                             | 36        |
| 1.5. Répartition des IDE selon la nationalité des projets.....                        | 37        |
| 2. Le cadre réglementaire et la promotion des IDE en Algérie.....                     | 38        |
| 2.1. L'évolution de la réglementation des investissements en Algérie.....             | 38        |
| 2.1.1. Le code de 1993 (décret législatif n°93-12 du 05/10/1993).....                 | 38        |
| 2.1.2. L'ordonnance du 01-03 du 20/08/2001.....                                       | 39        |
| 2.1.3. L'ordonnance n°06-08 du 15/07/2006.....                                        | 40        |
| 2.1.4. Les nouvelles mesures .....                                                    | 40        |
| 2.2. Les organismes chargés de la promotion des investissements.....                  | 41        |
| 2.2.1. Le Conseil National de l'Investissement(CNI).....                              | 41        |
| 2.2.2. Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI).....              | 42        |
| 2.2.3. Le Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements.....        | 43        |
| 2.2.4. Le guichet unique.....                                                         | 43        |
| <b>Section 2 : L'analyse de la politique d'attractivité des IDE en Algérie</b>        | <b>44</b> |
| 1. Les facteurs d'attractivité en Algérie.....                                        | 44        |
| 1.1. Disponibilité des ressources naturelles et politique proactive de mise en valeur | 44        |
| 1.2. La taille de marché algérienne.....                                              | 45        |
| 1.3. Abondance des ressources humaines.....                                           | 46        |
| 1.4. Développement des infrastructures de base.....                                   | 46        |
| 1.5. Les conditions économiques.....                                                  | 47        |
| 2. Les facteurs répulsifs à l'investissement en Algérie.....                          | 48        |
| 2.1. L'Algérie souffre d'un déficit d'image et de communication à l'étranger .....    | 48        |
| 2.2. Le système foncier complexe.....                                                 | 49        |

## Table des matières

|                                                                                             |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 2.3. Ralentissement dans la mise en place du programme de privatisation.....                | 49        |
| 2.4. L'absence de visibilité.....                                                           | 50        |
| 2.5. Complexité des procédures.....                                                         | 50        |
| <b>Section 3 : Les effets des IDE en l'Algérie et présentation des grands contrats.....</b> | <b>50</b> |
| 1. Les effets des IDE sur l'économie nationale.....                                         | 50        |
| 1.1. Les effets sur le capital et l'investissement.....                                     | 51        |
| 1.2. L'effet sur le transfert de technologie.....                                           | 51        |
| 1.3. L'effet sur la balance de paiement.....                                                | 54        |
| 1.4. L'effet sur le développement de l'industrie.....                                       | 55        |
| 2. Les contrats récents signés entre l'Algérie et les partenaires étrangers.....            | 55        |
| 2.1. L'entreprise de fabrication de véhicules Mercedes Benz de Tiaret.....                  | 56        |
| 2.2. La Méga-Station de dessalement d'eau de mer d'El-Magtaâ d'Oran.....                    | 57        |
| 2.3. L'usine d'ammoniac et d'urée dans la zone industrielle d'Arzew (Oran).....             | 57        |
| 2.4. Le Complexe d'ammoniac et d'urée d'Oran.....                                           | 58        |
| 3. Les Rencontres d'affaires et Forums d'IDE.....                                           | 58        |
| 3.1. Rencontre d'affaires algéro-mexicaine.....                                             | 58        |
| 3.2. Forum d'affaires algéro-turc.....                                                      | 59        |
| 3.3. Le contrat signé entre Qatar et l'Algérie.....                                         | 59        |
| 3.4 Inauguration de l'usine Cital d'Annaba et signature de 4 accords de coopération...      | 60        |
| <b>Conclusion.....</b>                                                                      | <b>61</b> |
| <b>Chapitre 3 : Etude empirique des déterminants des IDE en Algérie...</b>                  | <b>62</b> |
| <b>Section 1 : Les études empiriques des déterminants des IDE.....</b>                      | <b>62</b> |
| 1. Etudes des déterminants économiques.....                                                 | 62        |

|                                                                                                      |           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 2. Analyse des résultats de l'enquête menée dans la wilaya de Bejaia.....                            | 66        |
| 2.1. Secteur d'assurance.....                                                                        | 66        |
| 2.2. Secteur Bancaire.....                                                                           | 67        |
| 2.3 Secteur de construction.....                                                                     | 68        |
| <b>Section 2 : Méthodologie de la recherche basée sur le modèle économétrique</b><br>.....           | <b>70</b> |
| 1. Définition d'un modèle.....                                                                       | 71        |
| 2. Le modèle de régression multiple.....                                                             | 71        |
| 2.1. Le modèle linéaire général.....                                                                 | 71        |
| 2.2. Estimation et Propriétés des estimateurs.....                                                   | 72        |
| 2.2.1. Hypothèses et Propriétés des estimateurs.....                                                 | 72        |
| 2.2.2. Propriétés des estimateurs.....                                                               | 73        |
| 3. Les tests statistiques.....                                                                       | 73        |
| 3.1. Le rôle des hypothèses.....                                                                     | 73        |
| 3.2. Le test de Student.....                                                                         | 73        |
| 3.3. Le test de Fisher.....                                                                          | 75        |
| 3.4. Les tests de validation du modèle.....                                                          | 76        |
| <b>Section 3 : Application du modèle de régression pour l'étude de</b><br><b>l'attractivité.....</b> | <b>76</b> |
| 1. L'analyse par les séries temporelles.....                                                         | 77        |
| 2. Présentation du modèle global .....                                                               | 77        |
| 2.1. Description des variables.....                                                                  | 78        |
| 2.2. Présentation des graphes.....                                                                   | 80        |
| 2.3Analyse des déterminants des IDE par la régression multiple et simple.....                        | 80        |
| 2.3.1. Le premier modèle : $IDE = f(TM, KH, G)$ .....                                                | 81        |
| 2.3.2. Le deuxième modèle : $IDE = f(M, X)$ .....                                                    | 83        |

## Table des matières

---

|                                                         |           |
|---------------------------------------------------------|-----------|
| 2.2.3 Le troisième modèle : $IDE = f(AG, MAN, S)$ ..... | 84        |
| <b>Conclusion.....</b>                                  | <b>86</b> |
| <b>Conclusion générale.....</b>                         | <b>87</b> |
| <b>Annexes</b>                                          |           |
| <b>Liste des tableaux</b>                               |           |
| <b>Liste des figures</b>                                |           |
| <b>Bibliographie</b>                                    |           |
| <b>Résumés</b>                                          |           |

## Résumé

Les investissements directs étrangers constituent l'un des aspects les plus visibles de la mondialisation, ils demeurent l'un des éléments catalyseur de la croissance. Les firmes multinationales représentent une part de croissance de la production, de l'emploi et des échanges commerciaux dans le monde. Elles permettent aussi de mettre en place des politiques pouvant améliorer leurs attractions.

De ce fait, l'Algérie a appliqué plusieurs lois incitatives pour attirer les investisseurs étrangers. Cependant, on constate que les IDE rentrants dans le pays sont plus influencés par la taille de marché, et l'exportation. L'Algérie espère bénéficier des "spillovers" que les firmes ramènent avec elles, tels que le transfert technologique, la création d'emploi, etc.

**Mots clés :** IDE, attractivité, transfert de technologie, impact des IDE, économie algérienne.

## Summary

Foreign direct investment is one of the most visible aspects of globalization; they remain one of the growth catalyst elements. Multinational companies account for a production share growth, employment and trade in the world. They also help to implement policies that can improve their attractions.

Thus, Algeria has implemented several incentive laws to attract foreign investors. However, we find that the incoming FDI in the country are more influenced by market size and export. The expert Algeria benefit from "spillover" that firms bring with them, such as technology transfer, job creation, etc.

**Keywords:** FDI attractiveness, technology transfer, impact of FDI, Algerian economy.